



HAL
open science

La démolition-reconstruction de l'Université Toulouse-Le Mirail, Candilis, Josic et Woods, 1964-2016 : un patrimoine architectural en péril

Éva Hoarau

► **To cite this version:**

Éva Hoarau. La démolition-reconstruction de l'Université Toulouse-Le Mirail, Candilis, Josic et Woods, 1964-2016 : un patrimoine architectural en péril. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01766031

HAL Id: dumas-01766031

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01766031>

Submitted on 13 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LA DÉMOLITION-RECONSTRUCTION DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE LE MIRAIL, CANDILIS, JOSIC ET WOODS, 1964-2016: UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL EN PÉRIL.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement Mr Papillault pour son implication constante dans l'élaboration de ce mémoire, pour sa participation et sa mise à disposition du large fond de ressources concernant le sujet de la ville du Mirail et de son université et plus largement des théories du Team Ten, ainsi que pour le partage de savoir dont j'ai pu bénéficier et qui m'ont permis de nourrir considérablement cette recherche.

J'adresse également mes remerciements à Mme Blanc et Mme Courbebaisse pour leur patience quant à la définition du sujet d'étude, leur soutien et leur disponibilité, afin de m'orienter au mieux vers une stratégie de recherche pertinente dans l'élaboration de ce mémoire.

De plus je remercie Mme Prat et Mme Jalais qui ont su faire ressortir des points de réflexion importants lors des discussions de présentation ou en temps de travail en atelier.

Il m'est également important de remercier Mr Roumète, pour sa disponibilité, qui m'a accordé du temps pour la visite du bâtiment 18 et pour son apport considérable concernant la vision d'un usager de l'UTM investi dans la conservation de son université, et qui m'a apporté une vision critique face à l'évolution de l'enseignement de l'Université.

Finalement, je remercie également les étudiants de 5ème année de l'ENSAT ayant participé au Workshop du 24/25 mai visant à la préservation du bâtiment 18 qui m'ont intégré dans leur équipe de travail respective et qui m'ont fait partager leur vision de l'UTM à ce moment.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROBLÉMATIQUE

>Comment se positionner par rapport à la notion de patrimoine dont est investi un bâtiment lorsque sa singularité s'exprime par l'évolutivité de son système?

>Dans quelles mesures et de quelles manières la notion de patrimoine architectural, peut intégrer le facteur d'évolutivité?

>Aux vues des considérations patrimoniales et de la capacité d'évolution du système existant, comment la question de la préservation de cet ensemble architectural a-t-elle pu mener à la démolition totale?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOURCES

Sources savantes

- Urbanisme, Candilis, Josic, Woods, 1961, Le Carré Bleu- http://www.lecarrebleu.eu/html_ita/00_annate/1960.htm
- Web, Sadrach Woods, 1962, Le Carré Bleu- http://www.lecarrebleu.eu/html_ita/00_annate/1960.htm
- Projet pour l'Université de Berlin, 1964, l'équipe Candilis, Josic, Woods, Le Carré Bleu- http://www.lecarrebleu.eu/html_ita/00_annate/1960.htm
- 40 ans carré bleu: de Sadrach Woods vers la nouvelle génération, 1998, Le Carré Bleu- http://www.lecarrebleu.eu/html_ita/00_annate/1990.htm
- Des universités, George Candilis, Architecture d'aujourd'hui, mai 1968
- Le culte moderne des monuments, Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984
- Les sept lampes de l'architecture, John Ruskin, Klincksieck, 1849/2008
- L'allégorie du patrimoine, Françoise Choay, Edition du Seuil, 1990/2007
- L'oeuvre et le temps (IV), Stéphane Gruet, Editions Poësis, 2005
- Charte de Venise, 1964
- Charte de Grenade, 1985
- Glossaire des termes relatifs aux interventions sur les Monuments Historiques, Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines, Janvier 2013

Sources appliquées

- Le Mirail, mémoire d'une ville, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008
- AMC- La démolition-reconstruction de l'université du Mirail à Toulouse - Alice Bialestowski- 15/10/2015- www.amc-archi.com [en ligne]- <https://www.amc-archi.com/photos/la-demolition-reconstruction-de-l-universite-du-mirail-a-toulouse,3321/vue-aerienne-de-l-universit.1> - Consulté le 26/10/2015
- Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité- Rémi Papillault- Colloque à l'université du Mirail- 8 avril 2010- <http://www.canal-u.tv> [en ligne]- http://www.canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail/universite_du_mirail_systeme_hautement_flexible_dans_un_monde_de_mobilite_remi_papillault.5912 -Consulté le 30/10/2015
- Faut-il reconstruire le campus de l'université du Mirail?, JM Minovez lu par L. Barlangue- Colloque à l'université du Mirail- 8 avril 2010- <http://www.canal-u.tv> [en ligne]
- Introduction à la notion de conservation-restauration de l'architecture- Catherine Compain-Gajac- Colloque à l'université du Mirail- 8 avril 2010- <http://www.canal-u.tv> [en ligne]
- Mirail université, 1964-1974, un projet futuriste- Claire Sarazin- 2012- <https://stream.univ-tlse2.fr> [en ligne]- https://stream.univ-tlse2.fr/uc/getCode?swfskin=1&colorskin=2&player=3&code=1&controlbar=bottom&object=1&width=300&height=169&bw_mode=1&subtitle=false&mod1=1&med_id=dba0d21e7b9844bb - Consulté le 02/11/2015
- Deux regards sur une architecture, Gilles Clément et Claude Parrent à l'Université Toulouse Le Mirail- 1999- Philippe Betillon- 1999- Bibliothèque de l'ENSAT CD 066.
- Architectural Record, Free University library, Foster and Partners, n°11, 2006

Sources directes

Plans, documents de concours

-Plans de l'Université Toulouse Mirail d'origine, de Candilis, Josic et Woods en 1964-65: *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008, p.138 et p.140 + *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault- 8 avril 2010

-Schémas directeurs:

-Atelier Choiseul: *Diagnostic et scénario*, novembre 2008

-Urbane et AARP: *Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale*, février 2011

-Partenariat Public Privé: 2012

-Scau: *Note de présentation générale+ Carnet de Réduction des éléments graphique*

-Viguié: *Note de présentation générale+ Carnet de Réduction des éléments graphique*

-Raymond: *Note de présentation générale+ Carnet de Réduction des éléments graphique*

-Valode et Pistre: *Note de présentation générale+ Carnet de Réduction des éléments graphique + Permis de construire PC31555 12 C 1118.*

Entretiens, redessins

-Entretien avec Julien Roumette, Maître de conférences, enseignant littérature et herméneutique à l'université Toulouse Jean Jaurès, membre de l'association les 101 patios du Mirail - 12/11/2015

-Workshop pour la préservation et la mise en valeur du bâtiment 18, Université de Toulouse Mirail, le 24-25/03/16

-Redessin: -État des lieux avant projet du PPP: dessin de l'état de l'Université vers 2012, après les modifications des CPER et avant la phase de PPP.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

LOGIQUE DE DÉMONSTRATION

La question de départ, était de se demander dans quelles mesures, et de quelles manières la notion de patrimoine architectural, peut intégrer le facteur d'évolutivité? Plus précisément, dans le cas du projet de démolition-reconstruction de l'université du Mirail, il s'agit de se demander, comment se positionner par rapport à la notion de patrimoine dont est investi un bâtiment lorsque sa singularité s'exprime par l'évolutivité de son système? Le but est de comprendre les principes développés par les architectes d'origine et comment sommes nous arrivé aujourd'hui à l'opposé même de cette philosophie, à la démolition totale.

Dans un premier chapitre il s'agira d'un état des lieux. Après avoir rappeler en introduction, le contexte historique et social de Toulouse dans les années 60's pour comprendre l'origine du projet de l'université du Mirail, il s'agit d'étudier le contexte architectural de l'époque et l'idéologie développée par les architectes pour comprendre les principes novateurs mis en place. Interroger profondément le projet d'origine afin d'en saisir toutes les spécificités qui permettent l'évolutivité du système, singularité principale de l'édifice¹. Une architecture permettant l'évolution induit qu'elle subira des transformations au cours de sa vie. Ces évolutions anticipées et permises questionnent alors le caractère patrimonial de l'édifice. Comment considérer le caractère patrimonial d'un bâtiment ayant déjà subi des transformations depuis son état «originel», et qui subira bien d'autres modifications dans les temps futurs? Dans le cadre d'un projet de valorisation ou de préservation, quelles valeurs sont invoquées et légitimées? Par la suite, dans une deuxième partie, nous nous intéresserons donc aux différentes évolutions et transformations que connaîtra l'UTM depuis sa livraison, jusqu'aux quatre projets du PPP (Partenariat Public Privé). Dans un premier temps il s'agira d'étudier les évolutions du bâti, en passant par les interventions ponctuelles des différents CPER (Contrat Plan État Région), et par les schémas directeurs, qui amorcent une réflexion plus globale pour la reconstruction de l'UTM. L'étude de ces transformations et des réflexions qui y sont liées nous permettra notamment de mieux saisir les enjeux complexes de la préservation de l'université du Mirail.

Dans un deuxième chapitre il s'agira au regard des particularités qui caractérisent l'université du Mirail, de questionner les rapports existant avec la notion de patrimoine et les principes d'évolutivité de l'édifice. Dans une première partie, en nous basant sur les réflexions de J.Ruskin² et A.Riegl³ à leur époque, ou plus récemment de F.Choay⁴, il s'agira de faire ressortir les valeurs propres à l'université d'origine, et les stratégies de conservation qui pourraient être envisagées afin de respecter au mieux ce patrimoine. Il s'agira ensuite d'observer comment l'évolutivité d'un bâtiment peut poser question au vue de la notion d'authenticité. Il s'agira dans un premier temps d'établir les définitions qui peuvent entrer en considération concernant cette notion d'authenticité. Cette notion abordée par F.Choay et J.Ruskin dans leurs ouvrages, est mise en question par l'Architecte des Bâtiments de France du département de Haute-Garonne, Mr E.Radovitch⁵, concernant justement le cas de l'université du Mirail. Le principe d'évolutivité voulu et permis par les architectes entraîne une temporalité particulière qui influe sur le caractère authentique de l'oeuvre. Qu'est-ce-qui constitue alors l'authenticité d'un système évolutif qui n'a jamais été figé, comme l'université du Mirail?

Dans une deuxième partie, il s'agira au regard des considérations patrimoniales et de l'évolutivité du projet d'origine, d'observer comment les architectes de la troisième phase ont répondu au projet de

Notes:

¹ *Web*, Sadrach Woods, 1962, Le Carré Bleu, 003

² *Les sept lampes de l'architecture*, John Ruskin, Klincksieck, 2008/1849

³ *Le culte moderne des monuments*, Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1984

⁴ *L'allégorie du patrimoine*, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

⁵ AMC, *La démolition-reconstruction de l'université du Mirail à Toulouse*, Alice Bialestowski

démolition-reconstruction de l'UTM. Il s'agit donc de se focaliser sur les quatre projets du PPP, qui concerne la partie la plus importante du projet de démolition-reconstruction, le coeur du campus. L'ambition de cette partie est d'observer comment les architectes ont répondu au projet de reconstruction, en prenant en compte le caractère évolutif de l'existant. Ainsi nous pourrions nous questionner sur les différents parti pris qui ont été envisagés face à ce patrimoine du XXème siècle. Il est donc question d'un positionnement double, concernant dans un premier temps l'intervention face à un existant, et dans un deuxième temps, la prise en compte du caractère patrimonial de l'université avec comme spécificité particulière, la capacité d'évolution du bâti. Cependant, lors de cette démonstration nous nous rendons compte que malgré l'amorce de réflexion par chaque équipe de projet, sur ce qui fait patrimoine, sur la valeur du lieu et les caractéristiques du système, les possibilités amorcées par Candilis, Josic et Woods, ne seront pas forcément exploitées en profondeur. Faisant parfois place à des démarches de transformation et non de continuité de l'évolution du système, jusqu'au choix final de la démolition totale du campus d'origine, en rupture avec les principes préconisés par les schémas directeurs ou les notions de respect du patrimoine que nous avons développé en début de chapitre.

Finalement, dans un dernier chapitre d'ouverture, il s'agit d'interroger des alternatives possibles qui auraient pu être envisagées face à un tel patrimoine architectural du XXème siècle. Dans un premier temps nous observerons le cas de l'université libre de Berlin, réhabilité par Norman Foster. Puis dans un dernier temps, il s'agira de questionner la place du bâtiment 18, dernier fragment de l'UTM, notamment grâce au Workshop mené fin mars 2016. L'opportunité de ce workshop permet de suivre l'évolution de ce projet, en apportant un nouveau questionnement, dû notamment à un nouveau contexte. La notion de patrimoine face à l'évolutivité d'un bâtiment n'est finalement que mieux représenté par cet exemple.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE PATRIENTE

PLAN

I- L'Université Toulouse Mirail de Candilis, Josic et Woods, un ensemble architectural novateur représentatif d'une société en évolution.

A-Idéologie de l'agence Candilis, Josic et Woods

- a- Système Stem/Web: de l'échelle urbaine vers l'université
- b- L'université pour tous
- c-La flexibilité comme ouverture à l'évolution: les spécificités du système

B-Un projet en perpétuelle transformation

- a-Malfaçons dès réception: livraison 1971 >Projets d'amélioration localisé
- b-Projet d'un réaménagement global: des schémas directeurs

II- Au regard des considérations patrimoniales et de l'évolutivité du projet d'origine, comment les architectes ont-ils répondu au projet de démolition-reconstruction de l'UTM.

A- L'Université Toulouse Mirail, un héritage Moderne

- a- La notion de patrimoine architectural et les valeurs qui l'animent
- b- Evolutivité et authenticité

B-Interprétations diverses face aux notions d'évolutivité et de patrimoine.

a-Viguié

- «*Patrimonialisation type monument historique*»
- Reconstruction affirmant le renouvellement, avec respect de l'échelle.

b-Scau

- Réhabilitation avec isolation par l'extérieur
- Reconstruction en respect de la trame originelle et de l'échelle.

c-Raymond

- Démolition totale
- Reconstruction à «l'identique» dans les idées.

d-Valode et Pistre

- Table-rase
- Reconstruction dans «l'esprit de»: réinterprétation des principes de Candilis.

III- Chapitre d'ouverture: des alternatives possibles.

A- L'Université Libre de Berlin par Foster

- a- Contexte de l'université libre pensée par Candilis, Josic et Woods
- b- Projet de réhabilitation de Foster

B- Le cas du bâtiment 18, ultime vestige de l'UTM

- a-Organisation du Workshop
- b-Potentiels pour la préservation du fragment

INTRODUCTION

Afin de comprendre en quoi l'université du Mirail constitue un élément singulier dans le paysage Toulousain, il convient de se replonger dans le contexte historique et social dans lequel a été conçu cet ensemble architectural.

Dans les années 1960, Louis Bazerque, Maire de Toulouse, lance le Projet de Ville Nouvelle avec comme volonté de faire de Toulouse une «Métropole d'équilibre». Toulouse connaît un accroissement démographique considérable passant de 250 000 habitants en 1945 à 390 000 en 1968¹. Face à cet essor de la population, la vieille ville atteint ses limites et les problèmes d'urbanisme et de logement voient le jour. Pour répondre à toutes ces contraintes de logement, d'équipement et de dynamisme d'une Métropole d'équilibre, Bazerque lance en 1961 un concours pour l'aménagement d'un territoire qui fonctionnerait en complémentarité de la ville centre. L'idée est que cette extension entre dans une vision globale et devienne le centre régional de Toulouse. Le secteur du Mirail sera alors retenu, notamment par rapport aux facilités d'acquisition des terres agricoles et par la faible présence d'habitat qui évitera les problèmes d'expropriation et de relogement². Le Mirail devint alors une Zone à Urbanisé en Priorité, et recevra près de 25 000 logements pour 100 000 habitants sur 680 ha.

Le concours de 1961, sera alors composé en deux phases, où la première consiste à exposer les grandes lignes du projet d'ensemble et la deuxième de définir précisément les plans. Le programme comprend la réalisation de logements, d'équipements et de lieux de travail, pour éviter notamment l'effet de cité-dortoir, sans devenir totalement autonome³. L'équilibre entre les deux villes est primordial. Lors de la première phase du concours, dix projets ont été retenus dont celui de l'équipe Candilis, Josic et Woods. Leur proposition de système à prolifération organique donnant un résultat très graphique à d'abord intrigué, entre nouveauté et incompréhension⁴. Lors de la deuxième phase, le trinôme se démarque par la qualité de ces espaces de circulation qui par leur organisation en «Y» et la délimitation claire des voiries primaires et secondaires amenant une qualité dans les usages, révèlent une économie de moyens considérable pour un ensemble de cette échelle⁵. C'est ainsi qu'en 1962, l'équipe d'architectes est définitivement lauréat et présente le projet à la municipalité et aux habitants. (fig.a)

En correspondance avec l'accroissement démographique, la population estudiantine de Toulouse augmente, passant de 800 élèves en 1940 contre près de 7200 en 1964⁶. Louis Bazerque, gardant en tête l'objectif de Toulouse Métropole d'équilibre, souhaite se doter de trois grands pôles universitaires, dont le site de l'Arsenal qui recevra l'université de Droit, le site de Rangueil pour l'université de Sciences et Médecine, et l'université de Lettres qui reste à déterminer. Le projet du quartier du Mirail suit son cours, et le maire va obtenir des terres supplémentaires au cœur de la nouvelle ville. S'ouvre alors entre 1964 et 1965 des discussions avec le Ministère de l'Éducation autour de la faisabilité de la construction de l'université de Lettres au Mirail, qui vont se solder par la réservation de 35 ha de terrain. Il paraît alors logique de confier le projet de l'université des Lettres à la même équipe chargée de la ZUP qui est donc, Candilis, Josic et Woods. Les architectes vont alors adapter leur plan pour accueillir cette université qui fera parti intégrante du système global du quartier.

Notes:

¹ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poïesis, 2008- p.46, chap «Genèse d'un projet de ville».

² *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poïesis, 2008- p.48, chap «Genèse d'un projet de ville».

³ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poïesis, 2008- p.52, chap «Genèse d'un projet de ville».

⁴ Jean-Marie Lefèvre dans *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poïesis, 2008- p.54, chap «Genèse d'un projet de ville».

⁵ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poïesis, 2008- p.61, chap «Genèse d'un projet de ville».

⁶ *Mirail université, 1964-1974, un projet futuriste*- Claire Sarazin, 2012, vidéo



Figure a : *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008, p.83

En 1967, l'enseignement supérieur fait face à une nouvelle crise, avec une augmentation des étudiants et une pénurie des enseignants. Toulouse n'est pas épargné, et la rentrée 67 se fait dans de mauvaises conditions d'accueil. L'université de Lettres qui est toujours dans les locaux du centre ville souffre de cette situation et réclame son déménagement sur le site du Mirail. En 1968, la faculté n'est toujours pas construite, entre autre à cause du manque de financement mais également parce que le projet n'est pas encore finalisé du côté des architectes. Sous la pression et les révolutions des étudiants et des enseignants, les premiers enseignements de l'université de Lettres seront déménagés et installés dans les locaux du Château du Mirail en attendant le déblocage de fonds par le recteur de Toulouse, pour lancer la première phase du chantier de l'université.

Sur cette décision prise en urgence, Josic qui est en charge de la conception de l'université, dessine un bâtiment vu comme provisoire. Il s'agit alors de réaliser un bâtiment en structure métallique et acier Corten, en faisant référence à l'Université Libre de Berlin réalisé par la même équipe quelques années plus tôt². Ce bâtiment provisoire est donc pensé comme une expérimentation qui servira de guide pour les constructions futures. Dès lors, nous pouvons observer l'amorce des difficultés à venir. En effet, le financement est certes déblocqué, mais reste très limité, ainsi l'acier Corten souhaité, sera remplacé par des tôles d'acier classiques, qui seront peintes en marron pour rappeler l'effet visuel du Corten. Le cadre provisoire rend acceptable les adaptations, mais nous verrons que c'est l'ensemble du campus qui sera touché par les contraintes financières qui résultent des batailles politiques qui s'expriment également à l'échelle du grand projet de la ville du Mirail. La deuxième phase de construction du campus subira donc des transformations dû au financement minimal, où l'acier laissera place au béton armé, et où les entreprises de construction vont mettre en place des procédés plus ou moins efficaces afin d'accélérer le chantier³, donnant suite à une série de malfaçons.

Lors de la livraison du chantier en 1971 la maîtrise d'ouvrage ne réceptionne pas l'université à cause des nombreux vices de construction. Cependant, par la présence déjà effective des certains enseignements sur le campus, l'université sera tout de même utilisée et ouverte au public. L'affaire est portée devant la justice, et pendant toute la durée du procès, c'est-à-dire près de 30 ans, l'université ne profitera d'aucun travaux d'entretien ou de réparation des malfaçons⁴. Cet état de départ déjà altéré, sera notamment l'une des causes principales de sa dégradation croissante et de sa désaffection par nos contemporains.

Entre 1990 et 2000, l'université va connaître ses premières démolitions ponctuelles, avec le financement du Plan d'Urgence et du premier Contrat de Plan Etat Région. En 2001, la présidence de l'université décide de lancer une réflexion plus globale, sur l'état et le devenir de l'ensemble du campus du Mirail. L'Université s'oriente tout d'abord vers une démolition totale du campus, mais après différents diagnostics techniques sur l'état sanitaire de la structure, la possibilité de conserver une grande majorité du système est envisageable. Différents schémas directeurs vont être successivement votés afin d'organiser le projet de démolition-reconstruction de l'université et d'établir les préconisations quant aux parties qui peuvent être réhabilitées. La valeur patrimoniale du campus est explicitée et reconnue par l'une des équipes en charge du schéma directeur à partir de 2006⁵. L'ingéniosité du système existant peut s'adapter aux évolutions et être réhabilité malgré sa détérioration et les défauts de

Notes:

¹ *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault, 8 avril 2010, vidéo

² *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008- p.102-103, chap «Naissance d'une ville- L'épreuve de la réalisation».

^{3,4} *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault, 8 avril 2010

⁵ Atelier Choiseul: *Diagnostic et scénario*, novembre 2008

construction. Le schéma d'aménagement de 2011 ira dans ce sens, en proposant la préservation du coeur de campus, c'est-à-dire la majorité du système Candilis, et la démolition des parties en moins bon état structurel. Nous pouvons donc comprendre que dans ce projet de démolition vu par les architectes et urbaniste en charge de la constitution des différents schémas directeurs et d'aménagement, ce qui est remis en question, c'est l'état structurel et sanitaire des bâtiments, non pas les principes architecturaux développés par les architectes d'origine.

Il y a alors la troisième phase de la reconstruction qui est lancée. Quatre projets sont en concours, et chacun d'eux proposent une vision singulière de ce qui fait patrimoine et de ce qui doit être conservé ou non dans le projet de l'université de Candilis, Josic et Woods. Dans l'étude suivante, nous observerons comment ces différents architectes se sont saisis de la question patrimoniale et du déjà-là dans leur propositions. Mais interrogeons nous dès maintenant sur le choix de la maîtrise d'ouvrage. L'Université nomme lauréat, l'agence Valode et Pistre qui propose une démolition totale du campus et une reconstruction censée s'inspirer des principes des architectes d'origine. Censée, car en analysant les principes mis en place, nous nous retrouvons face à une rupture totale avec l'idéologie développée par le célèbre trio du Team Ten. Finalement, dès lors que la démolition totale est envisagée, l'idée de l'évolutivité du système originel n'est-elle pas déjà complètement niée?

Il y a là plusieurs questions qui restent vaines. Pourquoi choisir la démolition totale alors que l'Université porte derrière elle plus de 10 ans d'études démontrant le potentiel du système en place? Quel est le sens de cette table rase reconnue qu'à demi-mot? D'un côté l'Université montre des préoccupations face à leur patrimoine immobilier en engageant des expertises de divers architectes, et d'un autre côté, en même temps qu'elle sélectionne le projet de table rase, elle transforme l'appellation de l'Université Toulouse Mirail en Université Toulouse Jean Jaurès. Ce changement qui peut paraître anecdotique, n'est-il pas l'expression d'une volonté de changement radical? De rompre avec son passé, son histoire, l'image d'un quartier. L'idéologie de l'université pensée par Candilis, Josic et Woods est en profonde mutation. Que ce soit du point de vue de l'architecture, mais aussi de l'usage et de la signification de ce qu'est l'Université.

PREMIER CHAPITRE

I- L'Université Toulouse Mirail de Candilis, Josic et Woods, un ensemble architectural novateur représentatif d'une société en évolution.

A-Ideologie de l'agence Candilis, Josic et Woods

a-Système Stem/Web: de l'échelle urbaine vers l'université

Comme nous l'avons déjà évoqué en introduction, la création de cette université devait s'inscrire dans la même logique que la nouvelle ville du Mirail. L'université doit faire partie de l'ensemble et communiquer avec le système de prolifération à grande échelle. Cette intégration doit permettre à l'université d'être un lieu de communication et d'échange entre les étudiants et les habitants: «*La ville entière était l'université*»¹.

Dans un premier temps, observons rapidement, les principes mis en place pour l'organisation de la ville du Mirail. Les architectes ont développé un système organique proliférant en forme de «Y». Il faut savoir que l'équipe Candilis, Josic et Woods qui fait parti du Team Ten, propose dans cette période de nombreuses réflexions théoriques sur l'architecture et l'urbanisme. Ainsi, vers 1960, les architectes mènent une réflexion sur l'urbanisme concernant l'organisation des grands ensembles, en ayant conscience des mutations qui touchent la société de cette époque. C'est ainsi qu'ils vont intégrer une quatrième dimension dans la réflexion architecturale, qui est celle du temps, de l'évolutivité, ce qui leur permettra de penser la ville comme un véritable système vivant. Ainsi, ils déclarent que «*L'évolution constante et rapide de notre société ne permettra pas la stratification de nos villes. Il ne s'agit pour nous de concevoir des bâtiments flexibles, mais d'établir un milieu organique dans lequel des bâtiments appropriés à leurs fonctions pourront exister, et d'encourager une réaction entre ces bâtiments et leur milieu. Il est clair qu'une composition purement formelle ne peut convenir à une société en évolution rapide, car la nature d'une telle composition est statique, précise et fixe. Des bâtiments qui, jadis, restaient valables pendant cinquante ans sont aujourd'hui périmés au bout de cinq ans.*»²

Sadrach Woods développera plus précisément les notions de Stem et de Web, qui vont appuyer la plupart des projets de l'équipe d'architectes. Tout commence en 1961, avec l'idée de Stem, d'une tige, d'un réseau linéaire qui se propage en arborescence sur le territoire en fonction des usages et du temps. Pour le quartier du Mirail, ils vont justement utiliser cette notion en partant de l'idée d'une croissance organique le long d'un lieu de haute densité appelé le «centre linéaire»³. Il s'agit d'une «colonne vertébrale»⁴ qui devra relier tous les quartiers de la ville afin d'éviter l'isolement des habitants. Les immeubles d'habitations suivent cette linéarité et composent cette colonne vertébrale. (fig.b) Ce qu'il faut retenir du Stem, c'est son organisation en système organique arborescent, comme le développement d'un arbre, caractérisé par sa capacité d'évoluer dans le temps et d'accepter le hasard et l'évolution de la société.⁵

Il faut ensuite ajouter à cette définition, la notion de Web qui sera théorisée en 1962. Ici Woods prend en compte une société qui serait universelle, où l'espace forme un tout. Il considère que ces réalités doivent s'exprimer dans les manières de réfléchir et d'organiser l'architecture et l'urbanisme à cet époque. Le Web est pensé comme un réseau défini comme: «*non-central initialement, poly-centrique au fur et à mesure de sa vie.*»⁶ Il y a là encore, une prise en compte du facteur temps car on autorise, on

Notes:

¹ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008- p.140, chap «Naissance d'une ville».

² *Urbanisme*, Candilis, Josic, Woods, 1961, Le Carré Bleu, 003

^{3,5} *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault, 8 avril 2010

⁴ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008- p.78, chap «Genèse d'un projet de ville».

⁶ *Web*, Sadrach Woods, 1962, Le Carré Bleu, 003

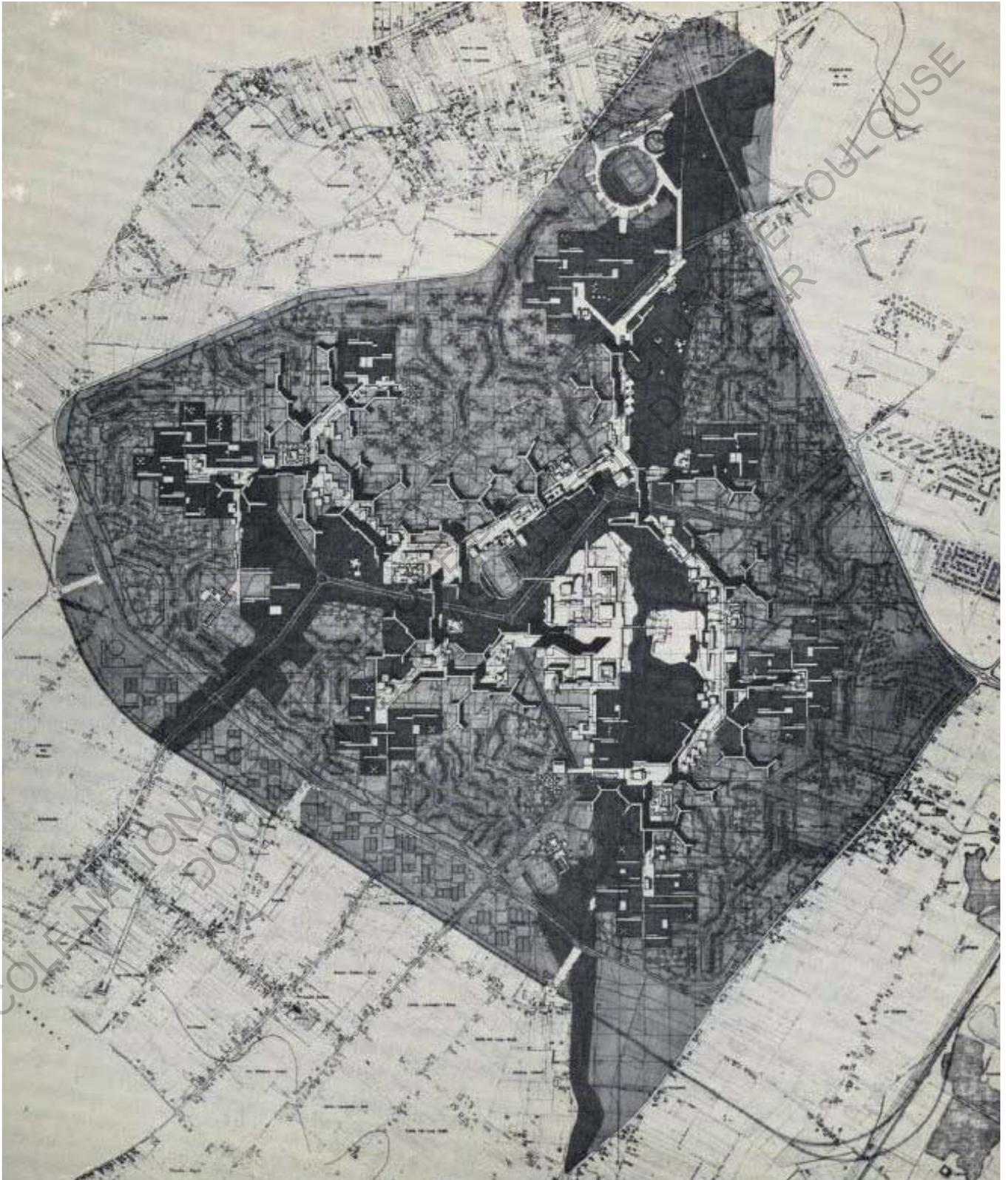


Figure b: *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008, p.79

prévoit la possibilité d'évolutions futures. Ce réseau Web peut être compris comme un réseau secondaire qui participe au système global du Stem, tout en suivant l'organisation linéaire qui permet une continuité de relation et de circulation entre chaque entité du système. Le but est de former une organisation continue entre chaque groupe de logement et chaque activité de l'ensemble. Cependant, Woods souligne que «Le «web» n'est pas essentiellement un système de circulation, mais un système d'environnement. C'est le moyen d'établir une hiérarchisation à grande échelle, qui par son existence rend possible une expression individuelle à très petite échelle.»¹ En effet, la notion de Web, intègre également une question de gestion des échelles, plus précisément de l'échelle humaine qui doit circuler dans ce grand système universel. Cela pose des questions sur la hiérarchisation des voies de circulation piétonne et automobile, et notamment sur la gestion des circulations par rapport au facteur vitesse. En effet, dans cet ensemble de circulation continue linéaire, le temps de parcours ainsi que le confort qui y est lié est une réelle problématique. De cette manière, Woods précise que « Si l'échelle humaine veut survivre, elle doit soumettre toutes les autres échelles à l'endroit où elle veut subsister. (Un piéton sur une autoroute est tout aussi ridicule qu'une automobile dans la casbah). Une des dimensions du «web» doit être le temps passé à aller d'un point à un autre, aux différentes vitesses classées depuis l'homme à pied, jusqu'à l'homme en automobile. La mesure de la distance est le temps.»² Ainsi, l'organisation de la ville du Mirail autant que celle de l'université ont été pensées pour correspondre aux principes suivant:

«-Les systèmes seront tels que l'homme puisse, à travers eux, contribuer à la création de son propre environnement et par là même améliorer l'environnement total.

-Les systèmes ne se limiteront pas aux trois dimensions habituelles, ils auront également une dimension temps.

-Les systèmes seront suffisamment flexibles pour permettre leur extension et des transformations intérieures au cours de leur existence.

-Les systèmes resteront ouverts vers l'intérieur comme vers l'extérieur, qu'il s'agisse de systèmes moindres intérieurs, ou de systèmes plus importants extérieurs.

-Les systèmes feront preuve, à leur commencement, d'une intensité d'activité également répartie, de manière à ne pas compromettre l'avenir.

-L'étendue et le caractère des systèmes seront évidents, ou tout au moins constatable à partir de la compréhension des parties des systèmes.»³

L'évolutivité de l'architecture, du système, est au cœur de la réflexion. Nous allons donc observer les différentes propositions effectuées par Josic pour l'intégration de l'université dans l'ensemble en respectant ces principes de flexibilité, linéarité, continuité et évolutivité. Cela passera notamment par l'usage de la continuité de la rue-dalle.

Dans un premier temps, il propose la continuité du système de dalle-rue qui lie déjà les immeubles de logements entre eux. La dalle vient alors s'étendre et s'élargir pour former une grande place principale qui va ensuite se découper en trois rues, qui constitueront les trois axes principaux du réseau qui va desservir l'université. Le bâtiment de l'université se développe alors en linéarité, en continuité de ces axes principaux (fig.c). Vers 1967, Josic apporte des modifications et supprime le découpage des trois rues. En effet, pour ce projet, la dalle va directement au pied du bâtiment de l'université sans intermédiaire. Ce parvis va contourner l'université à l'ouest et se relier à celle-ci au nord (fig.d). La dalle accueillera des nouveaux bâtiments d'habitation qui seront compris dans l'enceinte de l'université et qui seront dédiées au logement étudiant et enseignant, tout en restant en lien avec les immeubles d'habitation prévu initialement. Puis, la figure de l'université se précise et se retrouve enserrée dans un

Notes:

^{1,2,3} Web, Sadrach Woods, 1962, Le Carré Bleu, 003

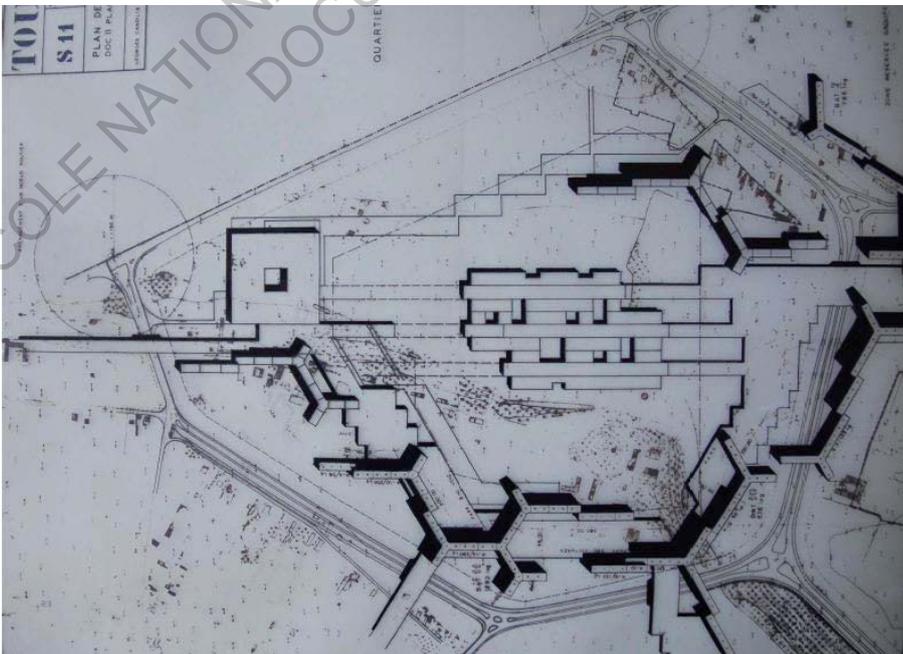


Figure c : Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité- Rémi Papillault- 8 avril 2010, dossier PDF, p.81

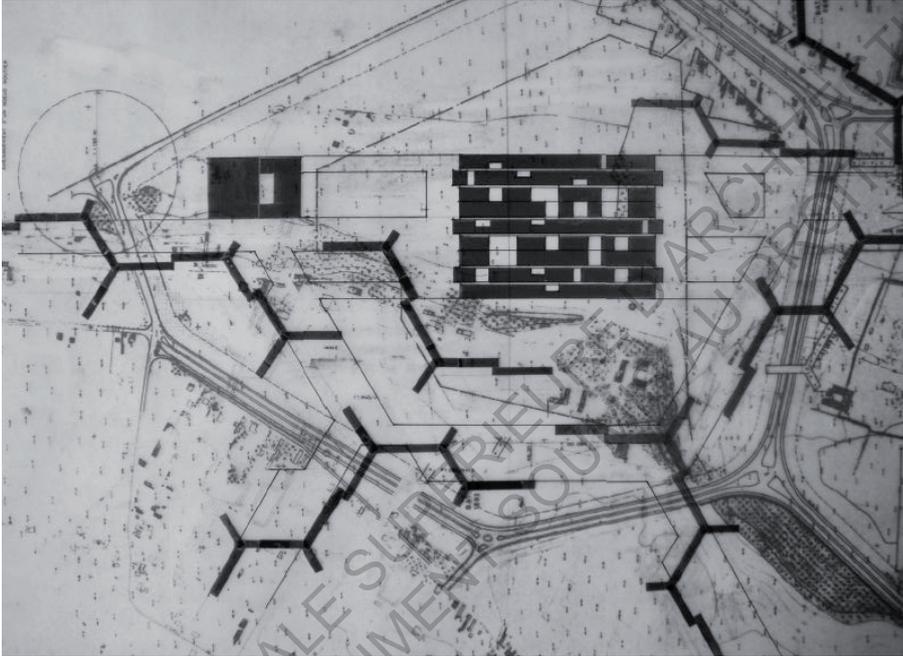


Figure d : Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité- Rémi Papillault- 8 avril 2010, dossier PDF, p.83

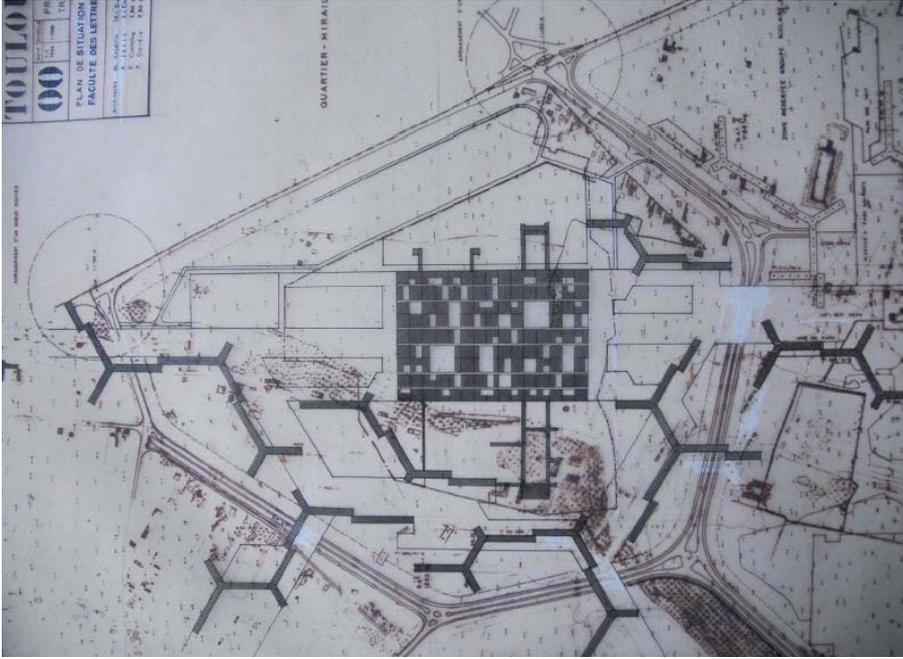


Figure e : Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité- Rémi Papillault- 8 avril 2010, dossier PDF, p.85

rectangle. La dalle sortant des immeuble d'habitations et créant une place, va suivre également cette forme rectangulaire et créer une sorte de socle, de support à l'université. Il y a donc la définition de deux sols différents, le sol naturel qui sera un sol planté, et le niveau de la dalle, qui constitue le réseau de rues qui dialogue avec le système global (Stem-Web) du Mirail. Ces rues qui feront le lien avec l'extérieur suivent une direction Nord-Sud/ Est-Ouest, et sont pensées comme les lieux de future extension de l'université.¹ (fig.e)

Finalement, vers 1970, en même temps que la première tranche de construction des bâtiments provisoires avance, les architectes continuent de travailler sur l'échelle urbaine. Dans la même période les élections sont perdues et les répercussions se font aussitôt sentir. Comme nous l'avons vu en introduction, le projet va devoir se plier aux limitations de budget. Ainsi, le grand système de dalle prévu initialement pour l'université se transforme en passerelles, même si elle continue tout de même de se prolonger autour de l'enceinte de l'université pour notamment accueillir l'école d'architecture. (fig.f,g)²

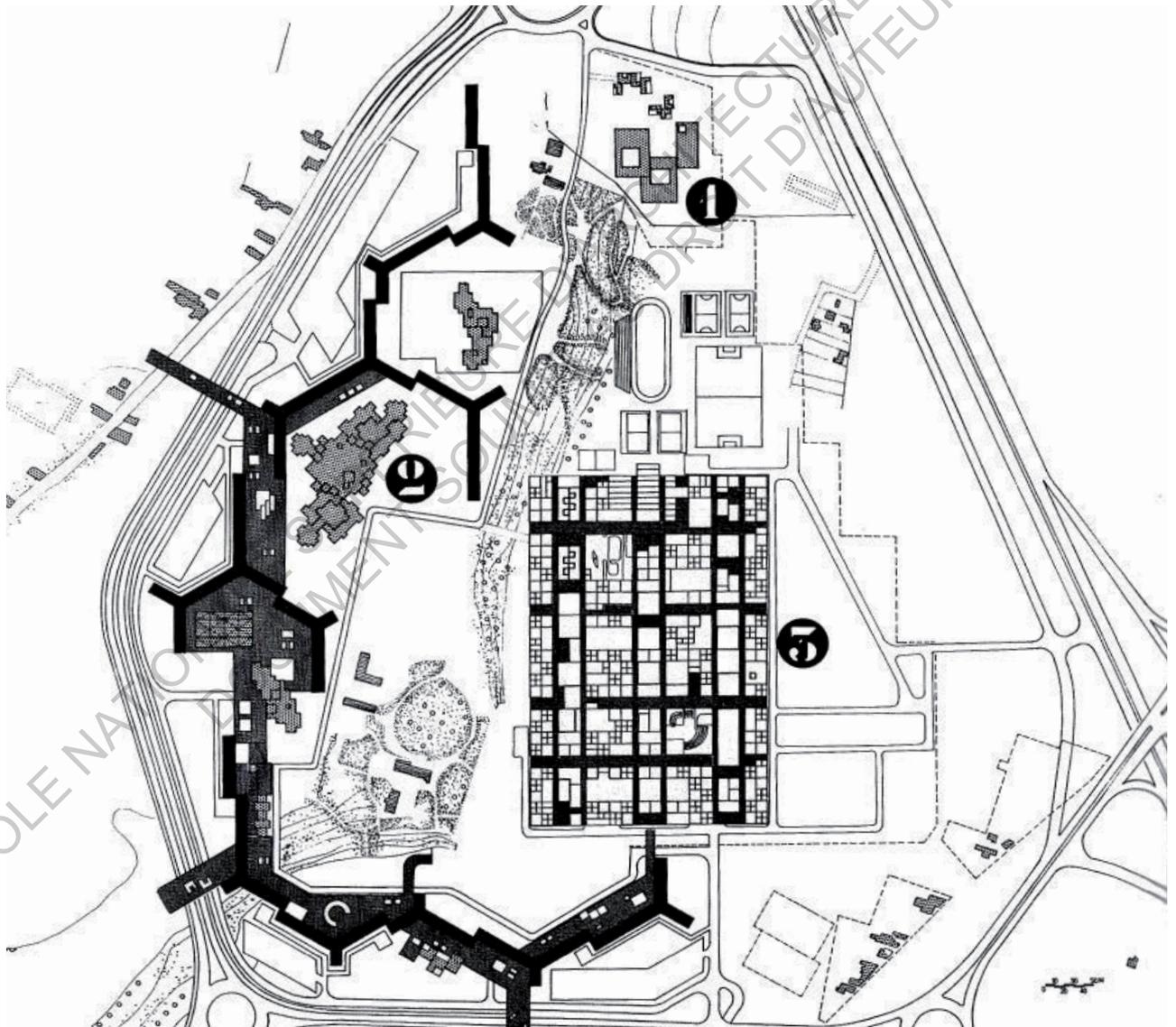


Figure f: Plans de l'Université Toulouse Mirail d'origine, de Candilis, Josic et Woods en 1964-65, *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008, p.138

Notes:

^{1,2} *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault, 8 avril 2010

Le plan de janvier 1970

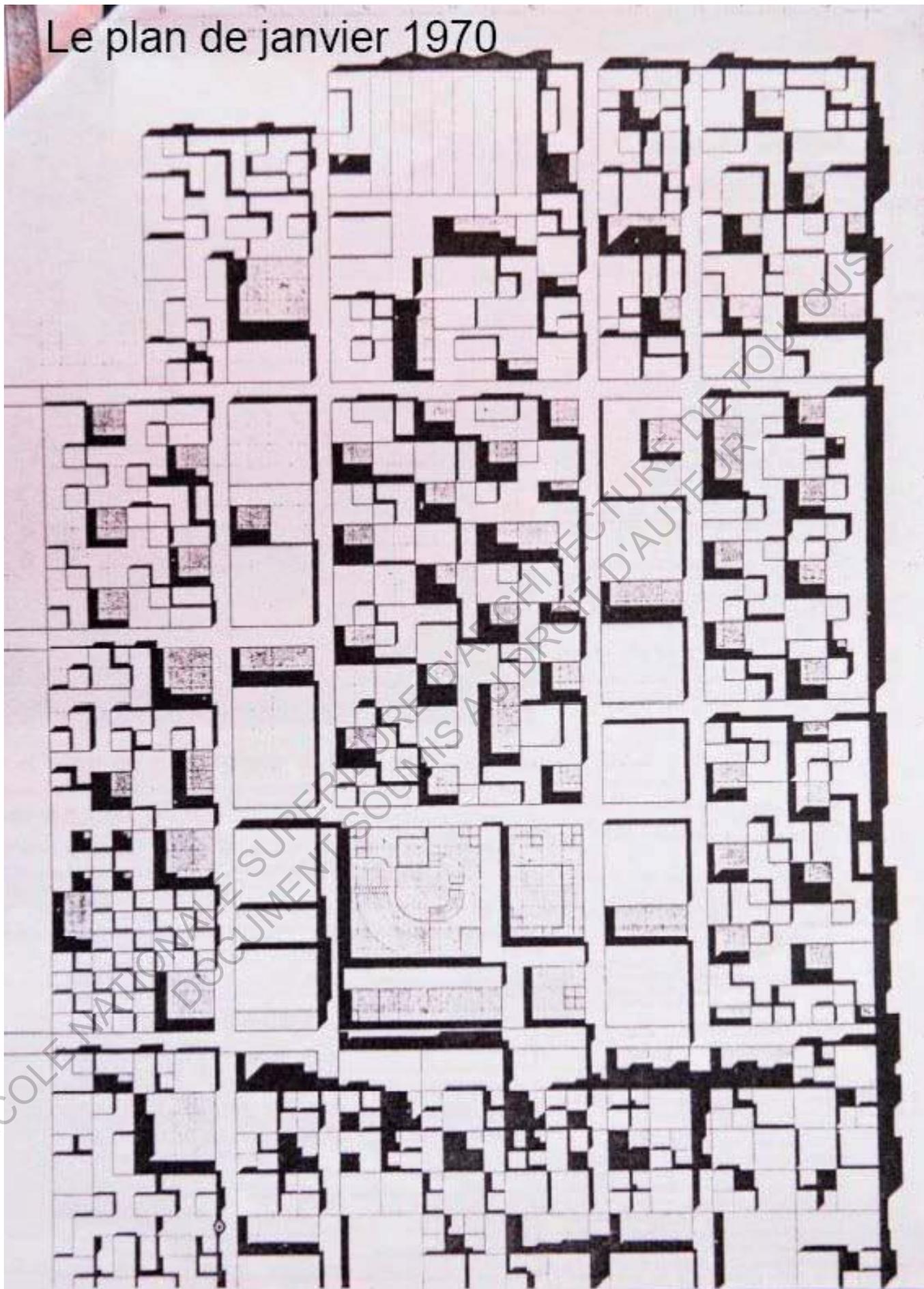


Figure g : *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault- 8 avril 2010, dossier PDF, p.104

b-L'université pour tous

Il est maintenant important de se questionner sur la manière dont l'université s'intègre dans le système de la ville, notamment concernant les usages. En effet, cette intégration relève d'une réflexion globale, que ce soit du point de vue du système architectural et urbain comme nous l'avons étudié précédemment, mais aussi et surtout concernant les usages, les liens possibles entre les habitants du quartier et les usagers de l'université. La volonté est de créer une université faisant «participer les étudiants à la vie des habitants»¹.

Ainsi, l'image du campus monumental, académique n'est pas envisageable. «*L'université-lieu doit avoir la possibilité de s'adapter aux conditions constamment croissantes de l'enseignement supérieur. Sans cette aptitude fondamentale, la nouvelle université meurt.*»² Les architectes vont alors développer l'idée d'une université qui s'étend à l'horizontale. L'idée du «Groundscraper» qui est à comprendre en opposition au Skyscraper, le gratte-ciel, que l'on vient ici aplatir et étendre au sol (fig.h). Ce procédé permet entre autre une propagation libre du système, et présente la capacité à s'adapter à des évolutions futures. Ce principe déjà expérimenté pour l'université libre de Berlin, dont ils remportent le concours en 1963 apportera beaucoup à l'expérience du Mirail. En plus des procédés architecturaux que nous observerons dans la partie suivante, il s'agit aussi et surtout d'une nouvelle manière de penser l'enseignement et la pratique de l'Université à la deuxième partie du XXème siècle.

En effet, pour leurs différentes universités tant celle de Bochum, Zurich, Berlin, ou celle du Mirail, les architectes souhaitent développer une «université pour le plus grand nombre»³. L'université est vue comme le lieu du savoir, de l'apprentissage et par conséquent de l'échange. L'idée est de créer un lieu facilitant les échanges entre tout les usagers, que ce soit entre les pratiquant de l'université eux-même et entre les habitants du quartier environnant qui peuvent fréquenter les lieux.

*«L'Université, à notre époque, doit être un lieu de rencontres, d'échanges d'informations, d'échanges d'idées et de recherche. Un endroits où étudiants, enseignants, chercheurs forment une communauté.»*⁴

Sur le plan des enseignements, il s'agit de supprimer toute sorte de ségrégation en regroupant différents enseignements dans un même bâtiment. Les rencontres entre les différentes disciplines sont alors facilitées. Tout les enseignements profitent des même qualités, il n'y a pas d'élite comme cela pourrait être le cas dans certaines universités classiques, de même concernant les relations entre professeurs, administratifs et étudiants. Tout les locaux sont identiques, tout les usagers sont traités à la même enseigne, et chacun profite de toutes les qualités de l'architecture. La vue, la lumière et l'espace de travail de qualité ne sont plus des critères réservés aux plus hauts placés. La hiérarchie universitaire est revue pour permettre des rapports facilités entre tout les usagers dans le but de créer une réelle dynamique d'échange.

C'est ainsi que les architectes expriment leur vision de l'Université lors du projet de l'université libre de Berlin et tout aussi valable pour celle du Mirail: *«Nous avons supposé que sa fonction principale était de favoriser un échange entre les personnes des différentes disciplines dans le but d'élargir le champ de la connaissance humaine. Notre intention, par conséquent, dans ce projet, est de procurer au sein d'une organisation le maximum d'occasions de contacts et d'échanges dans cette communauté qu'est l'«université», tout en préservant l'autonomie de chaque fonction spécifique.»*⁵

Les architectes exploitent cette dimension d'échange du savoir à tout les niveaux. Il s'agit de créer une

Notes:

¹ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008- p.138, chap «Naissance d'une ville».

^{2,4} *Des universités*, George Candilis, Architecture d'aujourd'hui, mai 1968

^{3,5} *Projet pour l'Université de Berlin*, 1964, l'équipe Candilis, Josic, Woods, Le Carré Bleu 001.

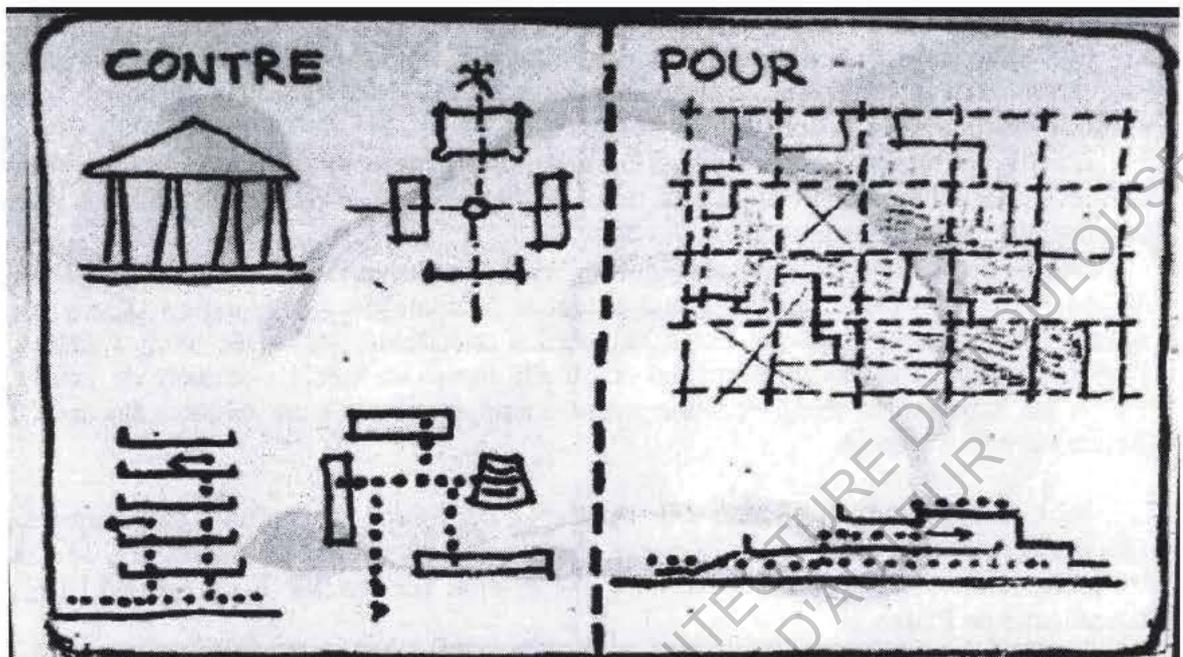


Figure h : *Des universités*, George Candilis, *Architecture d'aujourd'hui*, mai 1968

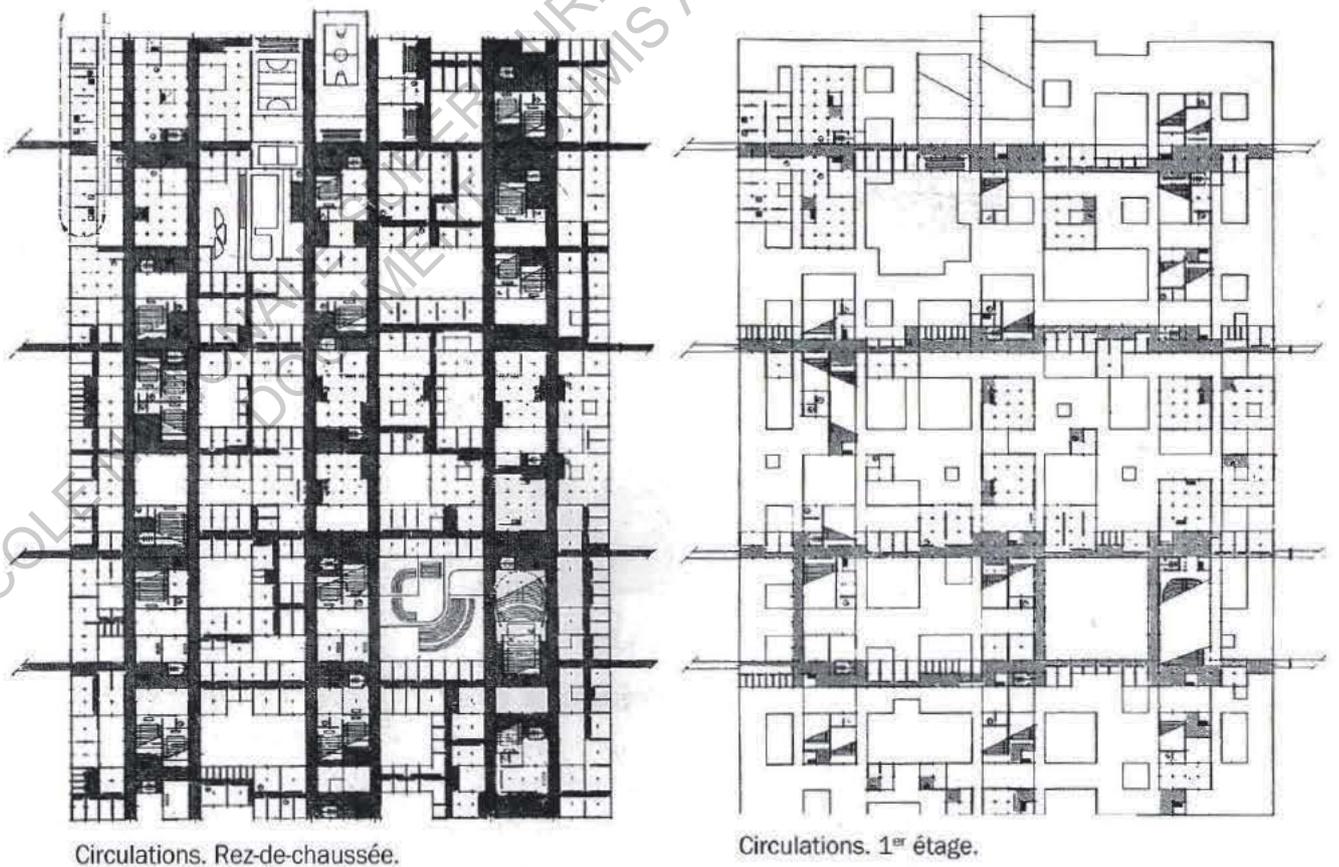


Figure i: Plans de l'Université Toulouse Mirail d'origine, de Candilis, Josic et Woods en 1964-65, *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poésis, 2008, p.140

véritable dynamique d'échange et de partage en intégrant l'habitant du quartier. Cela s'exprime par une hiérarchisation des espaces de circulation et de communication afin de permettre à n'importe qui d'assister librement à un cours. Ainsi le rez-de-chaussée prend une organisation plus libre, ouverte, avec toutes les salles accessibles au public. Tandis que le r+1 recevant des cours particulier et des bureaux, se retrouve plus clos¹(fig. i). Cette libre accessibilité s'exprime également par une multiplication des passages et rues ouvertes accessibles au public, et notamment par l'absence d'entrée principale à l'échelle du campus. Ce choix est important, car l'entrée est un espace fort de symbolique. Le refus d'une entrée monumentale et unique souligne bien la volonté des architectes de créer une université qui ne s'impose pas comme étant le lieu de représentation du savoir et du pouvoir institutionnel réservé à une catégorie particulière de la société. Cette université ouvre ses portes avec humilité et sans prétention, afin que chacun puisse se sentir invité de s'y développer librement. La même logique est développée à l'échelle des bâtiments. En effet, chaque entité, chaque UFR profite de différents accès aux locaux à partir des nombreuses circulations. Certaines salles sont même accessibles directement depuis les coursives. Les portes d'entrées sont sobres et en verre. Cette transparence permet notamment aux passants d'être capté par la démonstration d'un professeur et de s'y sentir invité si l'envie lui prends, ou de poursuivre sa route pour rejoindre son logement au Nord du campus.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCES LIBRE

Notes:

¹*Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008- p.140, chap «Naissance d'une ville».

c-La flexibilité comme ouverture à l'évolution : les spécificités du système

L'université du Mirail s'organise donc avec l'idée de Stem/Web et du Groundscraper. Ainsi, nous retrouvons le principe d'un étalement à l'horizontal, avec comme principe fondamental, le développement d'une nappe basse, en rez-de-chaussée et ponctuellement en r+1. Ayant conscience de la rapidité d'évolution des modes de vie et d'enseigner, les architectes ont donc essayé de créer un système qui soit capable de supporter des modifications dans le temps. «Le «web» doit être un système hautement flexible dans un monde d'une grande mobilité.»¹

Le point de départ est donc la trame neutre, avec comme module d'organisation un carré de 6x6 mètre. Cette trame va rythmer l'organisation des salles de cours en différents modules indépendants, jouxtant un réseau continue de coursives, de rues, qui forment des lieux de circulation et de lien entre chaque module d'activité. Cependant, le traitement des coursives ne s'arrête pas à sa simple fonction de circulation. En effet, il est important de noter que les architectes y place la vision d'un espace à part entière. Pour Josic, les espaces de circulation sont des lieux propices à la rencontre et à l'échange et peuvent recevoir des structures mobiles, démontables, en fonction de l'intensité de l'activité qui se crée à ces endroits. C'est l'idée de l'espace «poly-centrique»².

La trame carré s'organise donc par une structure en poteau-poutre béton permettant des façades libres qui s'adaptent très facilement à différents types d'ouvertures et d'organisation. De plus, la figure du carré qui présente justement l'avantage de ne pas être orienté, permet avec l'alliance du système porteur poteau-poutre, une modularité et une organisation des espaces très libre. Ainsi, chaque module peut fonctionner de manière autonome tout en faisant partie du système global. Concernant la qualité de la lumière et des vues, le système de façade libre permet à chaque salle de s'adapter afin d'être toujours en contact avec l'extérieur, grâce au réseau de galeries ouvertes (fig.j) et de patios environnant. Cette organisation fait d'ailleurs référence à un des précédents projets des architectes. Le projet de Fort Lamy au Tchad en 1964, où ils réinterprètent les principes de la Casbah concernant l'ouverture du lieu d'activité sur la rue et les cours³ (fig. k, k1). Ainsi, les salles de cours sont pensées comme des lieux ouverts, en dialogue continu avec l'extérieur, grâce aux patios, aux coursives ouvertes, et à la faible hauteur des bâtiments permettant de bénéficier d'un apport de lumière naturelle de qualité, et d'une ouverture visuelle sur le ciel.

L'organisation des patios suit donc la trame génératrice de 6x6 et apporte une diversité d'espace extérieur. En effet, les patios ne sont en fait que des ouvertures de la trame, se caractérisant soit par un seul carré de 6x6, soit deux carrés, soit de quatre carrés formant ainsi un véritable jardin intérieur. Ces patios qui sont tous plantés, seront soit fermé, c'est-à-dire enserré par des salles de cours -suscitant la surprise une fois dans la salle- soit ouvert, jouxtant les coursives, participant ainsi au réseau de circulation comme lieu de ponctuation dans la linéarité du système (fig.l;1). Il faut comprendre que ces patios sont pensés comme de véritables lieux de prolongement des salles de cours, en s'inscrivant scrupuleusement dans la trame du bâti. De plus, dans le cas des patios fermé, ils permettent aux salles de classes qui les jouxtent de communiquer entre elles, et pourquoi pas de permettre à deux classes de se réunir pour un cours en extérieur à deux voix? Le mot d'ordre est une fois de plus la flexibilité, l'évolutivité. En plus des patios, les architectes mettent en place un toit-terrasse qui fait partie intégrante du projet comme étant sa 5ème façade. Cette toiture participe à l'ensemble notamment par un jeu de niveau qui permet de venir attraper la lumière par des ouvertures en caissons surélevés. Elle est également accessible par endroit et participe ainsi au réseau de lieux de rencontre et de passage propre à chaque module

Notes:

^{1,2} *Web*, Sadrach Woods, 1962, Le Carré Bleu, 003

³ *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault, 8 avril 2010



Figure j: Coursive encore conservée. Bâtiment 18 le 20-11-2015

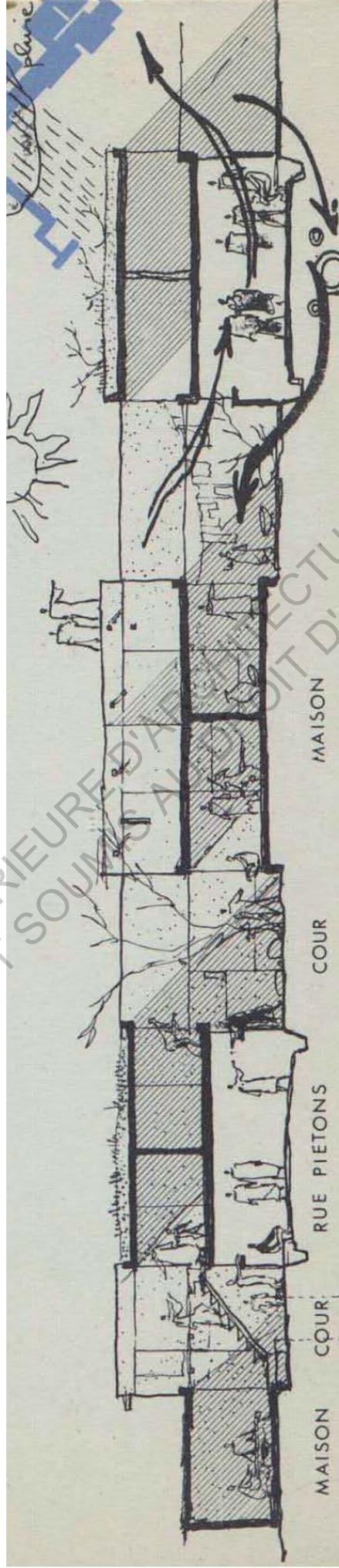


Figure k: Coupe d'une Casbah, projet de Fort Lamy au Tchad. Fort Lamy, Georges Candilis, 1965, Le Carré Bleu

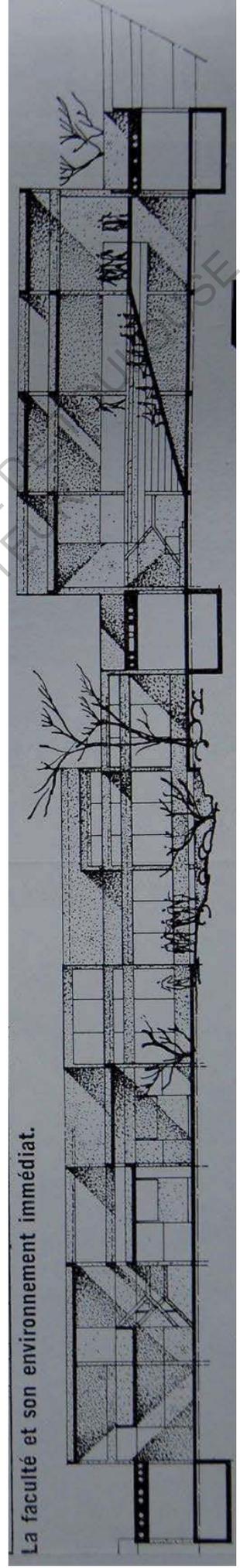


Figure k1: Coupe de principe sur l'université du Mirail. Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité- Rémi Papillault, 8 avril 2010

d'enseignement(fig.m,m1,m2,m3). Ce jeux de toiture est aujourd'hui d'autant plus intéressant qu'il propose un véritable jeu avec la nature. Chaque patio est planté, et pour certains, les arbres qui y sont disposé ont bien évolué depuis leur plantation. Cette dimension naturelle apporte une certaine poésie dans la prise en compte de la temporalité, d'une architecture pensée pour être évolutive. L'arbre peut donner la mesure du temps, qui passe comme imperturbable aux fluctuations de l'architecture qui l'enserre.

Concernant la matérialité du système il est possible de questionner l'utilisation de matériaux non noble comme le béton ou la brique. En premier lieu, il est possible d'admettre que ce choix soit en lien avec la recherche d'une architecture non-monumentale, qui serait donc en rupture avec les codes de l'académie classique. Même si nous avons observé dans les chapitre précédent que le métal avait été envisagé comme premier matériau, celui-ci répond à la même image du béton. De plus, la sobriété de ces matériaux permettrait sans doute une adaptabilité des bâtiments futurs, sans que ceux-ci conservent forcément la même écriture architecturale.

Le système entier présente bien un potentiel de développement ouvert à l'évolution. Concernant les modules bâti, les façades ont été traitées comme des faces à part entière, autonomes et surtout non porteuses, ce qui laisse une adaptabilité concernant leur futur appropriation. Les architectes partent du principe que *«Si l'enseignement se modifie, on modifie aussi les espaces»*, et cela est possible car *«ce n'est pas un bâtiment clos mais un bâtiment extensible»*.¹ Et en effet, la rigueur de la trame carré, permet l'ajout de modules supplémentaires où la continuité des coursives ne vient pas perturber le système déjà en place et permet au contraire de continuer le réseau de circulation existant. Le système peut continuer à croître librement tout en gardant la même logique de départ et en s'inscrivant dans la nappe originelle. De plus, le réseau de coursives, peut être vu à ses extrémité comme des points d'attente, qui peuvent justement recevoir le développement d'autres points d'activité. Tout cela est notamment permis grâce à l'alliance du système de prolifération, se basant sur les procédés du Stem/ Web, acceptant la dimension hasardeuse du temps, et de la trame neutre en structure poteau-poutre, qui par sa simplicité, permet d'évoluer librement. La base est posée, et ne demande qu'à être étendue. Josic confirme cette volonté du système uniforme de la nappe dans sa définition du Web: *«La flexibilité est garantie par l'uniformité de l'intensité initiale des activités sur le «web», de telle sorte qu'il puisse être accroché à n'importe quel point, et qu'il puisse lui-même s'accrocher aux systèmes plus importants à n'importe quel endroit. Ces liaisons déterminent des points de très grande intensité mais la flexibilité première reste toujours, et les points de densité qui surviennent à mesure que le «web» en vivant devient polycentrique, gardent leur caractère de mobilité.»*²

Tout cela, peut laisser penser que le système architectural développé ici, est prêt à recevoir et à subir des modifications dans le futur, pour s'adapter au mieux aux besoins contemporains.

Notes:

¹ *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008- p.140

² *Web*, Sadrach Woods, 1962, Le Carré Bleu, 003



Figure l: Patio ouvert: patio+coursive. Bâtiment 18 encore conservé le 20-11-2015



Figure l1: Patio fermé: patio+salles de cours. Bâtiment 18 encore conservé le 20-11-2015



Figure m: Jeu de toiture. Bâtiment 18 encore conservé le 20-11-2015



Figure m1: Jeu de toiture Bâtiment 18 encore conservé le 20-11-2015



Figure m2: Toiture accessible Bâtiment 18 encore conservé le 20-11-2015



Figure m3: Vue d'ensemble sur la toiture. Bâtiment 18 encore conservé le 24-03-2016

B-Un projet en perpétuelle transformation

a-Malfaçons dès réception: livraison 1971 >Projets d'amélioration localisé

Après avoir étudié les caractéristiques principales de l'université du Mirail, il convient d'effectuer un état des lieux afin de comprendre plus en détail l'origine du projet de démolition reconstruction. Les différentes fluctuations politiques se répercutent automatiquement sur le financement du chantier qui par ailleurs connaît certains retards. Le bâtiment provisoire en métal censé servir de guide ne trouvera pas suite, et l'ensemble du projet se fera en structure béton. Les architectes adaptent donc toute leur pensée métallique en béton, et les 18 modèles de poteaux censés s'adapter à une trame simple se révèlent très complexe à mettre en oeuvre¹. En effet, avec les jeux des différents niveaux de toiture et de dedans-dehors entre les modules, il y a autant de poteaux différents qu'il y a de cas particulier. Le plancher alvéolaire va également connaître certaines modifications. Manquant toujours plus de temps, l'entreprise de construction va décider «*de faire sécher le béton, en mettant sur le ferrailage de l'électricité ce qui va donner au plancher une courbe qui va engendrer toute une série de fissures et de malfaçons*»². S'en suit donc des fissures, des infiltrations d'eau pendant les fortes pluies, pendant l'hiver les salles sont exposées au froid. Comme nous l'avons abordé en introduction, le chantier ne sera pas réceptionné, et la maîtrise d'ouvrage engagera un procès qui durera près de 30 ans. Durant toute cette période l'université sera utilisée mais laissée en mauvais état, aucun entretien ne sera mis en place. Une négligence qui n'aura rien apporté de bénéfique, car l'Université sera débouté en 2001, pour la raison que 30 ans d'utilisation valent réception. Or l'université ne peut rester en l'état. Il faut résoudre les problèmes sanitaires et techniques.

Ainsi les premiers projets d'amélioration voient le jour dès 1990 avec le Plan d'Urgence qui financera la construction de l'Arche à l'entrée sud, et des Pétales 1 et 2 au nord du campus (fig.n). Puis entre 1994 et 1999, le Plan Campus est financé et lancera en 2000, la construction de la première tranche de la Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC), de la Maison de la Recherche et de l'UFR Histoire, Arts et Archéologie au nord du campus. L'université lance un audit technique en 1999, afin d'établir un diagnostic sur l'état réel du bâti dit «Candilis». Entre 2000 et 2006, commence la première tranche de la démolition-reconstruction de l'université. Pendant ce premier Contrat Plan Etat Région (CPER), on observera la construction de la Fabrique au sud à proximité de l'Arche, la 1ère tranche de l'UFR de Langues, Littératures et Civilisations étrangères (LLCE) à l'est du campus sur terrain vierge, avec une livraison en 2006, et la livraison de la BUC en 2004. La deuxième phase de la démolition-reconstruction de l'université se poursuit avec le CPER 2007-2013. Dans cette période, on observe le financement de la 2nde tranche de l'UFR LLCE, du Restaurant Universitaire en 2012 qui suit la ligne sud de l'Arche et de la Fabrique, et de l'UFR Psychologie qui intégrera les locaux réhabilités du Candilis à l'ouest du campus. Ces travaux vont donc s'établir pour la plupart en périphérie du coeur du campus dit «Candilis» (fig.o). Ainsi, une grande majorité du système sera conservée et utilisée jusqu'à la dernière phase de la reconstruction en 2013. Le lancement de la troisième phase en 2013 s'effectue par l'accord du Partenariat Public Privé, où le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'engage financièrement en ce qui concerne le coeur du campus. En 2012, le projet Miralis, de Valode et Pistre est choisi comme lauréat, et la troisième phase débutera avec la démolition du coeur de campus en 2013. Cette démolition soulèvera bien des débats, entre défenseurs d'une architecture conservant de grandes qualités malgré les défauts connus, et autres usagers en demande de renouvellement pour cet ensemble longtemps laissé à l'abandon.

Notes:

^{1,2}Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité- Rémi Papillault, 8 avril 2010

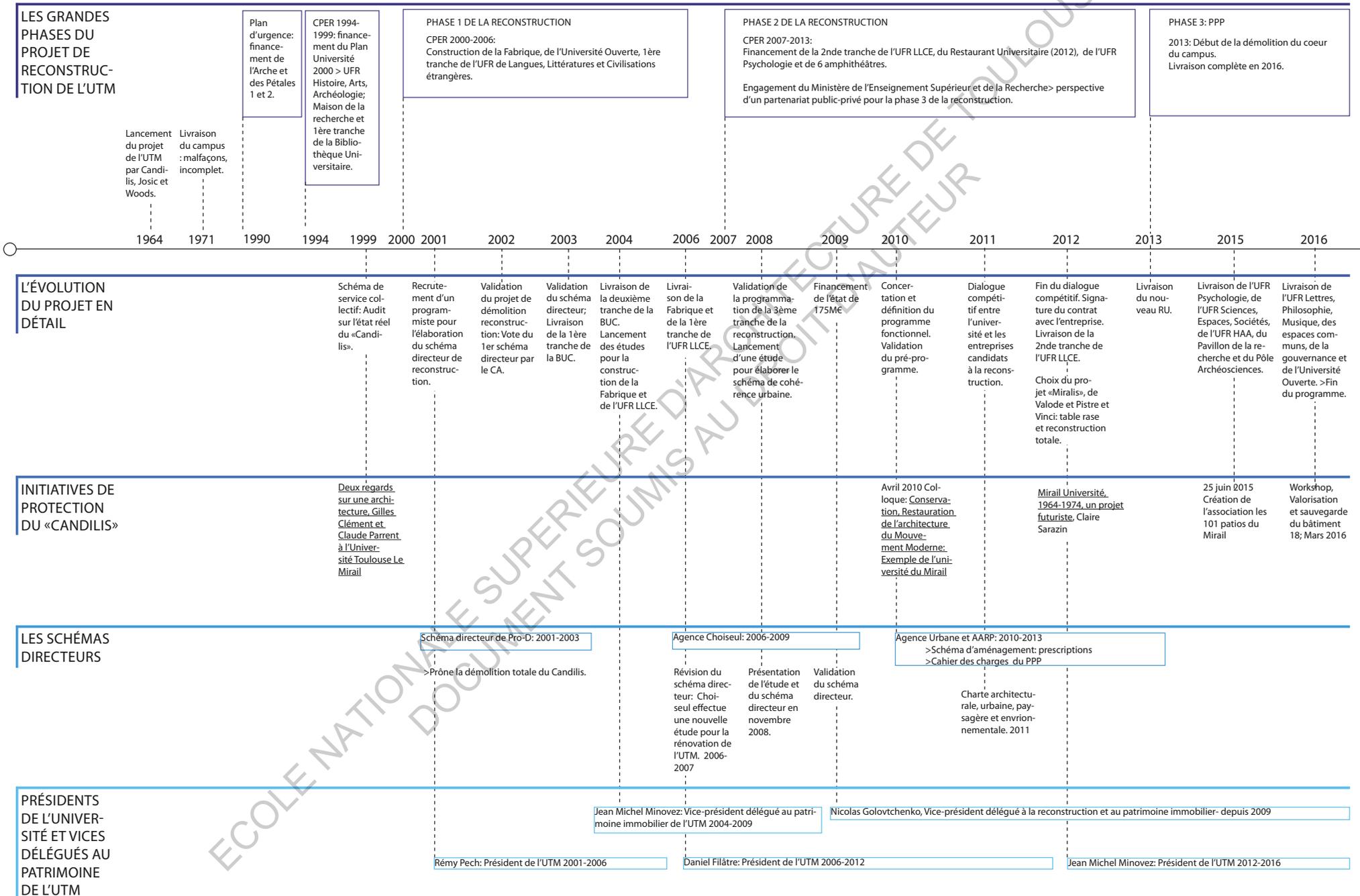


Figure n: Time Line concernant les évolutions de l'université après sa livraison, avril 2016



Figure 0: Plan des transformations ponctuelles du bâti de l'université Toulouse Mirail, état en 2012.

Phase finale du scénario
proposé de
rénovation complète

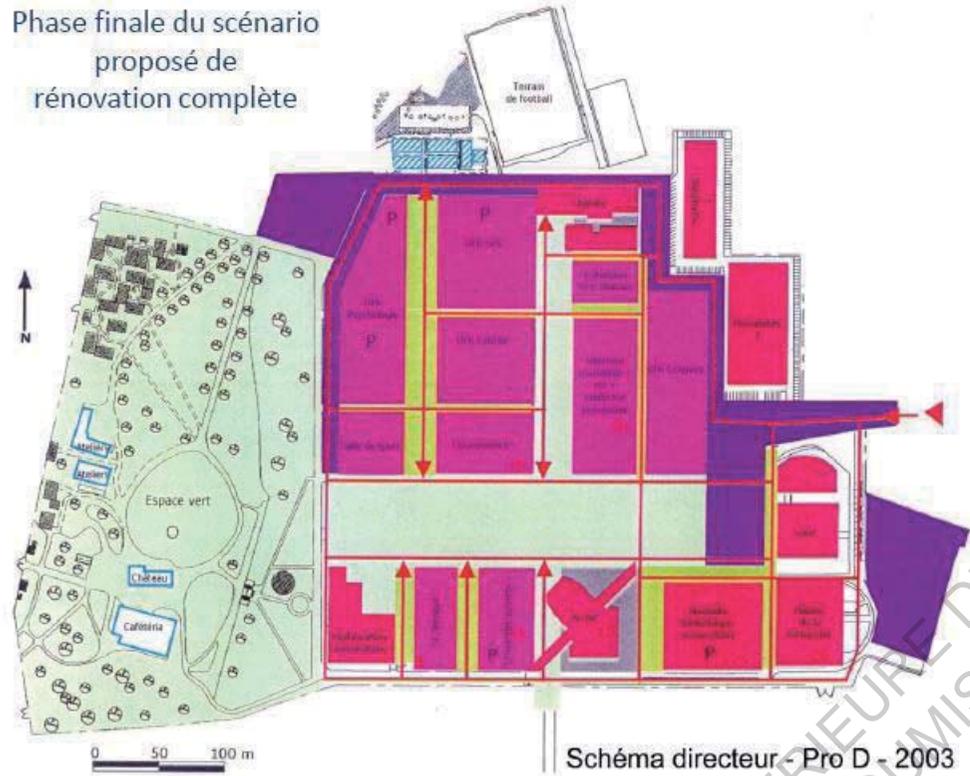


Figure p: Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, p.11, novembre 2008

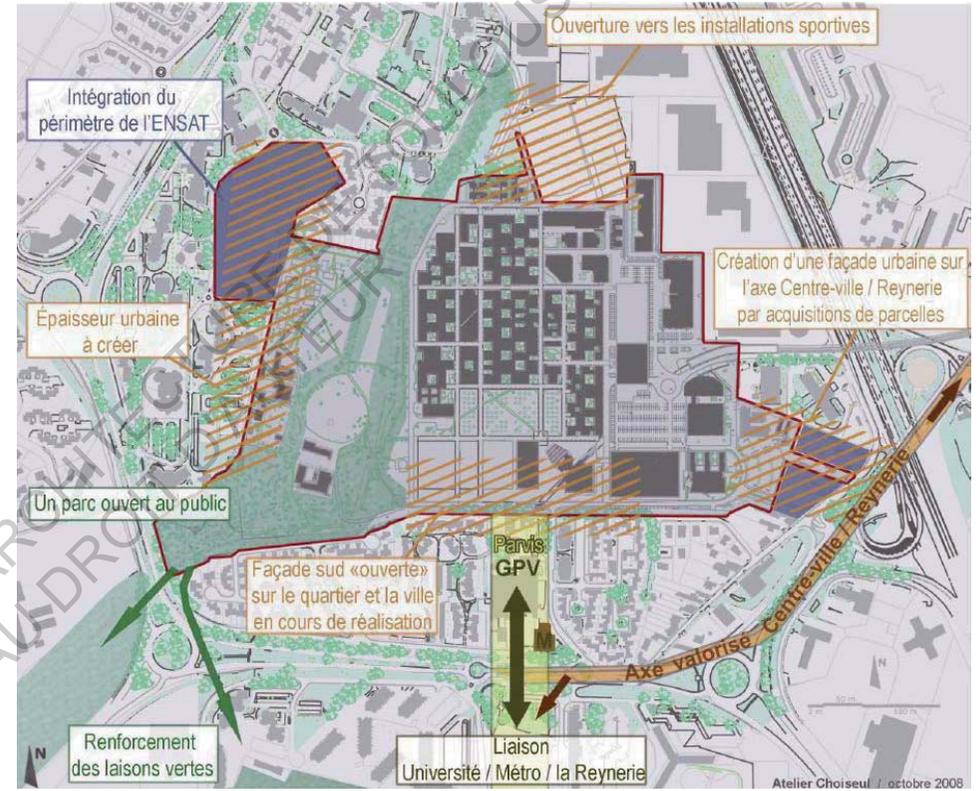


Figure q1: Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, p.19, novembre 2008

Principe de dalle

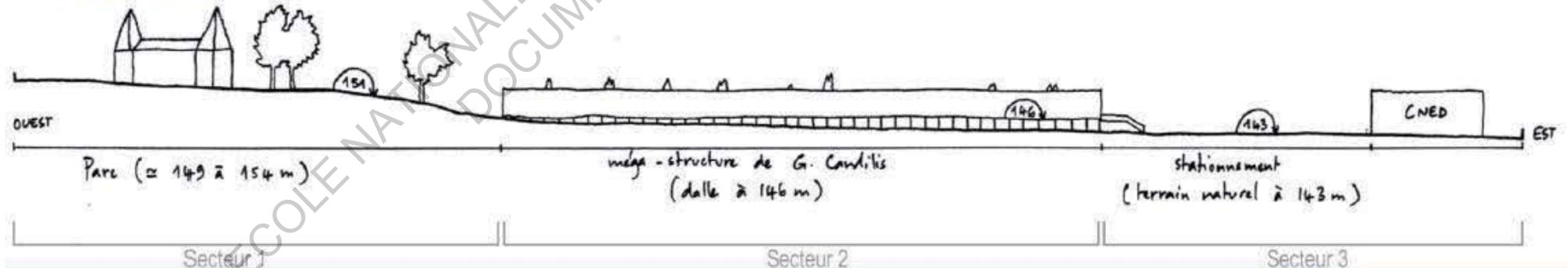


Figure q: Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, p.9, novembre 2008

b-Projet d'un réaménagement global: des schémas directeurs

Afin de bien saisir la logique de la mise en place de cette troisième phase qui concerne donc le coeur de campus, il faut revenir légèrement en arrière. En 2001, parallèlement à la série de travaux ponctuels engagé par les CPER, comme nous l'avons vu précédemment, l'Université lance un appel pour le recrutement d'un programmiste pour la gestion de la reconstruction à grande échelle à l'aide de schémas directeurs. Il s'agit de mettre en place une réflexion globale pour traiter de l'ensemble de l'université et ne plus s'inscrire dans des démarches ponctuelles.

L'histoire commence avec Pro-Développement en 2001, jusqu'en 2003. Cette agence va mettre en avant la volonté de démolir totalement le campus. En effet, elle considère que la réhabilitation de cet ensemble relève de «l'acharnement thérapeutique»¹. Ils vont préconiser un retour au sol naturel, en quittant le niveau de la dalle du projet d'origine. Véronique Granger, directrice d'études chez Pro-D, appuie leur décision en remettant en question l'un des principes fondateurs du projet d'origine: « *Le campus du Mirail est une pièce mal rapportée dans le projet initial de Candilis, en effet le plan de masse nie le sol naturel et s'en affranchit par un urbanisme de dalle, ce qui aboutit à casser les vues de l'est vers l'ouest, vers le parc, où la vue est bloquée par des constructions en élévation [...] la véritable topographie est en dessous. Il y a ici une potentialité de paysages et de points de vue qui sont occultés par la dalle. La faible déclivité à été prise en compte dans le schéma directeur, puisque les bâtiments ne vont pas au-delà de r+2. L'intérêt est de retrouver le niveau naturel*»². De plus, ils vont remettre en cause la justesse de l'audit technique de 1999, en affirmant que celui-ci a été mal chiffré, concernant une éventuelle surélévation de la bande centrale. Avant l'accord du schéma directeur, le Conseil d'Administration de l'Université ouvre le débat sur les propositions de Pro-D. En décembre 2002, le schéma directeur prônant la démolition totale du système Candilis et le retour au sol naturel est voté (fig.p). Les constructions ponctuelles suivent leur cours, et en 2003 l'ancienne Bibliothèque universitaire est démolie pour laisser place au futur bâtiment de la Fabrique Culturelle. Or, ce projet va prendre en compte comme sol de référence la dalle Candilis, comme cela va se révéler être le cas pour les autres constructions issues des précédents CPER comme l'Arche, l'UFR HAA ou la nouvelle BUC. Ainsi, dans le cas d'une démolition de ce niveau de référence, il deviendra assez compliqué d'établir des liens entre les constructions récentes et celles à venir, que ce soit d'un point de vue technique ou conceptuel. C'est alors que progressivement, le schéma directeur proposé par Pro-D va être remis en question, passant par un retour à la dalle comme niveau de référence, et la demande d'une nouvelle expertise technique.

Il y a alors un petit moment de flottement où l'Université relance le débat, et missionne l'Atelier Choiseul de 2006 à 2009. L'agence affirme sa volonté de retourner à la logique de la dalle (fig.q) de Candilis, et remet en question les intentions de démolition du premier schéma directeur. Suite à une nouvelle expertise technique, le bâti existant est examiné profondément et la valeur patrimoniale de l'ensemble va s'affirmer. En effet, en novembre 2008, dans leur document de présentation du schéma directeur, l'agence va donner une place très importante au caractère patrimonial de cet ensemble architectural représentatif de la pensée du Team Ten, tout en gardant à l'esprit le nouveau contexte dans lequel il évolue. Il y a une véritable volonté de tiré parti des potentiels du système existant tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux notamment comme le projet du Grand Projet de Ville (GPV), afin de replacer l'université du Mirail dans une nouvelle logique globale à l'échelle de la ville, comme le souhaitait finalement Candilis à son époque³ (fig.q1). L'atelier Choiseul va alors présenter les trois alternatives qui pourraient être envisagées concernant le cas du coeur de campus. Tout d'abord ils proposent comme

Notes:

^{1,2}Faut-il reconstruire le campus de l'université du Mirail?, JM Minovez lu par L. Barlangue, 8 avril 2010

³Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, novembre 2008

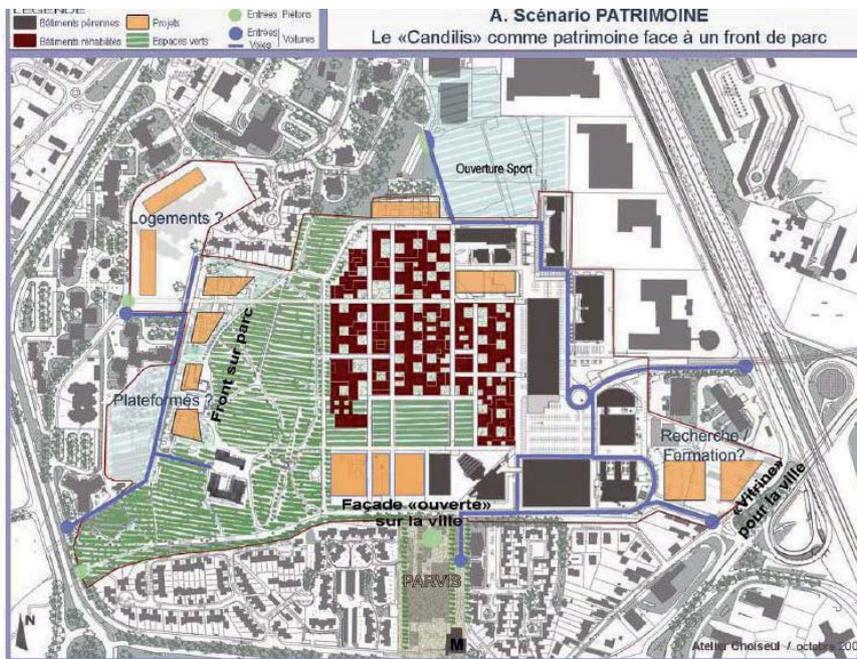


Figure q2: Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, p.34, novembre 2008

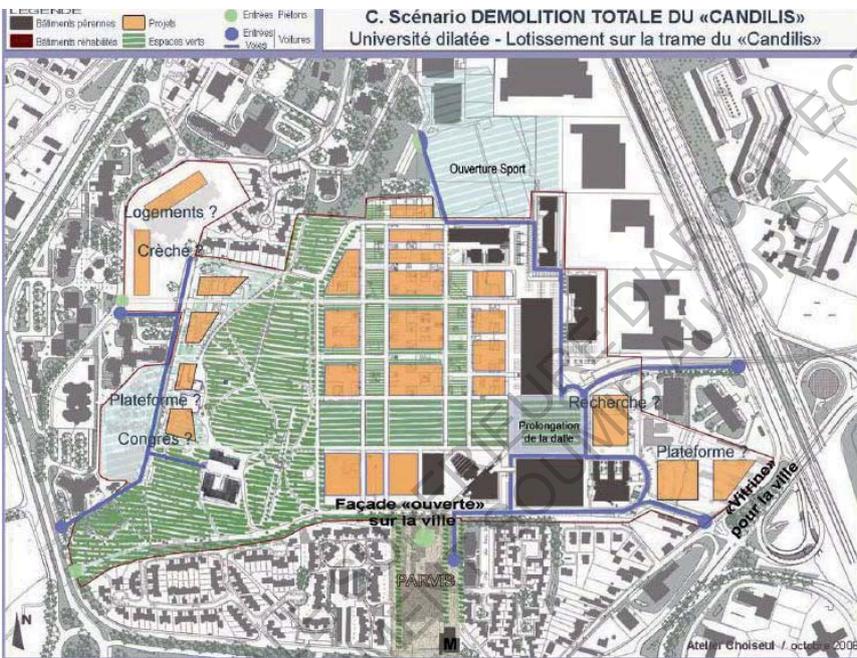


Figure q3: Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, p.46, novembre 2008

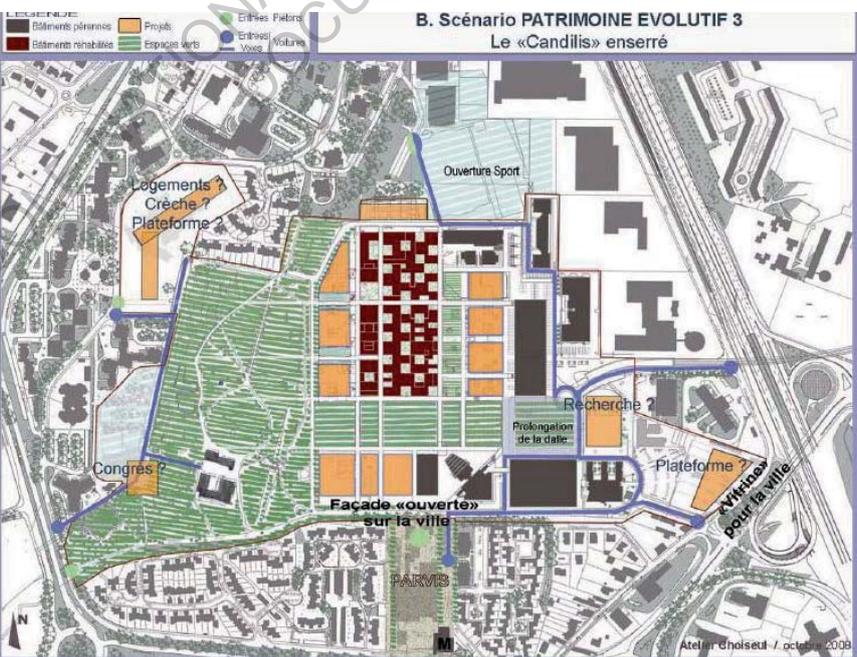


Figure q4: Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, p.43, novembre 2008

premier scénario d'aménagement, une démarche de patrimonialisation totale (fig.q2). Dans ce scénario la totalité du bâti Candilis est conservé et réhabilité. Les évolutions se feront sur la bande sud comprenant déjà des constructions récentes et sera alors exploitée comme une «façade ouverte sur la ville»¹ et sur la partie ouest du campus en lien avec le parc du château et des habitations.

Le deuxième scénario prend le contre-pied de cette proposition et expérimente la possibilité d'une démolition totale (fig.q3). Dans ce cas, l'agence préconise donc une démolition de tout les bâtiments, mais la conservation de la dalle et de la trame déjà en place. Pour la reconstruction il s'agira d'une «densification maximale du site»², et dans le cas où cette proposition serait retenue, l'agence met en garde sur «l'effet de lotissement universitaire qu'un tel édifice peut engendrer»³.

Le troisième scénario est plus nuancé, est propose trois variantes de ce qu'ils qualifient comme «patrimoine évolutif»⁴ (fig.q4). Dans ces trois propositions ils vont étudier le potentiel de chaque module bâti afin d'optimiser les interventions, en proposant à la réhabilitation le bâti en meilleur état et à la reconstruction les parties les plus vétustes. Nous étudierons ici, la troisième de ces variantes qui sera retenue pour le schéma directeur validé par le Conseil d'Administration en juillet 2009⁵. Cette proposition préconisera la conservation de la bande centrale du Candilis, et la démolition des petites bandes est et ouest. Avec cette disposition le coeur de campus constituerait un «coeur patrimonial»⁶ qui serait enserré par des nouvelles construction. La bande sud composée du patio ouvert, sera également dégagé vers l'est afin de renforcer la grande liaison est-ouest pour mieux intégrer les bâtiments se trouvant à l'est du campus.

A l'été 2009, après la validation du schéma directeur, l'Université vu l'ampleur du chantier, décide de recruter des assistants à maîtrise d'ouvrage afin d'élaborer une évaluation préalable pour le financement de la troisième phase de la reconstruction, le Partenariat Public Privé (PPP)⁶. L'agence Urbane et AARP prennent le relais et proposent alors un schéma d'aménagement qui privilégie la réhabilitation d'une grande partie du Candilis. Ce schéma d'aménagement va plus ou moins reprendre les grandes lignes évoquées par le schéma directeur proposé par Choiseul. Il s'agit ici de conserver et réhabiliter les petites bandes est et ouest et la moitié sud de la partie centrale (fig.r). A l'échelle urbaine, les recommandations générales privilégient l'idée d'université ouverte, principe fondateur du système de Candilis à l'époque. Il s'agit aujourd'hui de recréer des liens avec la ville en fonction des nouveaux usages. Notamment par le travail de la lisibilité des différents accès de l'université, avec à l'est l'accès par véhicule depuis la rocade, ou au sud l'arrivée principale des piétons par métro. A l'ouest il s'agira de renforcer les liens avec les quartiers d'habitation et au nord de créer une ouverture sur les espaces sportifs⁷. L'entrée sud sera également un lieu de potentiel pour recréer des liens avec le quartier de la Reynerie qui s'inscrit de le projet du GPV (fig.r1).

Concernant les espaces publics il est préconisé de renforcer le rapport au paysage, avec le traitement des patios, parcs et allées plantées (fig.r2). Les rues intérieures et les patios seront utilisées comme éléments de liaison dans l'ensemble de l'université⁸. Il s'agit également de renforcer les deux axes principaux de l'université, l'axe nord-sud et l'axe est-ouest. Concernant l'axe est-ouest il s'agit de mettre en place une grande prairie. Un dégagement planté qui assure la liaison est-ouest en traversant le campus dans sa largeur, du bâtiment du CNED jusqu'au parc du Château à l'ouest. L'axe nord-sud sera lui traité comme un grand mail assurant la liaison entre l'entrée sud partant de l'Arche jusqu'aux équipements sportifs au nord du campus⁹.

Notes:

^{1,2,3,4}Atelier Choiseul, *Diagnostic et scénario*, novembre 2008

^{5,6}*Faut-il reconstruire le campus de l'université du Mirail?*, JM Minovez lu par L. Barlangue, 8 avril 2010

^{7,8,9}Urbane et AARP, *Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale*, février 2011



Figure r: Urbane et AARP, Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, p.20, février 2011

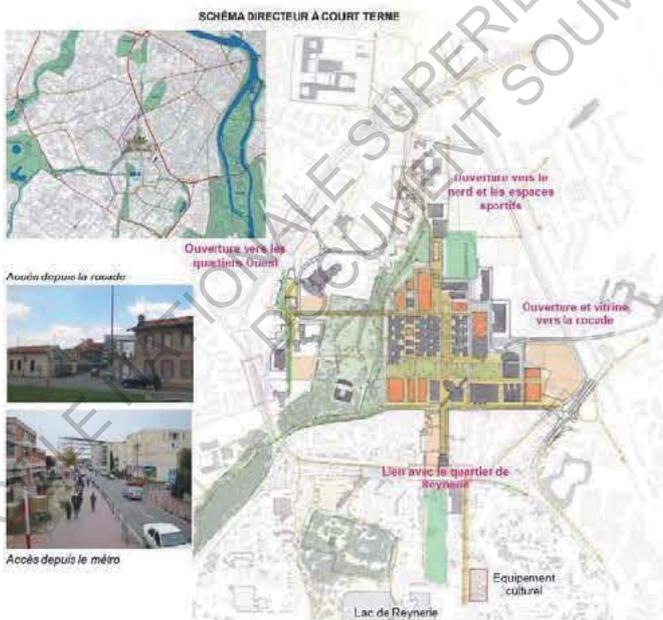


Figure r1: Urbane et AARP, Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, p.9, février 2011

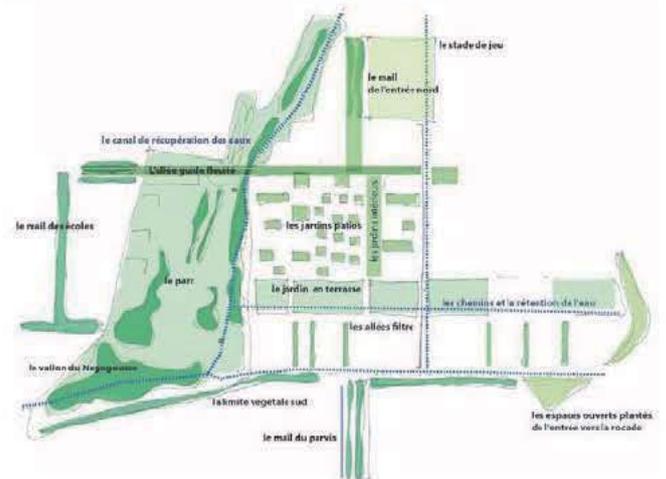


Figure r2: Urbane et AARP, Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, p.10, février 2011

Concernant les bâtiments réhabilités qui représentent donc la quasi-totalité du système, l'écriture architecturale devra être respectée pour la cohérence de l'ensemble. De plus, la toiture faisant partie intégrante de ce projet, et considérée comme une façade à part entière, devra également profiter d'un traitement particulier, tel qu'un revêtement en gravier pour les parties non visibles, végétalisée ou pour d'autres composé de panneaux photovoltaïque¹. D'un point de vue technique, le schéma d'aménagement établi une liste de préconisations très précise concernant les différents bâtiments et les problèmes qui y sont lié, tels le traitement de l'étanchéité, de l'isolation, de la matérialité etc.. Le tout est de conserver l'identité du lieu, à savoir le respect de la trame, de la structure poteau-poutre, des joints de dilatation, et des galeries. Ainsi les matériaux et couleurs réemployés pour la réhabilitation devront également faire référence au projet d'origine, comme la brique apparente, le béton brut ou l'acier Corten. Concernant les galeries, une rénovation peut être envisagée, dans le but d'apporter plus de lumière aux circulations et de mettre en valeur les modules bâtis².

Finalement, concernant les bâtiment neufs, les préconisations sont assez libres (fig.r3). De manière générale, il s'agira surtout de travailler la façade sud de manière à renforcer les liens entre la ville et l'université, et de restructurer le secteur nord. Il s'agira toutefois de conserver les alignements existants afin de garder une harmonie d'ensemble. Cependant il sera permis pour ces bâtiments de bénéficier d'une hauteur plus conséquente afin de s'adapter à son environnement proche. Il sera également primordial de conserver une vision globale du lieu, passant notamment par le choix des matériaux. L'agence veut éviter «l'effet série d'objets»³, qui n'auraient aucun lien les uns avec les autres. Ainsi afin d'assurer une cohérence à l'échelle du site, les matériaux et couleurs choisis devront également respecter l'identité existante du lieu.

Ce schéma d'aménagement rédigé en février 2011, sera validé pour la poursuite de la troisième phase. Ce schéma consiste donc à effectuer une liste de recommandations et de préconisations pour l'aménagement des espaces publics et des bâtiments neufs ou réhabilités pour la réalisation du PPP. C'est un document guide, que les architectes de la troisième phase doivent prendre en considération dans l'élaboration de leur projet.

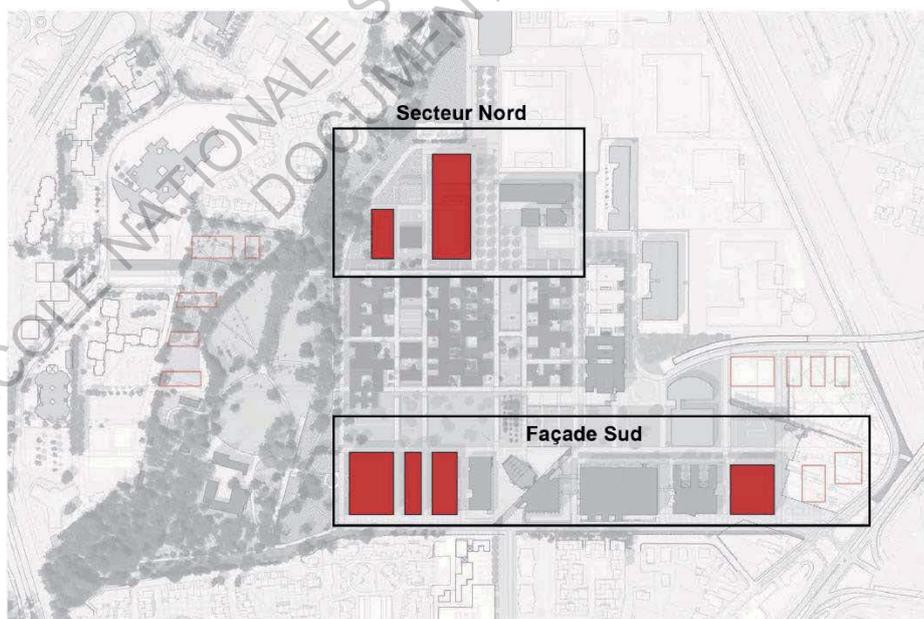


Figure r3: Urbane et AARP, Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, p.80, février 2011

Notes:

^{1,2,3}Urbane et AARP, Du schéma directeur au schéma d'aménagement, charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, février 2011

DEUXIÈME CHAPITRE

II- Au regard des considérations patrimoniales et de l'évolutivité du projet d'origine, comment les architectes ont-ils répondu au projet de destruction-reconstruction de l'UTM.

A-L'Université Toulouse Mirail, un héritage Moderne.

a- La notion de patrimoine architectural et les valeurs qui l'animent

L'université Toulouse Mirail, de Candilis, Josic et Woods représente un témoignage incontestable d'un courant de pensée architectural caractéristique du XXème siècle. Inscrit dans le courant du Team Ten, le trinôme développe une véritable réflexion sur l'architecture et la société qui les entourent, en intégrant l'échelle humaine au coeur de la recherche. Les systèmes mis en place relèvent d'une ingéniosité permettant à cette architecture de s'inscrire dans un environnement en évolution constante. Comme une conclusion au travail mené successivement à Bochum, Fort Lamy ou encore plus rapproché à Berlin, l'université du Mirail représente l'aboutissement de toutes leurs expérimentations¹. Suite à l'étude des différentes réflexions abordées par les schémas directeurs, il est alors possible de questionner les rapports existant entre l'Université du Mirail et la notion de patrimoine qui y réfère. Cela nous permettra également de mieux comprendre les stratégies mises en place, que ce soit pour l'élaboration des schémas directeurs ou pour la troisième phase des travaux que nous expliciterons dans une deuxième partie.

Dans un premier temps, il s'agit d'étudier la définition de la notion de patrimoine, afin de comprendre les liens existants avec la préservation de l'architecture, notamment concernant l'architecture du XXème siècle.

Sans reprendre toute l'histoire de la conservation et de la mise en valeur de l'architecture depuis l'Antiquité, nous allons dans un premier temps, nous intéresser aux différentes définitions abordées par Françoise Choay dans son ouvrage, *L'Allégorie du Patrimoine*, dans les années 1990. L'auteur commence sa réflexion par la définition de la notion de patrimoine, défini de la sorte: la notion de patrimoine est «à l'origine, lié aux structures familiales, économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans le temps.» C'est un «*Bien d'héritage qui descend suivant les lois, des pères et des mères aux enfants*», d'après la définition du *Dictionnaire de la langue française*². D'autre part, lorsque la valeur patrimoniale d'une architecture est abordée, il est question de patrimoine historique. L'auteur élargi alors sa première définition est défini celle-ci comme étant «*un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par [...] une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé.*» Cela concerne toutes les «*oeuvres, chefs-d'oeuvres des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire humains.*»³. Il est alors intéressant d'aborder la notion de Monument Historique, développé vers la fin du XVIII^{ème} siècle. F.Choay en donne une définition débutant par la notion de Monument: «*latin monumentum, dérivé de monere (avertir, rappeler), ce qui interpelle la mémoire. La nature affective de destination est essentielle: il ne s'agit pas de faire constater, de livrer une information neutre, mais d'ébranler, par émotion, une mémoire vivante. [...] En ce sens premier, on appellera monument tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances.*»⁵. Concernant la dimension historique du monument, en se basant sur les réflexions de Riegl - que nous étudierons dans la prochaine partie- elle ajoute que le monument est «*une création délibérée (gewollte) dont la destination a été assumée a priori et d'emblée, tandis que le monument historique n'est pas initialement voulu (ungewollte) et créé comme tel; il est constitué a posteriori par les regards convergents de*

Notes:

¹ *Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité*- Rémi Papillault, 8 avril 2010

^{2,3,4} *L'allégorie du patrimoine*, p.9 et 10, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

⁵ *L'allégorie du patrimoine*, p.14, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

l'historien et de l'amateur, qui le sélectionnent dans la masse des édifices existants, dont les monuments en représentent qu'une petite partie.»¹.

Suite à ces définitions il est alors intéressant de questionner la notion de transmission, en étudiant notamment la réflexion développée par le critique d'art anglais J. Ruskin en 1849, dans son ouvrage, Les Sept Lampes de l'Architecture. L'auteur va entreprendre une réflexion sur la pratique de l'architecture au sens large et dans les derniers chapitres sur la conservation de l'architecture qui nous entoure. Pour Ruskin, *«l'architecture est le seul moyen dont nous disposons pour conserver vivant un lien avec un passé auquel nous sommes redevables de notre identité, et qui est constitutif de notre être.»²*. L'auteur va alors reconnaître le facteur de transmission permis par les Monuments: *«Nous pouvons vivre sans elle, nous pouvons adorer sans elle, mais sans elle nous ne pouvons nous souvenir.»³*. Cependant, il va rapidement se positionner par rapport à cette notion de Monument, qui à cette époque revêt un caractère exceptionnel et unique, en y opposant l'architecture domestique. Pour lui, c'est l'architecture domestique, celle qui fait partie du quotidien, qui relève du devoir de transmission, et qui constitue un héritage digne de ce nom, notamment grâce au rapport à l'affectif et à l'émotion qu'elle permet⁴. De plus, il déclare que ce sont les petites habitations qui font la richesse d'une ville et pas uniquement ses «palais isolés»⁵, affirmant ainsi sa volonté de rompre avec l'idée que seul l'élite des Monuments doit être considéré comme étant seul patrimoine architectural à devoir être préservé.

Par ailleurs, Ruskin se positionnera très radicalement concernant les stratégies de conservation, particulièrement sur les procédés de restauration. En effet, il voit dans la restauration des édifices qui auraient subi des dégradations, une véritable destruction de l'âme du bâti. Pour lui ce qui a disparu, ne doit pas être réinventé de manière hypothétique ou même refait à l'identique - il remet d'ailleurs en cause la retranscription fidèle à 100% -, car c'est un mensonge envers nos héritiers. Ce détail qui a disparu fait partie de l'histoire de l'édifice⁶, et il est *«impossible, aussi impossible que de ressusciter les morts, de restaurer ce qui fut jamais grand ou beau en architecture. Ce qui [...] constitue la vie de l'ensemble, cette âme que seuls peuvent donner les bras et les yeux de l'artisan, ne peut jamais être restitué. Une autre époque pourra lui donner une autre âme, mais ce sera alors un nouvel édifice.»⁷*. L'auteur place ainsi le processus de restauration au même niveau qu'une destruction. Il condamne également cette dernière, qu'il juge tout aussi violente et injustifiée. Ruskin présente un grand respect à l'égard de la transmission, concernant le traitement de l'édifice par rapport notamment à l'authenticité de l'héritage concerné. Pour lui, *«La conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment [...] ils ne nous appartiennent pas [...] en partie à ceux qui les ont construits et en partie à toutes les générations d'hommes qui viendront après nous. [...] Nous n'avons pas le droit de détruire le but de leur labeur.»⁸* Afin d'éviter de se retrouver face à ce dilemme, Ruskin mettra en avant, déjà à son époque, l'importance de l'entretien de l'édifice. En effet, il constate que la politique en vigueur agit dans l'urgence d'un bâtiment en péril, au lieu d'en prendre soin tout au long de sa vie. *«Prenez le soin voulu de vos monuments et vous n'aurez nul besoin de les restaurer.»⁹* Par conséquent, malgré ses réticences concernant l'intervention de l'homme sur l'édifice, il se positionnera pour un entretien respectueux, passant par le nettoyage, ou la consolidation des parties les plus vétustes. Il s'agit d'une vision où l'on considère l'édifice à travers le temps, et où l'homme accompagne celui-ci par des soins et des procédés de soutien. Cette prise de position marquera son temps en Angleterre, et se placera à l'inverse de bien des pensées, représentées notamment par l'architecte français, Viollet-le-Duc.

Cette question du Monument Historique va donc susciter de nombreuses réflexions en Europe, où l'on va remarquer notamment une vingtaine d'années plus tard, vers 1903, celle de l'historien d'art autrichien, Alois Riegl, avec son ouvrage Le culte moderne des monuments. L'auteur apporte une réflexion

Notes:

^{1,2} L'allégorie du patrimoine, p.21, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

^{3,4,5} Les sept lampes de l'architecture, p.191, 192, 195, John Ruskin, Klincksieck, 2008/1849

^{6,7,8,9} Les sept lampes de l'architecture, p. 209, 210, 211 John Ruskin, Klincksieck, 2008/1849

face aux politiques de conservation de l'époque en décryptant la notion de Monument Historique par rapport à des valeurs qui sont propres à chaque édifice. Les caractéristiques intrinsèques d'un édifice, ce qui le constitue, pose les fondements de la valeur patrimoniale qui le définit. Ce qui conduit alors, vers la stratégie de conservation qui concorde le mieux avec les principes inhérents de l'édifice. De manière générale, l'auteur va distinguer trois grandes catégories de monuments qui suscitent des valeurs de remémoration distinctes les unes des autres. Dans un premier temps, les monuments intentionnels qui sont des «œuvres destinées par la volonté de leurs créateurs à commémorer un moment précis.»¹ Ces monuments renvoient à l'idée de l'immortalité, et de la transmission à travers les âges. En deuxième lieu il s'agit de la classe des monuments historiques: «le cercle s'élargit à ceux qui renvoient encore à un moment particulier, mais dont le choix est déterminé par nos préférences subjectives.»² Il s'agit ici d'édifices qui n'ont pas été conçus dans un but premier de célébration et de remémoration mais qui par nos sensibilités historique et artistique, sont considérés comme héritage du passé. Et dernièrement on distingue la classe des monuments anciens, qui concernent «toutes les créations de l'homme, indépendamment de leur signification ou de leur destination originelles, pourvu qu'elles témoignent à l'évidence avoir subi l'épreuve du temps.»³

L'auteur associe ensuite à ces grandes classes, différentes valeurs qui définissent notre rapport à l'édifice concerné. Ce qui fait que cet édifice aura de la valeur et sera digne d'être conservé d'une manière bien particulière. Tout d'abord nous allons étudier la valeur historique que peut porter un monument. Cette valeur est à rapprocher à la classe des monuments intentionnels et historiques. L'auteur définit la valeur historique comme «Tout ce qui a été, et n'est plus aujourd'hui [...] et qui ne pourra plus jamais se reproduire, [...] tout ce qui a été constitué un maillon irremplaçable et indéplaçable d'une chaîne de développement»⁴. Dans ce cas, l'intérêt est porté sur l'état initial du monument en tant qu'œuvre humaine. Le but de ces monuments étant de perdurer dans le temps, de montrer la force de l'homme⁵, leur aspect physique, matériel, doit respecter au mieux l'état originel et retranscrire le minimum de dégradation possible. Ainsi, ce monument historique, doit être conservé dans son état présent en rejetant toute possibilité de dégradation future, entre autre afin de pouvoir continuer des recherches scientifiques qui se doivent de relater au mieux la «vérité» sur l'état originel du monument. L'hypothèse n'est pourtant pas tolérée⁶. Ainsi, dans les processus de préservation, il y aura donc une volonté de stopper les dégradations intervenues dans le passé, sans pour autant les réparer, et de prévenir les accidents futurs⁷.

En deuxième temps, il est question de la valeur artistique. Le monument artistique est considéré en tant qu'œuvre d'art, faisant partie de l'Histoire de l'Art, et par conséquent faisant appel à des connaissances et à une sensibilité bien particulière ne concernant qu'une partie de la société. Cette valeur est indépendante de l'Histoire, et se rapporte à la valeur purement artistique, tenant compte de la conception de l'œuvre, sa forme, sa couleur, ses matériaux. Riegl attire notre attention sur le fait qu'il n'existe pas de valeur d'art «absolue»⁸. En effet, la valeur artistique est fluctuante selon les époques. «D'après la conception ancienne, une œuvre d'art possède une valeur artistique dans la mesure où elle répond aux exigences d'une esthétique supposée objective [et] d'après la conception moderne, la valeur d'art d'un monument se mesure à la manière dont il satisfait aux exigences du vouloir artistique moderne.»⁹. Ainsi l'auteur explique que selon les conceptions modernes, pour que le monument de valeur artistique soit apprécié et reconnu, il ne doit en aucun cas présenter des signes de dégradation¹⁰. Les stratégies de conservation, s'apparentent alors aux principes de restauration, où l'édifice doit être «déarrassé des traces de

Notes:

^{1,2,3} *Le culte moderne des monuments*, p.43, Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

⁴ *Le culte moderne des monuments*, p.37, Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

^{5,6,7} *Le culte moderne des monuments*, p.73,74,75 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

^{8,9} *Le culte moderne des monuments*, p.41,42 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

¹⁰ *Le culte moderne des monuments*, p.94,95 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

vieillesse, et qu'il retrouve, par une restauration complète de sa forme et de ses couleurs, la caractéristique de nouveauté de l'oeuvre qui vient de naître.»¹.

Totalement à l'inverse de cette précédente notion, nous allons étudier la valeur d'ancienneté. Cette valeur peut être rapprochée à la classe des monuments anciens. Elle se caractérise en premier lieu par sa faculté d'être perceptible de tous au premier coup d'oeil². En effet, le monument ancien se distingue de l'environnement contemporain qui l'entoure par la vision de ses défauts, de son aspect dégradé des formes ou des couleurs qui sont «rigoureusement opposés aux caractéristiques des oeuvres modernes, flambant neuves.»³. Ce bâtiment qui porte de manière visible les marques du temps, fait alors appel à un rapport plus intime aux habitants, qui pour éprouver la valeur de ce monument, font appel à leurs sensations, à leur sensibilité, et non pas à une connaissance précise en terme historique ou artistique⁴. De plus, la valeur d'ancienneté permet l'expérience du temps. En effet, dans ce cas, nous accordons une importance considérable à la dégradation de la matière par son vécu à travers le temps. «La valeur de remémoration n'est pas attaché à l'oeuvre en son état originel, mais à la représentation du temps écoulé depuis sa création, qui se trahit à nos yeux par les marques de son âge.»⁵. Il est également important de noter que dans cette dégradation, il s'agit d'une destruction naturelle⁶, et donc qui s'opère à un rythme lent, ce qui permet justement à l'habitant de pouvoir s'identifier à cet édifice faisant parti de son quotidien et de sa vie. On accorde à cet édifice le droit de se développer comme un «organisme vivant»⁷. Par conséquent, en prenant en compte le rapport au sensible de l'habitant et surtout par la prise en compte du facteur temporel, de l'évolution nécessaire de l'édifice, il devient difficile d'imaginer une quelconque intervention⁸ pour la préservation d'un tel monument. Ainsi, la conservation de l'état originel n'est pas recherché, et est même rejeté⁹. Il conviendrait même mieux de ne rien faire, et de laisser l'édifice évoluer librement: «Il ne faut ni ajouter, ni retrancher, ni remplacer ce qui s'est altéré au fil des ans sous l'action des forces naturelles, pas plus qu'il en faut supprimer les ajouts qui altèrent la forme originelle»¹⁰. Cependant, l'aboutissement extrême de cette valeur viendrait à voir une disparition totale de l'édifice. Or l'auteur admet que dans le cas d'une démolition brutale et «prématurée»¹¹, la valeur d'ancienneté se retrouve parfois obligée de solliciter l'intervention humaine.

Finalement, autre valeur invoquée dans le cadre de la préservation des monuments historiques, il s'agit de la valeur d'usage. Cette valeur concerne tout les édifices anciens, du moment qu'ils soient encore en usage, c'est-à-dire fréquentés par le public. En effet, Riegl précise qu'un «édifice ancien, qui continue d'être utilisé, doit pouvoir abriter ses occupants sans mettre en danger leur vie ou leur santé.»¹² Dans ce cas, la valeur d'ancienneté, laissera place à la valeur d'usage qui permet de profiter d'un édifice vivant et utilisé par les habitants.

Après ce vaste exposé il convient de nous resituer. Nous sommes donc face aux recherches de Riegl, effectuées en 1903, où la notion de Monument Historique ne représente généralement à cette époque, qu'une catégorie précise du patrimoine immobilier comme les oeuvres de l'Antiquité et du Moyen Age. L'évolution des pensées progresse doucement et ce n'est donc qu'à partir de 1960 que la notion de Monument Historique, va ouvrir ses portes à «toutes les formes de l'art de bâtir»¹³. Il y a dès lors une prise en compte de l'architecture dite «mineure», rurale, vernaculaire ou encore industrielle. Ainsi, la Charte de Venise rédigée en 1964, adoptée par ICOMOS en 1965, établit la définition de la notion de Monument Historique: «La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien

Notes:

¹ *Le culte moderne des monuments*, p.94,95 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

^{2,4,5} *Le culte moderne des monuments*, p.45 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

³ *Le culte moderne des monuments*, p.64 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

^{6,7,8,9,10} *Le culte moderne des monuments*, p.67,68,69 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

¹¹ *Le culte moderne des monuments*, p.81 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

¹² *Le culte moderne des monuments*, p.89 Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

¹³ *L'allégorie du patrimoine*, p.10, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux oeuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle». Suite à cette ouverture chronologique et typologique en terme de Monument Historique, va alors émerger progressivement la question du statut de l'architecture Moderne¹.

Ce n'est finalement qu'en 1985, que le Conseil de l'Europe, organise une convention à Grenade, concernant la sauvegarde et la protection du patrimoine architectural de l'Europe, notamment du XXème siècle. La Charte de Grenade, définit ainsi la notion de Patrimoine Architectural:

« l'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immeubles suivants:
1- les monuments: toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations;
2- les ensembles architecturaux: groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique; [...] »

En ce sens, en tant qu'héritage d'une pensée, d'une architecture représentative d'une époque et d'une société bien particulière, qui est celle du XXème siècle, l'Université Toulouse Mirail peut être raisonnablement considérée comme faisant partie intégrante du patrimoine architectural français voire mondial.

Cependant, malgré les différentes réflexions apportées par les historiens d'art, les chartes signées à l'échelle européenne et mondiale, la reconnaissance de la valeur du patrimoine architectural du XXème siècle pose encore problème. Est-ce un manque de connaissance? De la part du grand public, et autant de la part des professionnels de l'architecture et du patrimoine? Est-ce un manque d'outil? Quels rapports entretenons-nous avec nos édifices récents? Comment aborder la question de la préservation des monuments récents?

C. Compain-Gajac, historienne spécialiste de l'architecture du XXème, intervenant dans le colloque traitant de la problématique de la conservation de l'université du Mirail, qui à eu lieu en 2010, s'exprime sur ce sujet, et termine son exposé en évoquant la question de l'authenticité et du manque de reconnaissance vis-à-vis de l'architecture du XXème. «Sans doute est-il difficile de reconnaître une authenticité historique à des objets qui font encore partie de notre quotidien. Le manque de référence historique, empêche ce patrimoine mondial d'être reconnu comme tel.»²

Notes:

^{1,2}Introduction à la notion de conservation-restauration de l'architecture- Catherine Compain-Gajac- Colloque à l'université du Mirail- 8 avril 2010

b- Evolutivité et authenticité

De manière générale, il existe donc quelques difficultés concernant la reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'architecture du XXème. L'Université Toulouse Mirail, n'échappe pas à la règle, et soulève justement des questions concernant sa légitimité en tant que patrimoine, en plus de sa désaffection notable, à cause notamment des différents vices de construction menant aux dégradations. De nombreux débats voient le jour, et il est possible de remarquer notamment l'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France de Haute-Garonne, Mr. Eric Radovitch qui s'exprime à ce sujet: *«Il a fallu attendre que le permis de démolir soit lancé en 2012 pour que des réactions voient le jour alors qu'aucune demande de protection n'avait jamais été entamée auparavant. On ne peut pas considérer que c'est un monument.»*¹ Qu'est ce que représente alors l'Université du Mirail pour ses contemporains? Il s'agira dans cette partie de questionner la notion d'authenticité dans le cas particulier des édifices récents comme l'UTM, qui de plus, porte la caractéristique de permettre l'évolution du bâti.

Tout d'abord, qu'en est-il de la valeur patrimoniale de l'Université du Mirail. Comme nous avons pu l'observer précédemment, cet édifice représente un véritable héritage de l'architecture du Mouvement Moderne, avec un concept novateur fondé sur la volonté de créer un système permettant l'évolution de l'architecture au service de l'évolution des modes de vie et d'enseigner. Lorsque la valeur patrimoniale d'un édifice est questionné il s'agit dans un premier temps de comprendre ce qui le caractérise profondément. C'est ce qui constitue l'essence du bâtiment qui représente un intérêt et qui doit être préservé. Ainsi, pour l'Université Toulouse Mirail il s'agit en premier lieu de l'idée. Ce qui caractérise cet édifice vient de la recherche qui a été menée et portée par les architectes, à savoir créer un système architectural étant capable de supporter des modifications et des évolutions futures sans remettre en question la nature de l'édifice existant. Ainsi, les principes architecturaux mis en place au service de cette évolutivité - il faut comprendre par «évolutivité»², la faculté d'évoluer, la capacité d'évolution d'un organisme - sont ceux qui doivent attirer notre attention et susciter une considération particulière pour une éventuelle préservation. Tout d'abord, l'évolutivité du système se matérialise principalement par l'idée de la trame neutre. Une trame carrée de 6x6, la plus rigoureuse possible pour permettre à juste titre le plus de variations possibles. L'évolutivité de la trame est également permise par l'alliance de la structure porteuse poteau-poutre qui associe le principe de la façade libre. De plus, le réseau de circulation et de coursives multiples vient également servir l'évolutivité du système, en permettant à chaque module bâti de bénéficier d'accès multiples, autorisant ainsi leur évolution interne. De même, à l'échelle de l'université entière, ces coursives se caractérisent aux extrémités, comme des points d'accroche en attente d'une évolution future. Ainsi, c'est la combinaison de tout ces facteurs qui permet au système d'exister, et qui par conséquent fait de cette université un édifice unique en son genre. Quelles valeurs porte alors l'université?

Dans un premier temps, considérons les valeurs propres à l'UTM. Si nous rapprochons la réflexion de Riegl sur les monuments historique que nous avons étudié précédemment, l'UTM pourrait correspondre à la deuxième catégorie des monuments, à savoir celle des monuments historique qui sont *«ceux qui renvoient à un moment particulier, mais dont le choix est déterminé par nos préférences subjectives»* à l'inverse des monuments intentionnels (cf.p 36). De plus, il est possible de questionner la valeur historique que porte l'université du Mirail. En effet, d'après la définition de Riegl, (cf.p 36) l'université *«constitue un maillon irremplaçable et indéplaçable d'une chaîne de développement»* concernant l'évolution de la pensée architecturale. Si la valeur historique de l'UTM est reconnue, il convient alors de se

Notes:

¹AMC- *La démolition-reconstruction de l'université du Mirail à Toulouse*, Alice Bialestowski, 15/10/2015

² Substantif féminin, Définition du CNRTL, <http://www.cnrtl.fr/definition/evolutif>, 05/05/2016

préoccuper de l'intégrité de l'ensemble. Il s'agit alors de conserver l'édifice, de bloquer l'avancée des dégradations passées sans pour autant les réparer ou remplacer les parties manquantes et de protéger l'édifice des dégradations futures. Comme nous l'avons étudié précédemment, dans le cas de l'UTM ce n'est pas la matière ou son aspect achevé qui constitue son caractère patrimonial, mais l'idée développée, qui se matérialise par des principes architecturaux précis. Ainsi, il est tout à fait légitime de conserver ce bâti existant et de le préserver des dégradations futures, afin que cet édifice puisse témoigner d'une avancée particulière en terme de réflexion architecturale. De plus il est important de constater que dans le cas de l'UTM, la valeur artistique développée par Riegl, renforce l'idée que ce n'est pas la matière qui constitue sa valeur. En effet, Riegl montre que lorsque la valeur d'art est invoquée, l'édifice ne doit présenter aucune traces de dégradation, et que son «*caractère de nouveauté*» doit s'observer dans ses formes et ses couleurs. Or, nous l'avons démontré plus haut, le système de l'université s'exprime par ses principes. Ainsi, son intégrité ne sera pas entachée et le système pourra continuer de croître et d'exister avec tout autant de ferveur, même s'il porte des signes de dégradation de la matière. Pour autant, ces traces de dégradations ne correspondraient toutefois pas à une appréciation relevant de la valeur d'ancienneté. En effet, dans le cas des bâtiments anciens, reconnus par une valeur d'ancienneté, ce sont ces traces de dégradation, du passage du temps qui constitue l'intégrité du bâti. La valeur de l'édifice s'observe et s'apprécie par la présence des marques du temps qui passe sur la matière et la capacité de celle-ci de tenir et d'être encore présente pour en témoigner. Ce qui ne semble pas être constitutif et essentiel dans le cas de l'université du Mirail.

Ainsi, il est possible de supposer que l'université du Mirail en tant que patrimoine, relève d'une conservation excluant une restauration totale agissant sur la matière, mais permettant une réhabilitation douce, visant à consolider les parties les plus vétustes présentant un danger pour les usagers, de la manière où Ruskin reconnaît la nécessité de l'intervention humaine pour la consolidation de l'édifice lorsque celui-ci est encore utilisé (cf. p36). Suivant les recommandations de Riegl, il s'agit d'arrêter l'état de dégradation de l'édifice et de lui permettre au mieux de continuer d'exister à travers le temps, d'autant plus que celui-ci est pensé pour permettre cette évolution constante.

Comme nous l'avons constaté dans le premier chapitre, l'université du Mirail a connu de nombreuses transformations depuis sa livraison. Plusieurs parties du système ont été démolies et reconstruites en périphérie du campus. Cependant une grande partie du bâti, au cœur du campus reste en état. C'est cette partie qui fera alors l'objet du questionnement principal, concernant la troisième phase du projet de démolition-reconstruction de l'UTM. Comme nous l'avons démontré, c'est la mécanique du système qui fait patrimoine dans cet édifice. Alors est-ce que le projet de Candilis, Josic et Woods, perdrait de sa valeur avec l'amputation de certains blocs? Est-ce que ces transformations entrent dans la logique d'évolutivité du système originel? Comment considérer les éléments de l'université du Mirail d'origine avec ces adjonctions? C'est alors qu'il est possible d'entrevoir la question de l'authenticité abordée par E.Radocvitch, ABF de Haute-Garonne: «*[...] depuis les années 1990, plusieurs autres éléments sont venus s'agréer à la nappe originelle et il faut admettre que l'authenticité de l'ensemble était déjà considérablement bousculée.*»¹ Il met en avant les transformations connues par l'université comme des éléments venant compromettre l'authenticité de l'ensemble. A partir de quelles proportions de transformation est-il possible de considérer que l'intégrité du système est compromise, et donc que celui-ci n'est plus authentique? D'ailleurs, qu'est-il possible de comprendre par cette notion d'authenticité?

Dans un premier temps il convient de se référer à des définitions de ce terme. D'après le CNRTL, «*authentique [en parlant des choses créées par l'homme]*»² signifie: «*Véritable, qui ne peut être controversé,*

Notes:

¹AMC- *La démolition-reconstruction de l'université du Mirail à Toulouse*, Alice Bialestowski, 15/10/2015

² Adjectif, Définition du CNRTL, <http://www.cnrtl.fr/definition/authentique>, 05/05/2016

contesté. Dont l'origine et la nature sont bien établies. Qui est de façon certaine l'œuvre de telle personne (auteur, artiste). Dont l'origine (époque, fabrication, lieu) ne fait pas de doute. Non altéré, pur.» Intéressons nous maintenant, à la notion d'authenticité propre aux monuments, avec la définition du glossaire des termes relatifs aux interventions sur les Monuments Historique¹:

« Degré selon lequel l'identité d'un bien correspond à celle qui lui est attribuée.»

ICOMOS, déclaration d'engagement éthique des membres, Madrid, novembre 2002 :

«Comme l'authenticité dépend de la nature du patrimoine culturel et de son contexte culturel, les jugements d'authenticité peuvent être liés à la valeur d'un large éventail de sources d'informations. Ces dernières peuvent se présenter sous divers aspects, tels que : forme et conception, matériaux et substance, usage et fonction, traditions et techniques, situation emplacement, esprit et impression, et d'autres aspects extérieurs. L'utilisation de ces sources permet d'établir les dimensions spécifiques, artistiques, historiques, sociales et scientifiques du patrimoine culturel étudié.»

CMA, 2007 : Historiquement, le mot français authentique s'applique d'abord aux personnes dont l'autorité est reconnue et légitime, puis aux choses véridiques, indiscutables. Un bien culturel est jugé authentique quand son histoire, matérielle et culturelle, établit rigoureusement qu'il est bien ce que l'on prétend qu'il est.»

De plus, ce glossaire ajoute la définition de la notion de «critique d'authenticité»: «Analyse d'une oeuvre ou d'un bâtiment, fondée sur une observation visuelle attentive à l'échelle macroscopique (à l'oeil nu) ou microscopique (à l'aide d'une loupe, loupe binoculaire, microscope) et qui a pour objectif de déterminer quelles en sont les parties originales et les parties restaurées à différentes époques. [...] Cette analyse s'appuie également sur une bonne connaissance de l'historique de l'oeuvre ou de l'immeuble et des interventions qu'il a subi dans le passé.»

Ces définitions nous montrent dans un premier temps qu'il y a une considération importante portée à la dénomination des éléments concernés. En effet, il est possible de voir dans ces définitions, comme la recherche d'une honnêteté vis-à-vis du sujet étudié, et que la dénomination qui lui est attribuée correspond vraiment à sa nature propre. Il est alors possible de rapprocher cette réflexion aux recherches de Ruskin concernant la sincérité. L'auteur aborde la notion d'authenticité dans un premier temps par rapport à la construction en elle-même, sans rapport patrimonial, où il établit une réflexion sur la sincérité de l'acte de bâtir, et le bien fondé des artifices décoratifs qui se font passer pour ce qu'ils ne sont pas². Concernant les procédés de restauration, l'auteur poursuit sa quête de l'honnêteté. En effet, si l'édifice doit subir des réparations, ou des destructions, qu'elles soient faites, mais qu'elles soient affirmées et reconnues en tant que telle et que les parties réparées ne prétendent pas être d'origine. «La destruction s'impose? Acceptez la comme telle, détruisez l'édifice, jetez-en les pierres dans les coins écartés, faites-en du lest ou du mortier, à votre gré: mais faites-le honnêtement, et ne les remplacez pas par un mensonge!»³ Nous pouvons alors voir dans cette réflexion l'amorce d'une nouvelle pensée concernant les principes de réhabilitation des édifices de valeur patrimoniale reconnue. En effet, F.Choay dans L'Allégorie du Patrimoine, nous expose la réflexion de Camillo Boito, architecte italien de la deuxième moitié du XIXème siècle. Cet architecte tire partie des expériences de Ruskin et de son antagoniste Viollet-le-Duc en dégagant les qualités de chacun, pour soulever une stratégie de conservation et d'action sur les édifices nécessitant une intervention. Dans un premier temps il s'accordera avec la notion d'authenticité chère à Ruskin qui reconnaît l'importance de toutes les couches de l'évolution du bâti: «On ne doit pas seulement préserver la patine des édifices anciens, mais les additions successives dont les chargera le temps: véritables stratifications, comparables à celles de l'écorce terrestre [...]»⁴. De plus il condamne la vision de

Notes:

¹Glossaire des termes relatifs aux interventions sur les Monuments Historiques, Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines, Janvier 2013

²*Les sept lampes de l'architecture*, p.18, 19, 48, 52 John Ruskin, Klincksieck, 2008/1849

³*Les sept lampes de l'architecture*, p. 210, 211 John Ruskin, Klincksieck, 2008/1849

⁴*L'allégorie du patrimoine*, p.122, 123, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

Viollet-le-Duc qui affirme que «*Restaurer un édifice, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné*¹», au profit de son interprétation personnelle. Cependant, Boito se positionne également en opposition du non-interventionnisme de Ruskin, en tempérant celle-ci. En effet, il avertit sur la bonne appréciation du recours à la restauration, qu'il n'envisage qu'en cas d'échec des autres procédés de consolidation ou de réparation invisible de l'édifice²: «*La plus grande difficulté consiste à savoir d'abord évaluer avec justesse la nécessité ou l'opportunité de l'intervention, à la localiser, à déterminer sa nature et son importance. Le principe de restauration une fois admis, celle-ci doit acquérir sa légitimité. Pour cela, il faut et il suffit de la faire reconnaître en tant que telle.*» De plus, Boito va assurer la volonté d'affirmer les parties nouvelles de manière bien distincte, en accord avec le respect de l'authenticité: «*L'inauthenticité de la partie restaurée doit pouvoir être d'un coup d'oeil distinguée des parties originelles de l'édifice, grâce à une mise en scène ingénieuse recourant à des artifices multiples.*³» Ainsi, dans le cas d'interventions sur un édifice de valeur patrimoniale, l'authenticité est vue ici, comme un état sincère, affirmant clairement son origine et sa nature par rapport à l'édifice originel.

Il est alors possible de se questionner sur les couches qui composent l'université du Mirail à un instant T, qui est celui des années 2010 où les préoccupations pour le devenir de l'édifice originel font face aux différentes transformations du bâti. En effet, alors qu'il est possible de supposer que Ruskin en évoquant les couches et les strates que composent une oeuvre, ne concerne que les altérations physique de la matière, sur le corps du bâtiment, il est possible d'extrapoler cette vision en comprenant ses couches comme étant les adjonctions que connaît l'université. Ces transformations ne concernent toutefois qu'une fine partie du système -la grande majorité du coeur originel est encore en état- et de plus ces parties renouvelées s'affirment en tant que telle et ne cherchent pas à copier ou à se fondre dans l'existant. Ainsi, il conviendrait de penser que l'authenticité de l'édifice, à savoir le système de prolifération de la trame neutre, ne sera pas compromise, que ce soit d'après les réflexions de Boito, ou au vue de la définition du glossaire des termes des interventions sur les Monuments Historique (cf. p.42). De plus, conformément à la définition d'ICOMOS (cf. p.42) concernant l'expression de l'authenticité en fonction de la nature et des caractéristiques propres à l'oeuvre, la recherche d'authenticité pour l'UTM, de l'université originelle, s'exprime par la globalité de l'ensemble, sa capacité à toujours composer un système. Ainsi, les évolutions qu'elle permet font partie de l'origine du système, que ce soit à l'échelle du campus ou à l'échelle des modules bâti, où les salles peuvent se réorienter, les cloisons être supprimées, les façades se moduler. Ainsi, il est possible de penser que l'UTM, ne présente aucune contre-indication concernant la reconnaissance de son authenticité, pour prétendre alors, à une préservation exigeant une considération particulière pour la continuité du système originel.

Aux vues des toutes ces considérations, il est alors possible d'observer les différentes stratégies abordées par les architectes chargé de l'élaboration de la troisième phase, à savoir la démolition-reconstruction de l'UTM. F.Choay évoque la difficulté de ce genre d'opération dans l'introduction de l'édition de 1984 de l'ouvrage de Riegl, Le culte moderne des monuments : «*Riegl montre que, au plan de la théorie comme à celui de la pratique, le dilemme destruction/conservation ne peut être tranché dans l'absolu, que le quoi et le comment de la conservation ne comportent jamais une solution- juste et vraie- mais des solutions alternatives, d'une pertinence relative. C'est pourquoi l'opuscule de Riegl devrait être une lecture obligée pour tous ceux qui oeuvrent à la conservation monumentale devenue aujourd'hui discipline à part entière.*»⁴ Ainsi, nous allons pouvoir observer dans la prochaine partie quatre démarches proposant des interventions divergentes sur ce coeur de campus de l'Université du Mirail.

Notes:

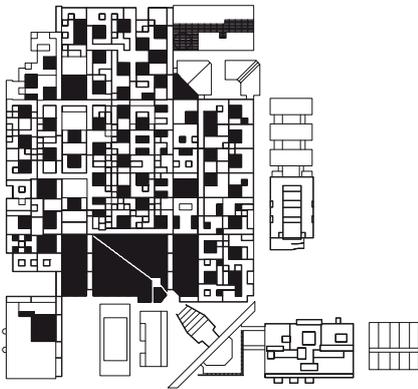
¹ L'allégorie du patrimoine, p.116, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

^{2,3} L'allégorie du patrimoine, p.122, 123, Françoise Choay, Edition du Seuil, 2007

⁴ Le culte moderne des monuments, p.17 Alois Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

B-Interprétations diverses face aux notions d'évolutivité et de patrimoine.

Nous allons donc dans cette partie, étudier les différents projets proposés pour le concours du Partenariat Public Privé, concernant la reconstruction du coeur de campus de l'université. Il s'agit d'observer comment les architectes ce sont saisis de la valeur patrimoniale et évolutive de l'édifice, pour élaborer leur stratégie d'intervention. Nous nous questionnerons également sur l'influence des préconisations et recommandations du schéma d'aménagement qui prévoyait la réhabilitation d'une grande partie du campus d'origine (cf. p 32/34). L'exposé suivant s'organise par l'observation du projet étant le plus en proximité avec la démarche de conservation de l'existant, à celui le plus en rupture.



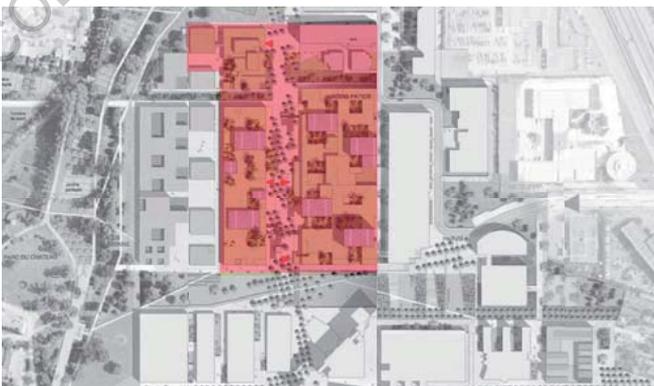
État des lieux avant projet: dessin de l'Université vers 2012, après les modifications des CPER et avant la phase de PPP.



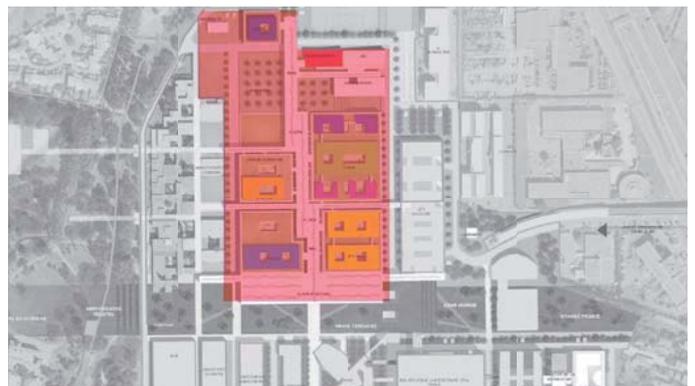
Viguière: réhabilitation totale du bloc central



Scau: réhabilitation partielle du bloc central



Raymond Michel: démolition totale, reconstruction à «l'identique»



Valode et Pistre: démolition totale, reconstruction «dans l'esprit de»

a-Viguiier, «patrimonialisation type monument historique»

Dans un premier temps intéressons nous au projet de Viguiier. L'architecte va se rapprocher des recommandations du schéma d'aménagement concernant la conservation du bâti «Candilis», en proposant d'une part la conservation du bloc central conformément aux préconisations, et d'autre part, à l'opposé de celles-ci, il va proposer le renouvellement de la bande est (cf. p46). Sa démarche s'inscrit dans une prise en compte du déjà là, où il s'agit «*d'intervenir avec respect, lucidité et réalisme*»¹, où l'architecte reconnaît la valeur patrimoniale particulière du coeur de campus. Ainsi, l'architecte va proposer une conservation et réhabilitation du bloc central, de type «monument historique»², où il s'appliquera à respecter ce qui constitue les caractéristiques intrinsèques du bâti. Ainsi, il s'attachera à prendre en compte la capacité d'évolution de la trame orthogonale du système³.

Dans un premier temps, concernant les parties réhabilitées, il s'agit de s'inscrire dans la logique d'évolution du système en profitant de la flexibilité des locaux qui permet de s'adapter à une diversité de type d'enseignement. Ainsi, l'architecte va proposer d'exploiter les locaux viables, en intégrant dans le bloc central le programme de l'UFR de Lettres, Philosophie et Musique. De plus, Viguiier va affirmer la volonté de réhabiliter le bâti afin de répondre au mieux aux exigences de confort thermique et acoustique, tout en respectant l'organisation et le caractère de l'édifice. Ainsi, la trame porteuse 6x6 sera conservée, quand le principe des patios et terrasses sera amélioré par des traitements de végétation sur les sols qui influent sur les performances énergétiques du bâtiment. De plus, concernant le traitement des façades, Viguiier s'attache à respecter l'expression architecturale projetée par Candilis, Josic et Woods, concernant la trame, les matériaux et les couleurs⁴ employés.

Dans un deuxième temps nous allons nous intéresser aux parties renouvelées qui concernent les bâtiments de l'aile est, les blocs 18-21 qui seront soumis à la démolition-reconstruction. Conformément aux considérations de Viguiier concernant le respect du caractère évolutif du système, il va s'efforcer de mettre en place une cohérence entre le traitement de l'existant réhabilité, les projets récents des CPER, et la partie renouvelée⁵ qui par sa position de rotule crée un lien entre les différents stades d'évolution de l'UTM (cf.p 47). Ainsi, il va dans un premier temps établir une continuité avec la nappe basse proliférante, en respectant l'échelle basse du Candilis d'origine, à savoir RDC et R+1. L'idée du système évolutif est respectée, ainsi que celle de l'échelle du lieu adapté à l'échelle humaine et participant l'atmosphère particulière. Cependant, l'architecte va affirmer l'identité de ce nouveau bâtiment en tant que tel, et va mettre en place une écriture architecturale propre à celui-ci. Ainsi, ce bâti s'organisera de manière plus libre, avec la perte de la trame orthogonale initiale, mais suivant cependant une trame de fond conservant l'emprise des patios⁶. Avec ce bâtiment l'architecte fait référence à une architecture contemporaine, en mouvement et colorée, en référence au «Student Center» conçu par Rem Koolhaas à Chicago. Ainsi, même si cette partie renouvelée s'affirme en tant que tel, l'écriture architecturale de l'ensemble n'est pas bousculée, car les proportions et les échelles de chaque bâtiments sont traités de manière à conserver une harmonie, une cohérence à l'échelle du système.

Notes:

¹ Note de présentation générale, Viguiier, p.12 ,2012

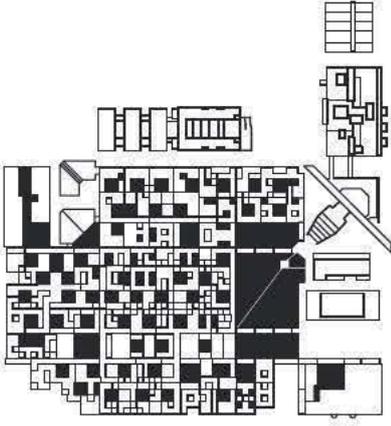
² La revue Urbanisme, Rémi Papillault, n°388, 2013

³ Note de présentation générale, Viguiier, p.24 ,2012

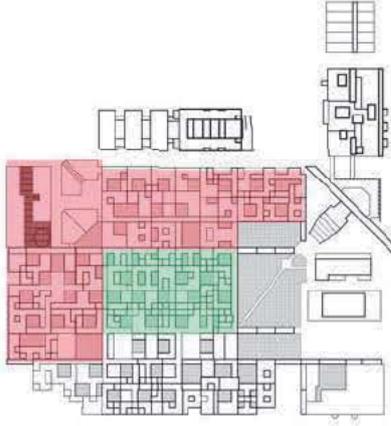
⁴ Note de présentation générale, Viguiier, p.42 ,2012

⁵ Note de présentation générale, Viguiier, p.35 ,2012

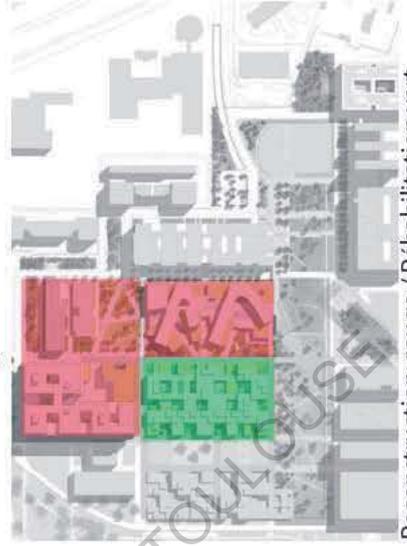
⁶ Note de présentation générale, Viguiier, p.14 ,2012



Campus en 2012 avant projet



Démolition: rouge / Conservation vert



Reconstruction: rouge / Réhabilitation vert



A gauche, l'ancien bloc 18-21 renouvelé. A droite le «Candilis» originel réhabilité.



Vue d'ensemble de l'université.

b-Scau, réhabilitation avec isolation par l'extérieur.

Dans un deuxième temps nous allons observer le projet de Scau. Les architectes vont se positionner de manière voisine avec la réflexion de Viguiier concernant leur rapport au déjà là. En effet, Scau présente la volonté de profiter des qualités de l'existant en le valorisant, que ce soit concernant les espaces naturels comme pour les espaces bâti du «Candilis». Ils vont alors suivre les grandes lignes directrices du schéma d'aménagement relatif aux recommandations pour les espaces public et bâti, mais en apportant une modification notable concernant les parties conservées. En effet, les architectes s'inscrivent dans une «*démarche de conception qui se base sur une forme de pragmatisme et d'efficacité avec une logique d'économie de moyens.*»¹ et apportent à juste titre une considération particulière au sujet de l'économie de l'intervention. C'est pourquoi dans une logique économique et écologique ils vont proposer une étude approfondie du bâti existant, afin de mettre à profit de manière «opportuniste»² d'une part les qualités d'une réhabilitation légère et d'autre part celle de la reconstruction pour les parties les plus vétustes³. Ainsi, ils vont proposer à la réhabilitation une petite partie en «L» au sud du bloc central et le renouvellement de la quasi-totalité de l'existant (cf p.49).

Pour Scau, la valeur patrimoniale du «Candilis» se trouve dans les idées développées et dans la structure porteuse qui applique ces concepts. Ainsi, ils vont s'attacher à conserver autant que possible la structure poteau poutre existante, et de garder les caractéristiques du lieu comme l'idée du réseau, les îlots, les patios, la faible hauteur de l'édifice et l'écriture architecturale modeste au profit d'espaces de vie de qualité⁴. Ainsi l'agence établit une série de critères concernant la conservation de la structure existante, à savoir: l'utilisation de la structure existante dans le cas de surcharges compatibles ne nécessitant pas de reprise en sous-oeuvre -le cas échéant il s'agira de mettre en place une structure neuve-; de mettre en place un système de surveillance généralisée de détection des incendies au lieu de renforcer la stabilité au feu des parois de manière systématique; et de mettre en place une protection de la structure par une enveloppe thermique⁵.

Pour la partie réhabilitée, il s'agit donc de conserver et de mettre en valeur la structure porteuse et de venir assurer la qualité énergétique de l'édifice par une enveloppe d'isolation par l'extérieur. Cette enveloppe externe, s'affirmera comme telle, avec un habillage en béton lisse pour l'extérieur et en plaque de plâtre pour l'intérieur, et avec le remplacement des menuiseries par du triple vitrage respirant⁶. De plus, dans la logique de conservation de l'idée d'évolutivité du système et d'économie de moyens, les architectes exploitent les caractéristique du bâti conservé et décident de répartir le nouveau programme en fonction des capacités de surcharge de l'existant. Ainsi, le bâti «Candilis», recevra les locaux des centres de ressources et de bureaux, lorsque les parties neuves recevront les salles d'enseignement.

Ensuite, concernant les parties renouvelées, il s'agit de conserver au mieux la cohérence du système ainsi l'échelle des nouveaux édifices seront en continuité de l'existant, à savoir rdc/r+1. Cette partie affirme également son caractère contemporain où il est choisi de démolir totalement la structure existante pour une structure neuve, mais toujours en respectant l'ambiance du lieu, en s'insérant dans le tissu existant. De la même manière que la partie réhabilitée, les architectes mettent en place une isolation par l'extérieur avec un revêtement béton lisse, l'ensemble conserve ainsi une unité.

Nous pouvons alors nous demandé si l'intégrité du système n'est pas compromise avec le renouvellement quasi-total du bâti existant. Le fragment existant, encore intact, est-il toujours représentatif de ce patrimoine?

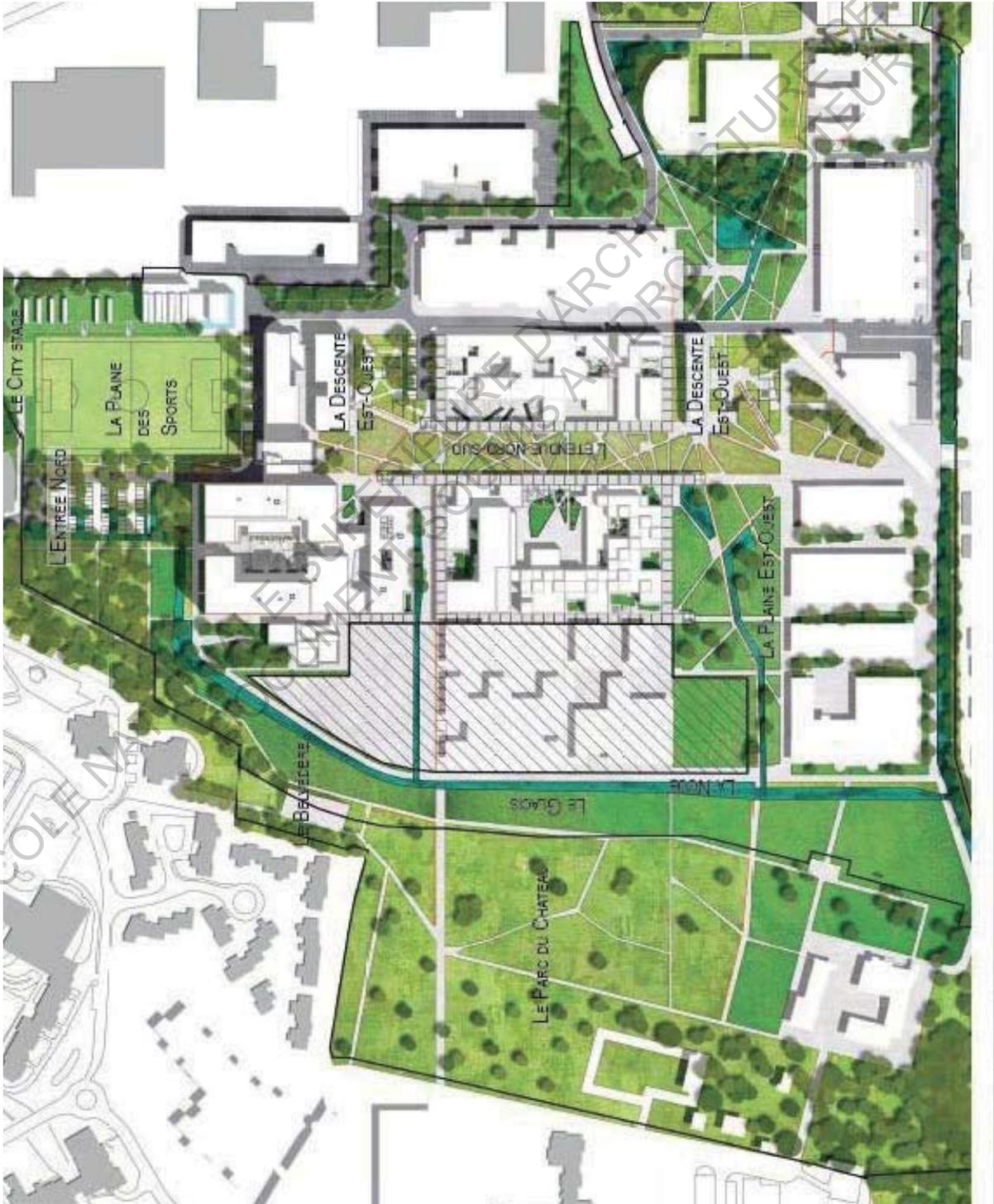
Notes:

¹ Note de présentation générale, Scau, p.2, 2012

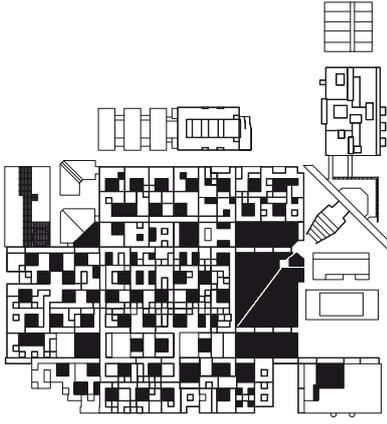
^{2,3} Note de présentation générale, Scau, p.13, 2012

^{4,6} Note de présentation générale, Scau, p.5, 6, 2012

⁵ Note de présentation générale, Scau, p.12, 2012



CAMPUS DU MIRAIL - PD NOV 2011



Campus en 2012 avant projet



Démolition: rouge / Conservation vert



Reconstruction: rouge / Réhabilitation: vert



Vue dans l'axe nord-sud, vers le nord du campus.



Vue d'ensemble de l'université.

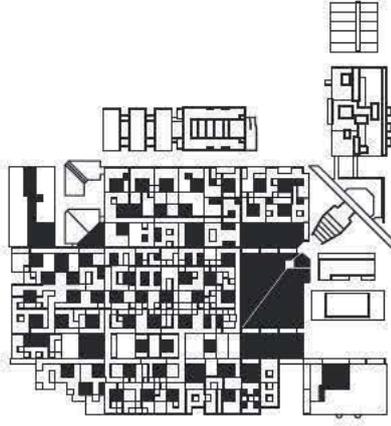
c-Raymond, démolition totale, reconstruction «à l'identique»

Nous allons maintenant nous intéresser au projet de Raymond Michel, qui propose un renouvellement total de l'université. Les architectes se positionnent d'abord de manière très affirmée par rapport à la valeur patrimoniale de l'UTM. En effet, pour Raymond Michel, ce qui fait patrimoine dans ce système et qui requiert une attention particulière, se trouve dans l'idée, le concept développé par les architectes d'origine. Il s'agit alors de mettre en avant les concepts, les principes, et non pas la matière, ou «*sa formalisation architecturale d'un moment*»¹ et de l'adapter aux besoins contemporains. C'est l'idée de l'ensemble, du système unitaire qui prime. Ainsi, même s'ils s'accordent sur les grandes lignes des préconisations du schéma d'aménagement concernant les logiques d'aménagement ou les principes forts du patrimoine existant, les architectes vont se positionner en rupture en présentant la volonté de démolir la totalité du campus originel (cf. p51). En effet, conformément à leur volonté de s'attacher à l'idée plutôt qu'à la matière, ils refusent de conserver un des morceaux du bâti qui serait encore viable, car ils considèrent que «*la qualité de votre «Candilis» c'est sa capacité à constituer un lieu global et unitaire*»². De plus, dans l'hypothèse d'une restauration du bâti existant, les architectes auraient envisagé une conservation de la structure porteuse et ils estiment ainsi que les contraintes thermiques et énergétiques impliqueraient des traitements qui viendraient en couverture et qui ne permettrait pas une réelle appréciation du patrimoine bâti qui serait dissimulé sous des interventions de surface³. Ainsi la conservation d'un fragment constituerait un non-sens dans leur démarche de mise en valeur de l'unité du système par le concept. Ainsi, suivant cette démarche, Raymond Michel va présenter un projet de démolition reconstruction totale, qui pour la reconstruction de l'édifice, va reprendre les principes forts du système, en l'adaptant aux besoins contemporains⁴. La mention reconstruction «à l'identique» est alors à comprendre, à l'identique dans les principes, où l'architecte s'efforcera de reprendre le système de composition spatial originel, et non pas de reconstruire le bâtiment d'origine dans ses formes et ses matières exactes. Il s'agit en quelque sorte d'une interprétation des principes de Candilis, Josic et Woods, adaptés aux besoins contemporains. En ce sens, Raymond Michel va réemployer l'idée de «groundscraper» reprenant le système de prolifération déployé à une échelle relativement basse. L'architecte va cependant proposer des densifications ponctuelles, autorisant la nappe à se relever ci et là à r+2 ou r+3. De plus, ce nouvel édifice prendra place dans la maille existante et conservera l'organisation de la trame 6x6, et la majorité des patios et arbres présents. L'inscription dans la trame existante est vue comme une continuité du patrimoine qui marque le site⁵. De la même manière que le projet d'origine, les architectes vont également exploiter la toiture terrasse comme une façade à part entière⁶. Concernant le traitement des façades, l'architecte poursuit l'idée de renouvellement de l'université en conservant la sobriété originelle. Ainsi, il met en place un revêtement en aluminium anodisé ou laqué blanc avec une isolation par l'extérieure. Cette attitude vient contrebalancer les deux premières démarches que nous avons pu observer jusqu'à l'heure. Nous pouvons toutefois nous demander, si nous sommes toujours en présence d'un patrimoine lorsque celui-ci a été entièrement démoli? La conservation de l'idée et des principes au détriment de la matière est-elle suffisante pour témoigner d'un patrimoine bâti? Les nouveaux bâtiments s'inspirant des principes originels et reprenant les caractéristiques de l'UTM d'origine, sont-ils pour autant toujours représentatif de ce témoignage passé? Cette proposition vient finalement amorcer une démarche encore plus tranchée concernant la non conservation du bâti existant, que nous allons étudier dans la partie suivante.

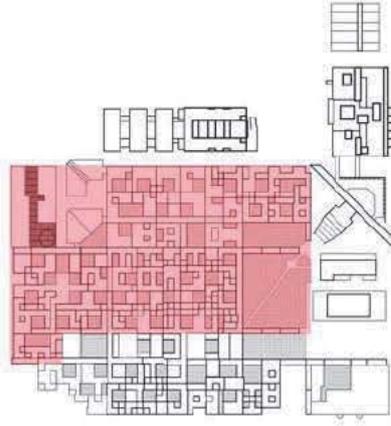
Notes:

^{1,2,3,4,6} Note de présentation générale, Raymond, p.14,15, 2012

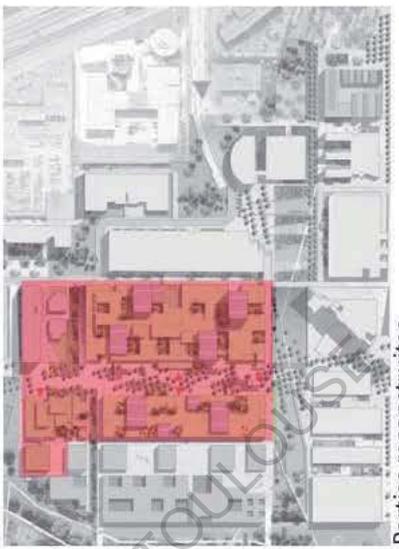
⁵ Note de présentation générale, Raymond, p.10, 2012



Campus en 2012 avant projet



Parties démolies



Parties reconstruites



Vue dans l'axe nord-sud vers le nord du campus.



Vue d'ensemble de l'université.

c-Valode et Pistre, la table-rase.

Finalement, nous allons étudier le projet proposé par Valode et Pistre, qui se trouve être le plus en rupture avec le campus d'origine. Les architectes proposent une démolition totale et une reconstruction «dans l'esprit de», censé s'inspirer des principes du concept d'origine (cf.p55). Ainsi, même si les architectes suivent de manière générale les préconisations du schéma d'aménagement concernant les aménagements des espaces publics, il est possible d'observer une rupture considérable concernant le rapport à l'existant. En effet, concernant leurs préoccupations par rapport à la valeur patrimoniale de l'université, les architectes se positionnent de manière radicale, en proposant en plus de la démolition totale, une réinterprétation complète des principes développés par Candilis, Josic et Woods. Ainsi de manière similaire à l'approche de Raymond Michel que nous avons observé précédemment, pour Valode et Pistre, la valeur patrimoniale de l'UTM s'exprime dans l'idée, le concept. Mais les architectes vont pousser cette réflexion et porter leur attention sur le caractère théorique du système: «*Nous avons voulu revenir aux sources du projet, à la pensée première de Candilis et notre façon d'aborder son patrimoine se situe plutôt sur un plan philosophique.*»¹. Ainsi, les architectes se positionnent contre la conservation du bâti d'origine. La conservation réhabilitation ne viendrait pas servir leur démarche, où pour Jean Pistre, «*conserver des morceaux de bâtiments existants, c'est du romantisme et un véritable contresens sur l'architecture elle-même.*»². Les architectes présentent alors leur démarche comme une volonté «*sans nostalgie, ni anecdotes, de recouvrer le souffle initial qui fût à l'origine de cette université*»³ avec une stratégie de reconstruction suivant trois axes, à savoir «*la non conservation du bâti Candilis; la réhabilitation de la pensée de Candilis, de l'esprit novateur du Mirail; et finalement l'édification d'un projet global ouvert et identitaire.*»⁴

Qu'en est-il alors de cette réinterprétation. Une fois démoli, le système reconstruit s'inspirera donc des principes originels. Dans un premier temps, intéressons nous à la notion d'évolutivité propre à l'UTM, que les architectes reprennent par le traitement d'une nappe à deux niveaux⁵. Les architectes présentent la volonté de rationaliser la trame d'origine, de l'optimiser et de la rendre plus lisible⁶ (fig.s). De ce fait, la trame carrée de 6x6m avec ses caractéristiques bien particulières, se transforme en une trame de 10,20x10,20m. Il convient de préciser que cette dimension de 6m permettait dans le cas d'évolutions potentielles des salles, s'il survenait un couplage de deux modules, que l'espace resterait convenablement appropriable avec des dimensions restant modestes, à savoir 12m, et adaptées à une salle de cours. Avec une dimension de 10,20m, le couple de deux modules fait intervenir des dimensions tout de suite beaucoup plus importantes posant question quant à la libre appropriation et l'évolution du lieu. De plus, afin de permettre l'évolution du bâti voulu par les concepteurs d'origine, Valode et Pistre mettent en place une combinaison de principes qui permettrait une souplesse dans les évolutions du nouvel édifice, à savoir: la trame carré 10,20m alliée «*à un cloisonnement amovible et à une trame répétitive de modules de façades de 0.60m et de 1.20m.*»⁷. Aussi, suivant l'idée d'évolutivité du bâti à l'échelle de l'université, les architectes prévoient au nord du campus une réserve foncière de 4300m², qui serait dans l'attente d'évolutions futurs⁸. Nous pouvons nous demander si cette réserve planifiée permet réellement l'évolution libre et spontanée de l'ensemble.

Autre particularité importante à étudier, la nappe/canopée. Valode et Pistre réinterprètent la question du réseau de galerie de Candilis. Les architectes proposent un système de couverture, un auvent qui viendrait se déployer au dessus des galeries piétonnes, et qui prendrait place au niveau haut des nouveaux

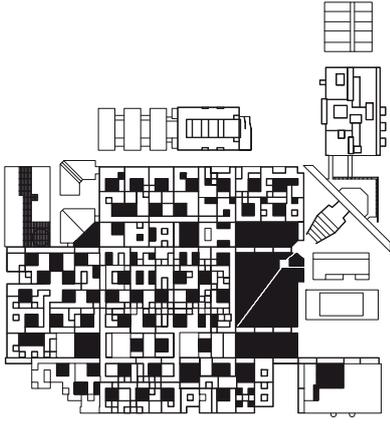
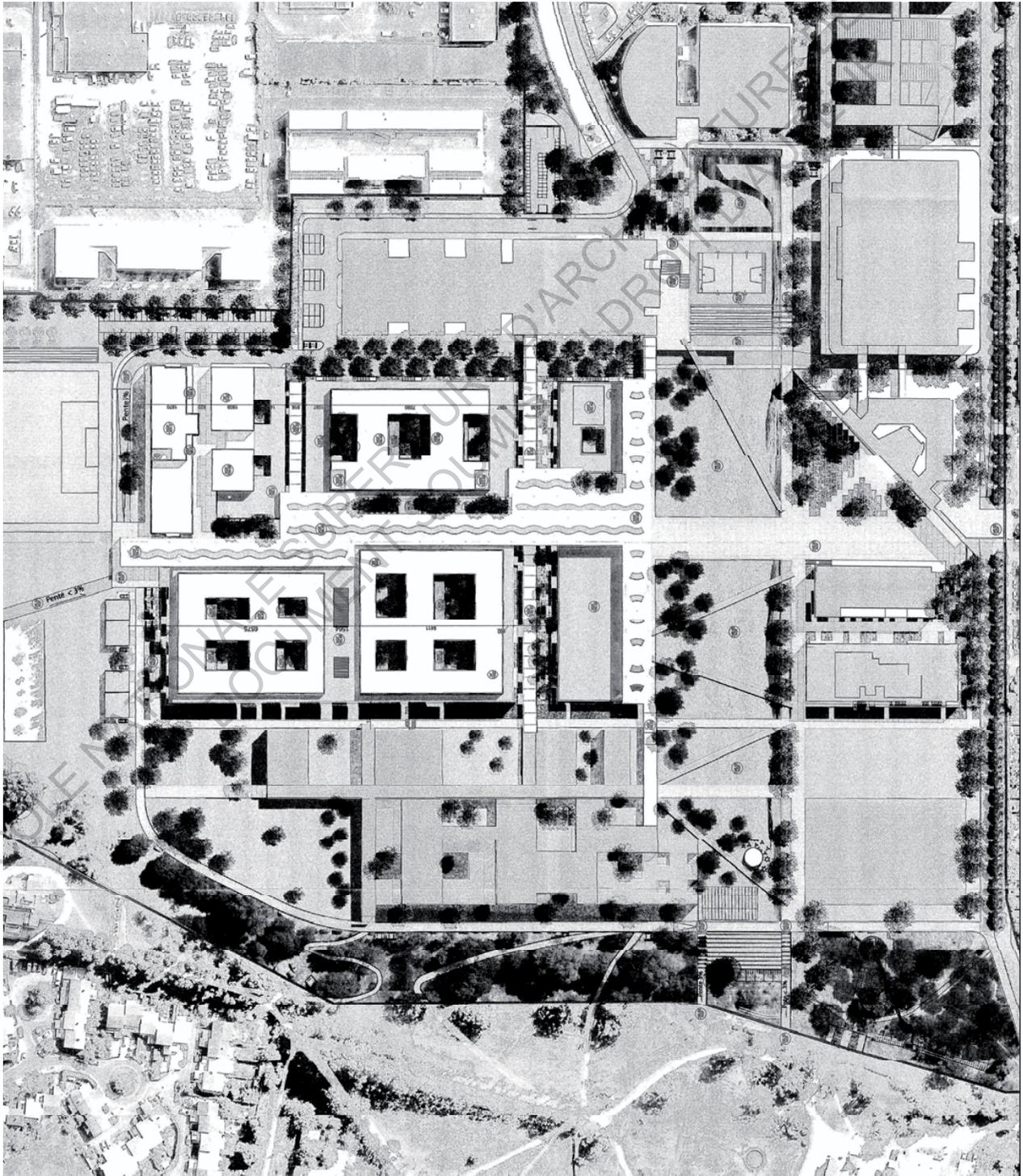
Notes:

^{1,2} AMC- *La démolition-reconstruction de l'université du Mirail à Toulouse* - Alice Bialestowski- 15/10/2015

^{3,4} *Note de présentation générale*, Valode et Pistre, p.4, 2012

⁵ *Note de présentation générale*, Valode et Pistre, p.2, 2012

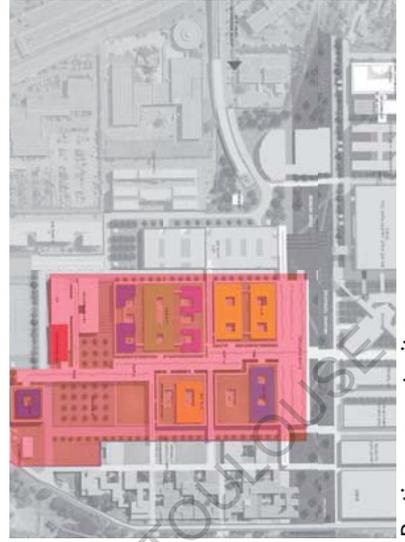
^{6,7,8} *Note de présentation générale*, Valode et Pistre, p.8, 2012



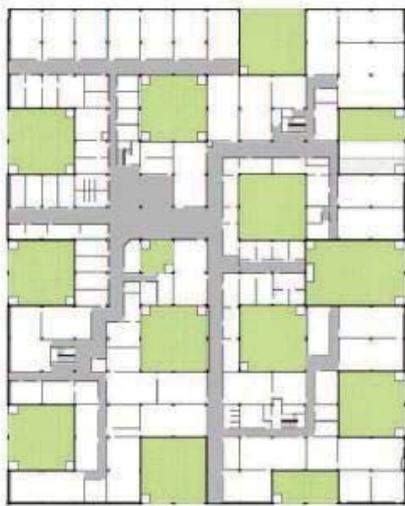
Campus en 2012 avant projet



Parties démolies



Parties reconstruites



CANDILIS EXISTANTE



PROJET

Rationalité

- Une organisation de l'espace plus rationnelle, plus lisible et plus optimisée

Figure s: *Note de présentation générale*, p.8 ,Valode et Pistre, 2011



Figure t: *Note de présentation générale*, p.25 ,Valode et Pistre, 2011



Vue d'ensemble de l'université.



Figure u: *Brochure Miralis* p.10, Valode et Pistre

bâtiments¹ (fig.t). Posons nous alors la question du rapport avec l'idéologie de Candilis, Josic et Woods, à savoir de créer un réseau de circulation à l'échelle humaine. En effet cette canopée met en avant des dimensions beaucoup plus conséquentes que celle d'origine, relevant plus du vocabulaire du monumental que de celui de l'échelle humaine, qui se positionne ainsi en rupture avec l'idéologie des concepteurs d'origine.

De plus, il est également possible de questionner les rapports d'échelle et de densité du nouveau projet par rapport à l'université d'origine. En effet, l'UTM se voulait modeste, ouverte à tous, avec l'idée d'une nappe proliférante basse. Valode et Pistre réinterprètent alors cette nappe basse avec la mise en place d'une majorité de bâtiments conservant une hauteur relativement basse, de r+2. Cependant, nous ne sommes plus tout à fait dans l'idée de la nappe d'origine. En effet, dans le projet de Valode et Pistre, il s'agit de blocs de bâtiments entièrement à r+2, contrairement au «Candilis» qui faisait intervenir de manière ponctuelle des émergences en r+1. Ici, l'utilisateur se retrouve face à un développé de façade (fig.u) continu, massif et opaque. Par ailleurs, les architectes expriment une volonté de créer une unité dans le bâti du campus², mais aujourd'hui avec la livraison de la plupart des bâtiments, on se retrouve finalement face à une juxtaposition de bâtiments singuliers, contrairement au système unitaire de l'UTM d'origine (cf. p.77-82). Ainsi aux vues des échelles de projet et de l'organisation de l'ensemble, il est possible de questionner la monumentalité de la proposition de Valode et Pistre, contrairement à la non monumentalité prônée par Candilis, afin d'ouvrir l'accès au savoir à tous, et de rompre avec les codes de l'université classique. De plus, il faut noter que l'UTM d'origine permettait des accès multiples et divers permettant ainsi une certaine liberté concernant l'usage des locaux. Dans ce nouveaux projet, les architectes mettent en place une série de bâtiments indépendants les uns des autres, et possédant un accès unique, contrôlé et reprenant les codes de l'entrée monumentale, venant certainement compromettre la liberté d'accès et l'invitation au savoir à tous. L'idéologie de Candilis, Josic et Woods est considérablement bouleversée.

Ainsi, il convient de revenir sur la démarche présentée par les Valode et Pistre, qui était censé se saisir de la philosophie et des grands principes théoriques fondateurs de l'UTM pour la reconstruction de l'université. Nous pouvons convenablement nous demander où se trouve l'idéologie des concepteurs d'origine? Il ne s'agit pas de condamner la démarche de rupture, de table rase, cependant nous sommes face à une mise en scène de principes bâti, qui ne correspondent pas à ce qu'ils devraient représenter. Ce projet, qui sera donc lauréat du concours et qui est en cours de livraison, soulève plusieurs questions.

Tout d'abord il est possible de se demander si une pensée, une idéologie peut être réhabilitée? Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment avec Raymond Michel, est-ce que cet édifice peut totalement se défaire de sa matière d'origine pour continuer à s'exprimer en tant que tel et faire encore sens comme patrimoine bâti? De plus, Valode et Pistre présentent une volonté de reconstruction qui est censé s'inspirer des principes d'origine, où il s'agit de retrouver l'âme du lieu. Cependant tout au long de cet exposé nous avons pu constater que les principes mis en oeuvre se retrouvaient le plus souvent en rupture avec l'idéologie développée par Candilis, Josic et Woods. Par ailleurs, il est également possible de mettre en question cette volonté de retrouver le «souffle» de l'université d'origine. En effet, si nous nous référons aux écrits de Ruskin que nous avons pu étudier dans une partie précédente, il met en garde sur l'impossibilité de redonner vie aux bâtiments du passé, qu'il juge aussi impossible que de redonner vie à un mort: « *Il est impossible, aussi impossible que de ressusciter les morts, de restaurer ce qui fut jamais grand ou beau en architecture. Ce qui [...] constitue la vie de l'ensemble, cette âme que seuls peuvent donner les bras et les yeux de l'artisan, ne peut jamais être restitué. Une autre époque pourra lui*

Notes:

^{1,2} Note de présentation générale, Valode et Pistre, p.5, 2012

*donner une âme, mais ce sera alors un nouvel édifice.»*¹ De plus comment envisager redonner vie à un système alors que les principes fondateur de celui-ci ne sont pas respecté?

Pendant l'étude de ces quatre projets nous avons fait face à des positionnements bien différents les uns des autres. Chacun d'entre eux proposaient sa propre vision de la valeur patrimoniale et de la meilleure manière de traiter de cet édifice présentant des signes de dégradation. Dans tout ces projets la démolition des parties les plus vétustes étaient envisagé, avec parfois la conservation d'un bloc significatif du système d'origine, et surtout le renouvellement des parties détruites par des nouveaux bâtiments. Mais qu'en est-il de l'évolutivité de ce bâti d'origine. Les parties démolies et reconstruites sont elles à considérer comme des évolutions qui ont pu voir le jour grâce à l'autonomie du système proliférant, ou sont elles à voir comme des transformations qui viennent totalement en rupture de l'idéologie des concepteurs d'origine et clôt le système proliférant et évolutif? Nous pouvons garder en mémoire la remarque de F.Choay dans l'introduction de l'ouvrage de Riegl (cf.p 43) où il résulte qu'en matière de stratégie de préservation d'un édifice patrimonial il ne peut avoir une réponse unique. C'est pourquoi nous pouvons observer en plus des ces quatre propositions, des positions alternatives, donnant plus de place à la conservation de l'existant. C'est le cas notamment de l'intervention de Claude Parrent et de Gilles Clément en 1999, qui à la demande de l'Université, s'expriment sur le devenir de cet édifice². L'un et l'autre se positionnaient rapidement contre une démolition totale. En proposant à juste titre de conserver l'atmosphère si particulière et représentative de ce site. Claude Parrent affirmera qu'il faut *«adapter les règlements»* à ces bâtiments et pas l'inverse. Pour lui *«il ne faut pas monter»*, *«à première vue comme ça, il me semble que les bâtiments de Candilis sont très adaptable, très prêt à accepter une légère surélévation.»* Gilles Clément sera lui aussi de cet avis, pointant l'importance de la conservation du Genuis Loci, de l'ambiance qui se dégage de ces lieux: *«De ce qu'on entend, finalement, les gens sont quand même contents, ils sont heureux, ça viens d'une ambiance, et ça, ça n'a vraiment pas de prix. [...] La façon dont vous vous y prendriez pour faire une modification, ça devrait d'abord consister à préserver cette ambiance.»*

Par la suite, nous allons donc observer des alternatives qui ont été privilégiées à la destruction totale, en étudiant notamment un autre édifice issue de la réflexion du trio Candilis, Josic et Woods, l'Université Libre de Berlin, réhabilité par Norman Foster, et l'apparition d'un nouveau questionnement concernant le devenir du dernier fragment encore en place de l'université du Mirail, le bâtiment 18.

Notes:

¹ *Les sept lampes de l'architecture*, p. 209, John Ruskin, Klincksieck, 2008/1849

² *Deux regards sur une architecture, Gilles Clément et Claude Parrent à l'Université Toulouse Le Mirail*, 1999, Philippe Betillon

TROISIÈME CHAPITRE

III- Chapitre d'ouverture: des alternatives possibles.

A-L'université Libre de Berlin par Foster.

a- L'université libre de Candilis, Josic et Woods

Comme nous l'avons évoqué dans le premier chapitre, le trio Candilis, Josic et Woods s'inscrit dans les années 1960, dans une période de réflexion concernant la création de la ville et de l'architecture. A ce titre, il remporteront de nombreux concours concernant des aménagements urbains et architecturaux. Hormis les grandes réflexions amenant à la définition des systèmes Stem et Web, ils élaboreront une pensée très poussée concernant la question de l'université, comme nous l'avons justement constaté précédemment avec l'Université Toulouse Mirail qui en représente l'aboutissement. Ainsi, en 1963 ils remportent le concours de l'Université Libre de Berlin qui sera réalisée en 1967. L'université s'implante dans la banlieue proche de Berlin, dans un tissu peu dense avec la présence de parcs aux alentours. Concernant le projet de concours, les architectes présenteront leur volonté de mettre en place une «université pour le plus grand nombre»¹ en se basant notamment sur leur principe du Stem-Web. En effet, lors de ce projet, Candilis, Josic et Woods amorcent l'idée d'université ouverte - que nous avons largement détaillé dans le premier chapitre - avec donc l'intention de créer un lieu permettant les rencontres entre tout les usagers de l'université, à savoir les étudiants, les chercheurs et les enseignants, et les différentes entités d'enseignements: «Notre intention [...] dans ce projet, est de procurer au sein d'une organisation le maximum d'occasions de contacts et d'échanges dans cette communauté qu'est «l'université»»². Le système Stem-Web qui s'observe par le réseau de circulation principal et secondaire et de l'organisation générale du campus, est mis en place au service des usagers, de la rencontre. Ainsi, la trame développée est libre, et comprends des points d'intensification qui génèrent des lieux de rencontre. De plus, il s'agit également, de créer un système capable d'évoluer et de s'adapter aux besoins des usagers. Ainsi, lors de ce projet les architectes vont également expliciter l'idée du «Groundscraper»³, une université à l'horizontale en opposition au Skyscraper, où ici le bâtiment vient s'étaler et se déployer au sol et donc permettre une prolifération libre.

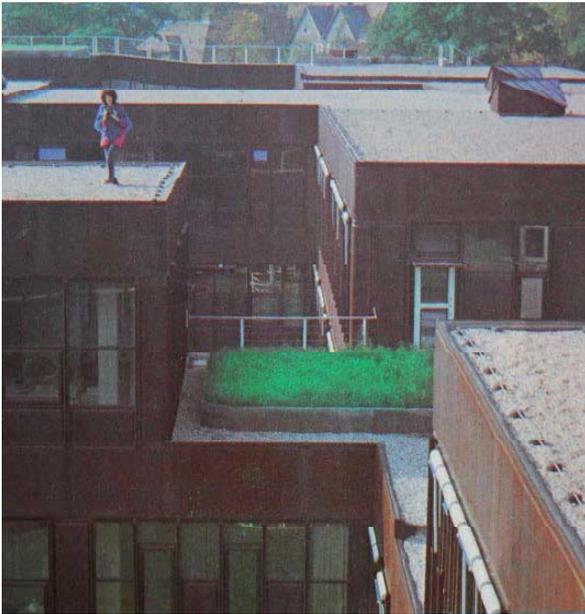
Nous nous rendons compte qu'il s'agit bien là des principes sous-jacent à la création de l'Université du Mirail. Ainsi, nous retrouvons la même structure d'organisation du campus avec l'idée de la trame proliférante, les patios jouant entre le niveau de la dalle et le niveau du sol naturel et permettant le contact direct avec la lumière naturelle, l'organisation des pièces toujours avec un accès direct à l'extérieur, le système des coursives qui sont ici des galeries fermées, adaptées au climat allemand, les toitures terrasses et végétalisées, et la façade modulable alternant trame pleine et vitrée⁴ servant la possibilité de flexibilité et d'évolution de l'édifice. Cependant, à Berlin les architectes ne vont pas rencontrer les mêmes problématiques financières et politiques qu'avec l'université du Mirail. Ainsi, concernant la structure porteuse et la matérialité, le choix se porte sur une structure poteau-poutre en acier renforcé avec du béton, un système en pré-dalle en béton et des façades en acier Corten (cf. p.60). La première phase de construction sera livrée en 1973, est les premiers signes de faiblesse de la très mince façade d'acier apparaissent.

Ainsi, en 1997, Foster remporte le concours lancée par l'Université, qui vise à réhabiliter les parties dégradées de l'édifice et à réaliser une bibliothèque de philologie. Concernant les parties réhabilitées, il s'agira de remplacer à neuf le revêtement de façade en acier Corten, par des plaques de bronze qui

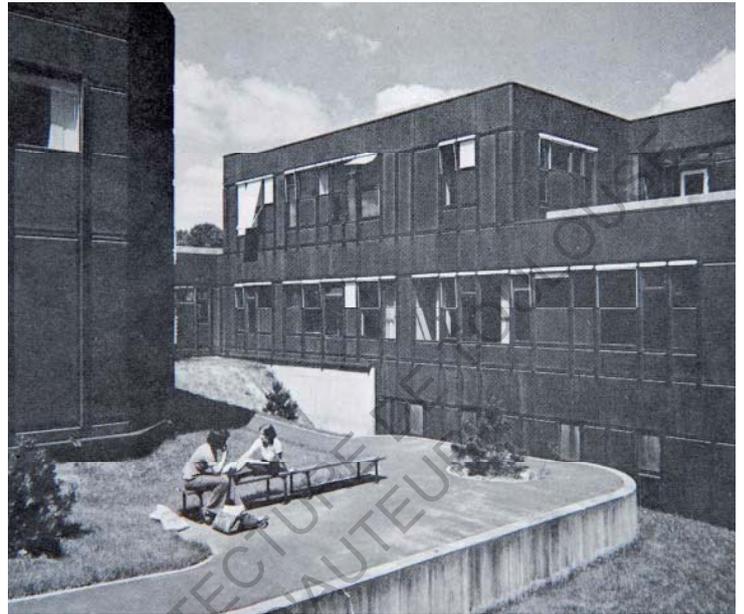
Notes:

^{1,3,4} Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité, Rémi Papillault.

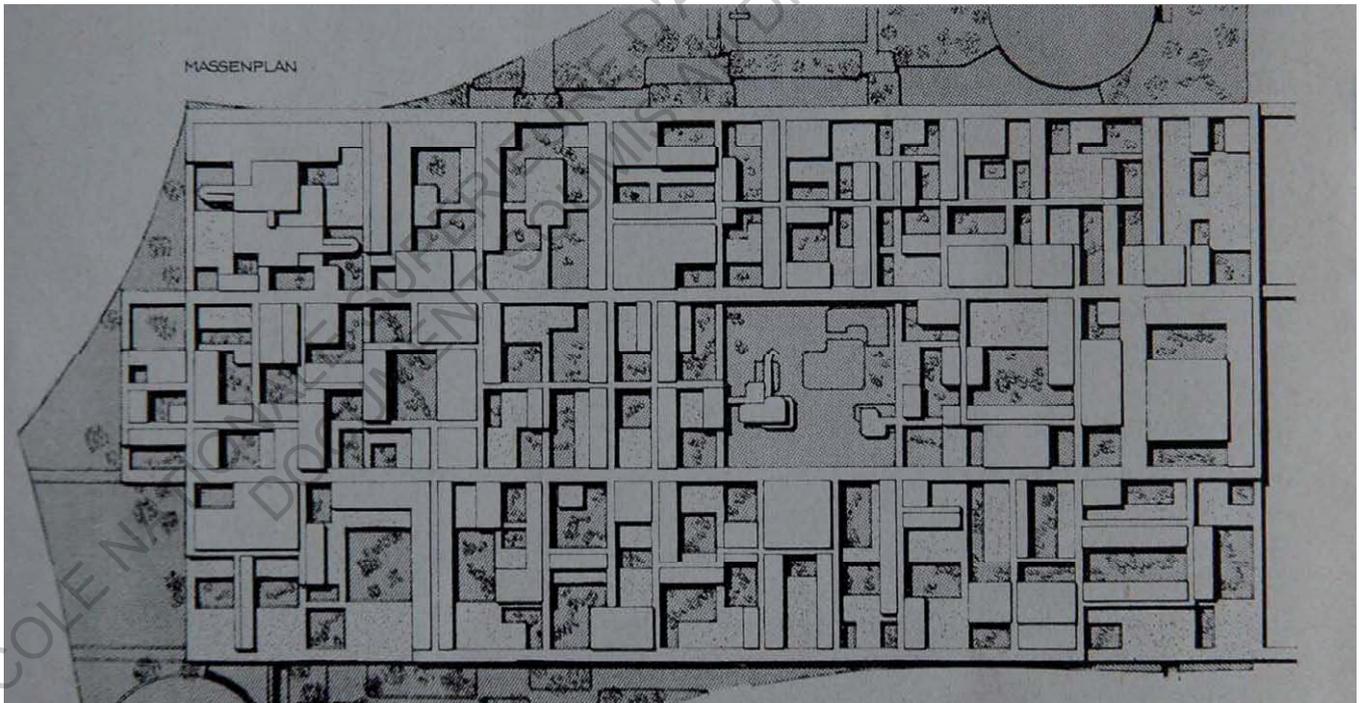
² Projet pour l'Université de Berlin, 1964, l'équipe Candilis, Josic, Woods, Le Carré Bleu



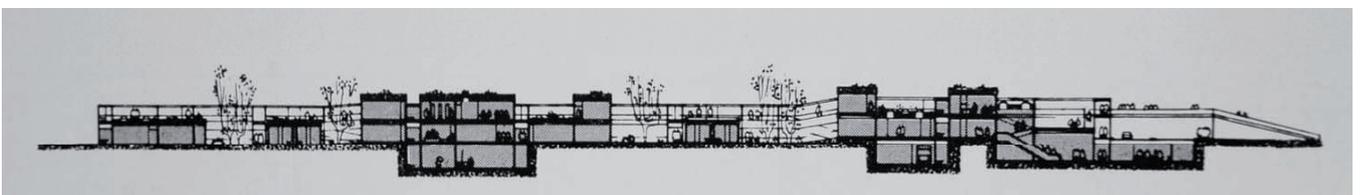
Jeu de toitures, Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité, p.45, Rémi Papillault.



Jeu de toitures, Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité, p.39, Rémi Papillault.



Plan masse de l'université de Berlin de Candilis, Josic et Woods, Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité, p.34, Rémi Papillault.



Coupe de l'université de Berlin de Candilis, Josic et Woods, Université du Mirail: système hautement flexible dans un monde de mobilité, p.35, Rémi Papillault.

reprennent scrupuleusement l'aspect patiné et corrodé du revêtement d'origine¹. Pour les structures porteuses endommagées, il s'agira également de les remplacer, tout en respectant toujours les logiques de construction et d'organisation d'origine².

Intéressons nous alors à la démarche mise en avant pour la réalisation de la nouvelle bibliothèque philologique. Pour Foster & Partners, il s'agissait de s'implanter dans cette ensemble sans le dénaturer et de se demander ainsi, comment intégrer un bâtiment devant accueillir une surface de près de 6300m sans écraser le système de prolifération à échelle basse dans lequel il s'insère³. D'autant plus qu'en s'implantant dans un carré formé par la réunion de six cours existante - grâce à la démolition du bâti les séparants -, la bibliothèque se retrouve enserrer à l'intérieur du le système «Candilis». Ainsi, afin de respecter au mieux le contexte dans lequel ils s'insère, les architectes ont choisi d'exploiter une forme la plus compact possible permettant de clore le maximum d'espace possible⁴. Les architectes développent alors un volume ovale, qui comprendra quatre niveaux avec un maximum de 19 mètres de hauteur, pour recevoir près de 700 000 livres. Ce volume organique aux lignes courbes, sera pensé comme une enveloppe à plusieurs peaux, développant l'idée d'un bâtiment respirant, respectueux de l'environnement⁵. Ainsi, l'enveloppe se composera d'une double peau qui comporte une alternance de panneaux d'aluminium et de membranes translucide et transparente en fibre de verre. Grâce à cette multiplicité des matériaux les architectes permettent une gestion précise des expositions à la lumière naturelle en fonction du programme réparti dans la bibliothèque comme le stockage de livre devant profiter d'une faible exposition à la lumière naturelle, contrairement aux espaces de travail qui donnent de larges vues sur l'extérieur. Par ailleurs, ces panneaux sont orientable et ouvrable permettant ainsi, la gestion de l'aération du bâtiment en fonction de l'exposition solaire⁶. De plus, ce bâtiment vient se greffer au système en s'accrochant aux coursives par deux entrées aux extrémités de l'ovale. Cette architecture organique pourrait être vue en rupture du concept de la trame régulière et orthogonale du système originel. Cependant, il convient de se remémorer ce qui fait l'importance de l'Université chez Candilis, Josic et Woods, ce qui représente la valeur intrinsèque de leur édifice, à savoir l'unité de l'ensemble, de l'échelle voulue basse, et l'idée du système évolutif, acceptant des modifications. Ainsi, ce volume organique permet de s'insérer de manière respectueuse et douce dans la nappe proliférante, contrairement à l'impact brutal qu'aurait généré un bâtiment classique haut de 19 mètres dans ce système horizontal.

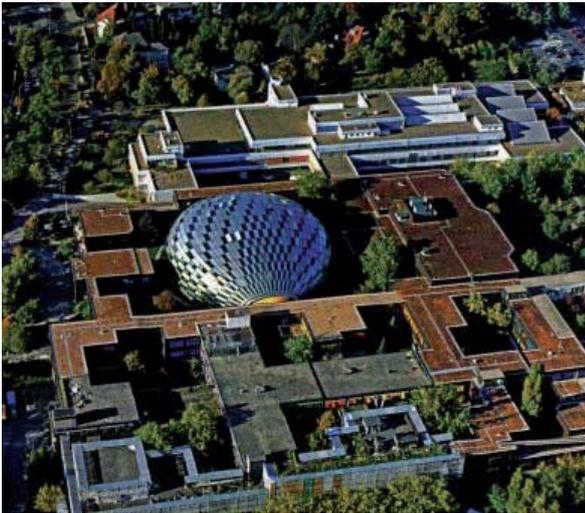
Il y a une véritable considération sur le fait d'insérer un équipement nouveau dans un contexte existant. La bibliothèque affirme sa nouveauté et son caractère propre, tout en respectant la logique du lieu, de l'université d'origine, à savoir notamment, le respect de l'échelle basse par l'implantation d'un bâtiment ne venant pas écraser la structure existante. Il est d'ailleurs possible de pouvoir faire un rapprochement avec la démarche de Viguier pour la reconstruction de l'UTM, avec une prise en compte de la valeur patrimoniale passant par une réhabilitation rigoureuse des parties originelles et pour les parties reconstruites, l'affirmation du renouvellement par une expression architecturale résolument contemporaine, mais respectant scrupuleusement l'idée du lieu, par la conservation d'une échelle basse et non monumentale, et conservant ainsi une unité, une harmonieux dans l'ensemble.

Notes:

¹ Free University, Berlin, 1997-2005, Foster & Partners, fosterandpartners.com

² The Free University of Berlin, Mariabruna Fabrizi, <http://socks-studio.com>, 2015

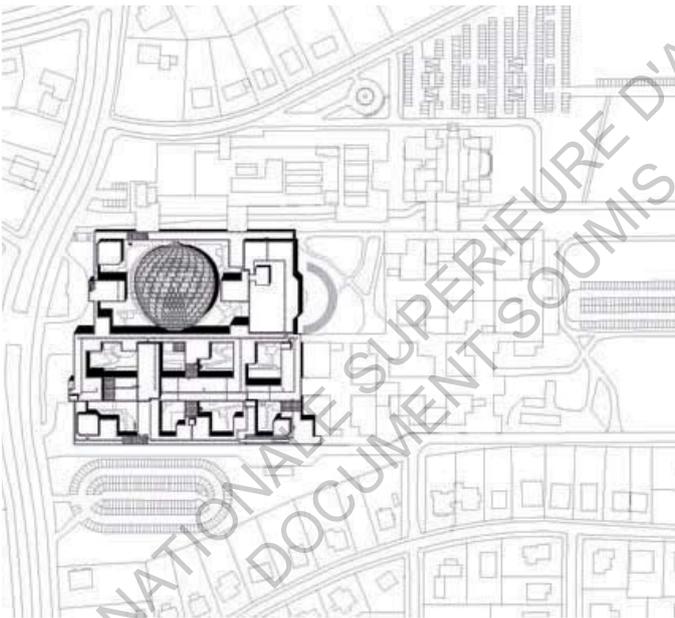
^{3,4,5,6} Architectural Record, Free University library, Foster and Partners, p.138, 140, n°11, 2006



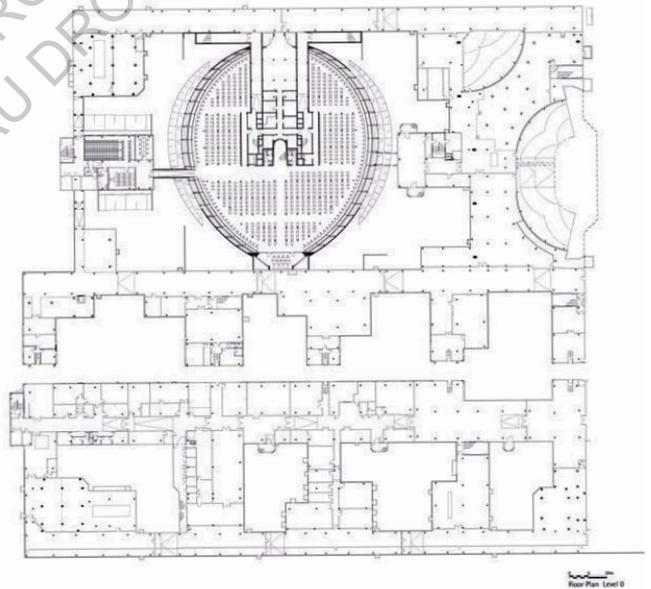
Vue d'ensemble de l'université, Architectural Record, p.138, 2006



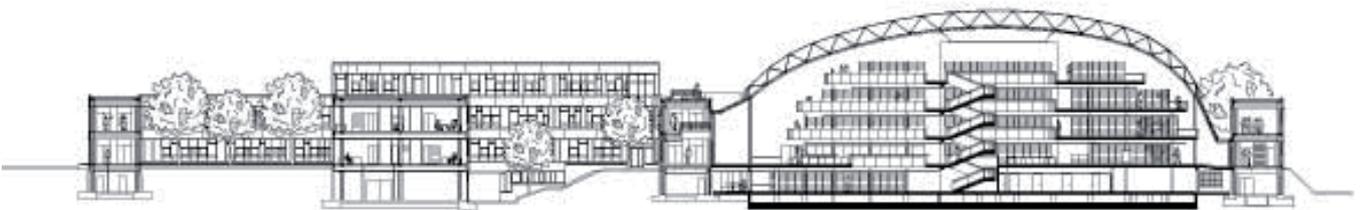
Bibliothèque de philologie, Free University, 1997-2005, Foster & Partners, fosterandpartners.com



Plan masse, Free University, 1997-2005, Foster & Partners, fosterandpartners.com



Plan RDC de l'ensemble, Free University, 1997-2005, Foster & Partners, fosterandpartners.com



Coupe projet et existant, Free University, 1997-2005, Foster & Partners, fosterandpartners.com

B-Le cas du bâtiment 18, ultime vestige de l'UTM.

a- Organisation du workshop

En 2016, le projet du PPP suit son cours et la quasi totalité des nouveaux bâtiments d'enseignement sont achevés. Toutefois les aménagements publics et paysagers qui sont prévus en dernière phase de réalisation restent à exécuter. Ainsi le bâtiment 18 se trouvant sur l'emplacement de la grande prairie, la coulée verte qui effectue la liaison est-ouest, n'est toujours pas démolie (fig.v). Ce pose alors la question du devenir de ce bâtiment. Même si le projet de Valode et Pistre prévoyait de le démolir, les défenseurs du Candilis voient dans ce bâtiment, l'ultime action possible afin de préserver un lien avec l'histoire de ce que fut l'université du Mirail avant la table rase du PPP. Ainsi, le 24 et 25 mars 2016, Julien Roumette - professeur de Lettres, Maître de conférences à l'université du Mirail et membre actif de l'association «les 101 patios du Mirail» fondée en 2015 par différents architectes et usagers de l'université - et Nathalie Prat - architecte et professeur à l'ENSAT- organisent un Workshop visant à la «valorisation et sauvegarde du bâtiment 18, témoin de l'université du Mirail de Candilis, Josic et Woods». Pendant ces deux jours plusieurs intervenants vont participer à la réflexion comme des architectes et enseignants de l'ENSAT dont Rémi Papillault, Savitri Jalais, Françoise Blanc et Anne Sassus. Il y aura également la participation d'anciens étudiants de l'UTM comme Christian Hugé ou Emmanuel Pagès, et un étudiant doctorant en lettres. Ces participants vont intervenir de manière ponctuelle afin de faire avancer le travail permanent sur deux jours d'un groupe d'étudiants de 5ème année de l'ENSAT dirigé par Mme Prat.

La finalité de ce workshop était d'attirer l'attention sur le potentiel du bâtiment 18 pour envisager une conservation. Il s'agissait de mettre en place une stratégie de reconversion afin de démontrer l'intérêt de ce bâtiment dans ce nouveau contexte et de se questionner sur la position de ce bâtiment, sur son statut et également sur son usage. Ce bâtiment pourrait peut-être prétendre à la conservation en entrant dans le registre du témoignage d'une université à son histoire. Plusieurs questionnements ont été soulevés. Qu'est ce que représente le bâtiment 18 dans son état actuel, dans ce nouveau contexte bâti? Le bâtiment 18 est-il un fragment suffisamment représentatif de l'ensemble pour envisager une conservation? Comment patrimonialiser un bâtiment qui porte des vices de construction?

Après un rappel du contexte historique et architectural de l'UTM d'origine par Mr Papillault, Mr Roumette s'est exprimé sur sa propre vision en tant qu'usager des lieux depuis le temps qu'il exerce à l'université du Mirail. Par la suite les étudiants et intervenants ont été invités à visiter les lieux avant de pouvoir amorcer la phase de recherche. Lors de cette phase de réflexion il s'agira donc de faire ressortir les potentialités du bâtiment 18 en l'interrogeant profondément sur sa position dans le nouveau campus, sur son caractère propre et sur son statut. Ainsi, cette phase de réflexion s'organisera en trois groupes de recherche qui ont travaillé simultanément sur le thème des liaisons, de l'échelle et de la mesure et finalement des spécificités du bâtiment, de son essence.

b- Potentiels pour la préservation du fragment

Dans un premier temps nous allons donc nous intéresser au premier groupe de travail traitant de la question des liaisons. Il s'agit de ce questionner sur le positionnement du bâtiment 18 par rapport au nouvel ensemble. Premièrement il s'agit d'observer les liaisons en rapport aux circulations, où nous nous sommes rendu compte que les coursives du bâtiment 18 pouvaient s'intégrer avec le réseau des nouvelles coursives qui s'inscrivent dans l'alignement des circulations d'origine. De plus, le nouveau projet présentant déjà un traitement de rencontre entre la grande canopée de 10m et des coursives intermédiaires de 3m, la conservation des coursives du bâtiment 18 viendrait enrichir la diversité du nouveau projet et créer un véritable lien avec l'université d'origine. Par ailleurs, à l'échelle

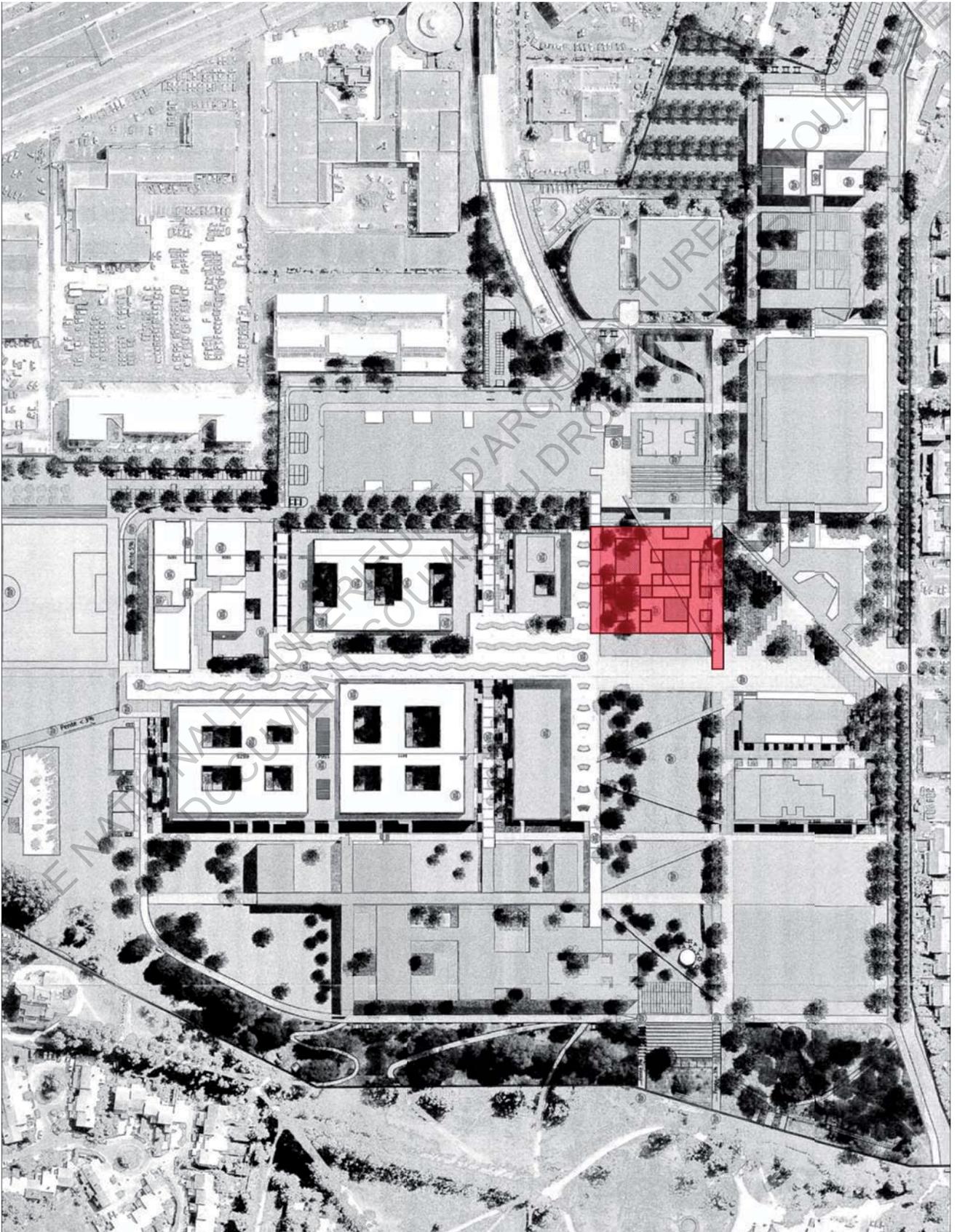


Figure v: insertion du bâtiment 18 en rouge, dans le projet du PPP de Valode et Pistre.

du campus, il est apparu que le bâtiment 4 était encore présent au nord de l'université. Ainsi, le bâtiment 18 à l'entrée sud, allié au bâtiment 4 à l'entrée nord, pourraient servir de cadre historique et de donner une cohérence à l'ensemble. De plus, le bâtiment 18 se trouve à l'articulation de deux moments différents sur la coulée verte, entre la partie haute du château à l'ouest et le dénivelé brutal vers le CNED à l'est. Cette position de noeud permettrait - si le bâtiment 18 était conservé - de séquencer la grande coulée verte et de donner un véritable paysage en fond de scène, contrairement à l'actuel bâtiment du CNED de faible intérêt architectural. (cf. p.96)

Ensuite, il s'agit de questionner les échelles. Il s'agit de se demander si le fragment était représentatif de l'ensemble originel. Quelques chiffres sont apparus, à savoir, que ce fragment constitue les 2/3 de l'ancien bloc 18-21, qu'il comporte sept patios -sur les 101 d'origine- de typologie différentes témoignant de la grande diversité de l'ensemble malgré leur faible nombre, où ceux-ci représentent 1/4 de la surface au sol du bâti du fragment, et qu'il porte une terrasse accessible donnant sur le nouveau projet du PPP. Ce fragment présente une multiplicité des principes inhérents au système proliférant d'origine, à savoir la démultiplication des circulations, des escaliers, des espaces extérieurs. De plus, lors de son intervention Mr Papillault a fait remarquer que ce fragment était suffisant pour pouvoir se perdre, affirmant ainsi la possibilité de compréhension du système d'origine. De même, Mme Jalais, fera remarquer à juste titre, que même si de l'extérieur le bâtiment 18 ne semble pas entrer en cohérence avec le nouvel ensemble bâti, lorsqu'on se trouve à l'intérieur, on retrouve la logique du système et son ambiance particulière comme s'il faisait encore parti du système global. Conserver le bâtiment 18 permettrait de conserver la variété du bâti déjà en place avec la collection d'objets, et permettrait surtout d'établir des liens avec l'évolution historique du site avec à l'ouest le château du parc du Mirail, au centre le nouveau projet du PPP et à l'est le bâtiment 18 représentant l'université d'origine. Par ailleurs, le groupe de travail s'est attaché à questionner les rapports d'échelles concernant la valeur d'échelle humaine prônée par les concepteurs d'origine et constitutive du bâtiment 18. Entre le caractère de l'échelle humaine du 18 et le caractère monumental du projet du PPP, le bâtiment 18 se positionnera en complémentarité entre les deux entités en constituant un espace plus contenu dans cet ensemble très grand et ouvert. Ainsi, en jouant sur la volonté de monumentalité du projet de Valode et Pistre, la conservation du bâtiment 18 qui est lui de faible hauteur, ajoutera de l'importance à celui-ci en donnant un rapport d'échelle. (cf.p.97)

Enfin, dans un dernier groupe il s'agit de se questionner sur les spécificités du bâtiment, sa valeur intrinsèque. Les principes permettant la flexibilité du système sont mis en avant, à savoir, la rigueur de la trame carrée 6x6, allié à une structure porteuse poteau-poutre, à des façades modulaires et diverses et à la proximité des patios. Le tout permettant la flexibilité de l'espace et de l'usage avec une diversité d'appropriation. Ainsi, si le bâtiment 18 était préservé, l'équipe de travail a proposé de mettre en place un système de panneaux coulissants avec des rails intégrés dans les poutres pour permettre une flexibilité efficace et facilitée sans passer par des travaux lourds. Conformément à la volonté des architectes d'origine, le bâtiment sera capable de s'adapter aux nouveaux besoins et l'usage sera alors infini, voire même éphémère. (cf. p.98)

CONCLUSION

L'Université Toulouse Mirail représente un héritage indéniable de la pensée novatrice de Candilis, Josic et Woods, trio remarquable du Team Ten dans les années 1960. Cet édifice se définit comme l'aboutissement d'un travail de réflexion, proposant un système vivant capable d'évoluer et de s'adapter aux besoins des usagers. Comme nous l'avons étudié dans cet exposé, ce projet s'est conçu suivant des nombreuses fluctuations politiques et inévitablement économique, menant à une phase d'exécution entreprit en urgence, qui donnera suite à une série de malfaçons. De plus, l'Université qui ne réceptionne pas l'édifice, ne met en place aucune intervention d'entretien ou de maintenance pendant les trente années de la durée du procès, ce qui amplifiera notablement l'état de dégradation du bâti. L'UTM qui sera toutefois utilisée pendant toute cette période, va alors connaître les premières transformations de son système par le remplacement des parties les plus vétustes vers 1990. Les opérations singulières se multiplient dans la périphérie du campus, et vers les années 2000, l'Université fait émerger la volonté de prise en compte de la globalité du système pour les interventions futures concernant le coeur de campus restant intact. Ainsi, des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme sont sollicités afin d'établir les schémas directeurs pour orienter la troisième phase de la reconstruction - le Partenariat Public Privé - et la considération de l'université pour sa valeur patrimoniale voit le jour. Ainsi, le schéma d'aménagement final adopté début 2011, prévoyait la conservation et la réhabilitation d'une grande partie du système d'origine, à savoir la moitié sud de la bande centrale et des bandes est et ouest et le renouvellement de certaines parties au nord du campus. Or, lors du choix final du concours du PPP, l'Université s'est portée vers la proposition la plus éloignée des considérations explicitées dans la charte architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du schéma d'aménagement, à savoir le projet de Valode et Pistre proposant la démolition totale du campus et une reconstruction dans l'esprit du concept d'origine. L'évolution mouvementée du projet de l'UTM soulève ainsi de nombreux questionnements quant à l'attitude à adopter face à ce patrimoine particulier.

C'est pourquoi, il a s'agit dans un premier temps de se demander comment est-il possible de se positionner par rapport à la notion de patrimoine dont est investi un bâtiment, lorsque sa singularité s'exprime par l'évolutivité de son système? De plus, il était également intéressant de se demander dans quelles mesures et de quelles manières la notion de patrimoine architectural peut intégrer le facteur d'évolutivité? Et finalement, aux vues des prises de position diverses face au devenir de cet édifice, il a s'agit de se demander aux vues des considérations patrimoniales et de la capacité d'évolution du système existant, comment la question de la préservation de l'UTM a-t-elle pu mener à la démolition totale?

Dans cette étude nous avons démontré qu'il y a donc deux particularités qui sont à prendre en compte, à savoir d'une part, le positionnement face au caractère patrimonial de l'université, et d'autre part, la prise en compte de la question de l'évolutivité du système qui y est intrinsèquement lié.

En premier lieu nous pouvons donc observer les positionnements divers entre conservation et renouvellement du patrimoine bâti. D'une part nous avons les démarches prônant la conservation et la réhabilitation d'une grande majorité du campus par les schémas directeur et d'aménagement. La prise en compte de la valeur patrimoniale de l'édifice passe dans un premier temps par la conservation d'une partie significative du campus pouvant témoigner de la logique du système proliférant, caractéristique intrinsèque de la valeur de l'UTM. Cependant ces deux schémas conviennent également de laisser place à des parties en périphérie qui seraient renouvelées par une démolition-reconstruction. Le but de l'intervention n'est pas de figer l'université, mais au contraire de l'ouvrir à l'évolution par les nouvelles constructions qui viennent créer des liens avec la ville alentour conformément à l'idée d'université ouverte par les concepteurs d'origine.

Dans la continuité de cette démarche nous pouvons nous rappeler de la proposition de Viguié qui met en place une conservation réhabilitation du bloc central du campus, avec le renouvellement des bandes est et nord. L'architecte effectue une réhabilitation en respect des codes projetés par les

concepteurs d'origine et un renouvellement affirmé des parties reconstruites de manière résolument contemporaine. Dans cette configuration, la qualité patrimoniale du système proliférant est bien mise en valeur par la conservation d'un bloc significatif. Cependant le renouvellement de la périphérie proche peut poser question concernant son statut. S'agit-il d'une évolution, qui entre dans le principe d'évolutivité du système - qui dans ce cas correspondrait à la libre adaptation des locaux en fonction des besoins - ou d'une véritable transformation du campus originel, venant clore le système proliférant au coeur de l'ensemble? Ce questionnement est d'autant plus pertinent dans le cas de la proposition de SCAU qui met en place la réhabilitation d'une petite partie du bloc central relevant plus de l'ordre du fragment que du bloc significatif et représentatif du système global. De plus, pour SCAU la valeur du «Candilis» s'exprimant par la trame porteuse représentative du système proliférant, les parties reconstruites respectent d'une part la cohérence de l'ensemble en s'inscrivant scrupuleusement dans la trame originelle et par l'échelle basse, et d'autre part affirment leur caractère de nouveauté par la mise en place d'une enveloppe thermique d'écriture architecturale contemporaine. Nous pouvons alors nous questionner sur le statut de ce fragment. Quel est le sens de ce fragment dans ce nouvel ensemble? Est-il suffisamment représentatif du système d'origine pour prétendre exister en tant que témoignage du passé?

Par la suite nous avons pu observer des positions proposant la démolition totale de l'université, prônant la mise en avant de la valeur théorique de l'édifice au dépend de sa valeur matérielle. En premier lieu pour Raymond Michel la matière présente, le bâti existant, n'est qu'une formalisation spatiale de l'idée, à un moment donné. Ainsi, pour l'architecte, ce qui est important c'est l'idée, les concepts développés, et ceux-ci pourraient donc témoigner de l'héritage architectural même si la matière et la formalisation d'origine ne sont plus existants. L'UTM est alors proposée à la démolition totale, et la reconstruction s'organiserait en respect des idées de Candilis, Josic et Woods, en s'inscrivant dans la trame existante mais en proposant quelques adaptations notamment par des densifications ponctuelles de la nappe basse. Or, lorsqu'il s'agit de conservation du patrimoine, il est question de transmission. Alors dans le cas du renouvellement total de la matière nous pouvons nous demander face à quel type de témoignage se retrouverons les générations futures? Se projetteront-elles face au témoignage d'une architecture représentative du mouvement Moderne avec ce nouvel édifice? Il est alors possible de questionner la démarche encore plus tranchée de Valode et Pistre. Même si les architectes ne l'affirment pas en tant que tel, nous sommes face à une table rase. En effet, les architectes envisageaient une réhabilitation de l'idée avec par conséquent une mise en avant de la théorie, des principes réinterprétés au profit de la structure existante. L'affirmation de la valeur théorique au détriment de la matière serait-elle une justification suffisante pour se permettre de se délester totalement d'un édifice bâti? De plus, concernant la démarche de Valode et Pistre, il s'agissait de redonner vie au système passé par leur propre interprétation de celui-ci. Cependant, comme nous l'avons observé redonner vie à un système est impossible, d'autant plus lorsque celui-ci est totalement réinterprété et que le nouveau système entre en rupture totale avec l'idéologie fondatrice.

Alors, est-ce qu'un édifice peut totalement se défaire de sa matière d'origine et continuer à s'exprimer en tant que tel et faire sens comme patrimoine bâti? Quel est le sens d'une mise en valeur passant par la démolition? L'idée est-elle assez forte pour survivre à une démolition?

D'autre part, du point de vue de la capacité d'évolution du système, il s'agit également de questionner le statut des parties démolies et reconstruites. En effet, représentent-elles des évolutions du campus qui ont pu exister grâce à l'autonomie du système proliférant, ou sont-elles à voir comme des transformations brutales qui viennent en rupture totale avec l'idéologie du système évolutif? Dans l'absolu cette question resterait encore à approfondir, mais nous pouvons cependant affirmer que le cas du devenir de l'université du Mirail, s'est travaillé dans l'ombre d'une volonté de négation totale de la capacité d'évolution du système, passant notamment par la négation de la notion d'université ouverte.

En effet, nous pouvons questionner la démarche des architectes lauréat et par conséquent de l'Université qui a choisi ce projet pour servir leurs ambitions. Le propre de l'université ouverte est permettre l'ouverture au savoir à tous, par la promotion de la liberté de l'utilisateur à investir l'édifice en fonction de ses besoins, permis notamment par l'absence de hiérarchisation des espaces en fonction de la hiérarchie Universitaire, où effectivement, l'espace est pensé pour l'utilisateur, qu'importe son rang social. Les principes d'usages des lieux sont en lien direct avec la spatialité de l'université qui par son système unitaire, évolutif et libre permet une souplesse et une liberté considérable dans l'adaptation et l'appropriation des lieux par l'utilisateur. C'est pourquoi il est également intéressant d'aborder la question de la prise en compte de l'évolutivité du lieu, par la question de la prise en compte de la notion d'université ouverte dans le positionnement pour le devenir de l'Université Toulouse Mirail.

Candilis, Josic et Woods ont donc développé l'idée d'une université venant rompre avec les codes de la hiérarchie de l'Université classique. L'université ouverte, est un campus ouvert à tous, avec une multiplicité des accès permettant une appropriation libre des locaux, où les salles de cours sont toutes ouvertes et accessibles à tous à n'importe quel moment. Cette université qui s'est construite dans un contexte social particulier, symbolise un héritage de l'enseignement de mai 68 avec la philosophie qui en découle. Le bâtiment de l'UTM représente le symbole d'une époque de protestations où de nombreuses manifestations et groupes associatifs trouvent dans l'architecture de cet ensemble un moyen efficace de s'exprimer librement et de propager l'information, en échappant à la surveillance et au plein pouvoir de la présidence¹. Ainsi, en plus de l'architecture en elle-même, l'usage qu'elle permet dérange peut-être. Par ailleurs, Nicolas Golovtchenko, vice-président délégué du patrimoine immobilier de l'université s'exprime notamment sur cette volonté de rupture en affirmant que «*le Candilis a été pensé comme une faculté égalitaire mais le système universitaire a changé. La hiérarchie est de retour et il n'est pas prévu pour!*»². D'ailleurs, le choix de rupture avec le passé s'observe notamment dès le changement de la dénomination de l'université, qui passe de «Université de Toulouse Mirail» à «Université Toulouse Jean Jaurès». C'est ainsi qu'aujourd'hui en 2016, l'UTM se retrouve amputé de ses libertés, avec des bâtiments singuliers à l'accès unique et contrôlé et où la hiérarchie pyramidale a retrouvé ses quartiers. Nous sommes bien loin de l'idéologie prônant une université vivante, où chacun se sentait libre et invité d'entrer. Il y a un réel besoin de contrôle sur tout ce qui se passe dans l'enceinte de l'université. Que ce soit pour des raisons de sécurité, de gestion ou tout simplement pour un besoin d'affirmer un pouvoir en place, Big Brother où te caches-tu?

Les règles de l'université auraient alors changées. L'architecture du «Candilis» ne répondrait peut-être plus aux besoins et à la philosophie d'une université du 21^{ème} siècle. Mais alors qu'est-ce qu'une université du 21^{ème} siècle? Dans la volonté d'affirmer un renouvellement total et une rupture avec son passé, peut-être aurait-il été judicieux de mettre en place une réflexion plus approfondie comme l'avaient effectué Candilis, Josic et Woods à leur époque, sur ce que doit représenter une université du 21^{ème} siècle, d'autant plus lorsque celle-ci s'inscrit dans un contexte patrimonial particulier.

De plus, ce projet de démolition-reconstruction de l'UTM soulève d'autres questionnements plus large. A savoir dans un premier temps, la responsabilité de l'architecte face à l'existant qu'importe sa valeur patrimoniale. En effet, nous allons être de plus en plus confronté à des interventions nécessitant un questionnement face à l'existant. Aussi, est-il important de réussir à trouver la juste mesure, sans figer l'édifice et tombé dans la muséologie, ni rompre totalement avec notre histoire qu'elle soit plus ou moins lointaine. D'ailleurs, la question du devenir du patrimoine architectural du 20^{ème} siècle est une

Notes:

¹ Annexes: Workshop pour la préservation et la mise en valeur du bâtiment 18, Université de Toulouse Mirail, le 24-25/03/16 >J.Roumette et C.Hugé

² AMC- La démolition-reconstruction de l'université du Mirail à Toulouse, Alice Bialestowski, 15/10/2015

problématique croissante qui doit attirer notre attention. L'université du Mirail a soulevé des questions et des débats qui seront représentatifs des prochains questionnements liés à la préservation du patrimoine architectural Moderne. Ces édifices ne sont pas figés, ils ont connus bien des transformations -permises ou non- depuis leur création et en connaissons sans doute des nouvelles. La fameuse question de l'authenticité sera alors portée à son paroxysme. Mais comme nous l'avons constaté dans cet exposé, la question de l'architecture Moderne vue comme un patrimoine architectural digne de ce nom pose encore problème aujourd'hui, pour des raisons diverses. Riegl dans Le culte moderne des monuments, aborde la question de l'affection envers les édifices récents par la question de la valeur de nouveauté. En effet, le désamour envers les édifices modernes qui connaîtraient des traces de dégradations nécessitant donc une intervention de conservation, serait lié à l'attente de la société face aux édifices récents qui doivent répondre aux exigences de la valeur d'art, et donc à la valeur de nouveauté dont ils sont composés. D'une part ces édifices récents ne sont pas assez éloignés de nous pour profiter des bénéfices de la valeur d'ancienneté et de l'affect qui y est lié. En effet, *«le défaut d'intégrité ne peut que nous déplaire dans une oeuvre moderne: nous ne construisons pas de ruines, et une maison neuve au crépi écaillé ou noirci indispose l'observateur, qui exige d'un édifice neuf une finition parfaite dans sa forme et sa couleur.»*¹. D'autre part, l'auteur attire également notre attention sur le *«caractère achevé du neuf»*, où il nous explique qu'aux *«yeux de la foule, seul ce qui est intact est beau. [...] Cette attitude millénaire, qui attribue au neuf une incontestable supériorité sur le vieux, est si solidement ancrée qu'elle ne pourra être extirpée en l'espace de quelques décennies.»*².

Par ailleurs, le cas de l'université du Mirail, nous alerte également sur la nécessité de mieux considérer le patrimoine architectural qui nous entoure et qui fait partie de notre quotidien. L'architecture même récente doit pouvoir profiter d'un traitement particulier concernant son entretien, afin d'éviter le dilemme de la démolition reconstruction. Mais pour cela nous devons reconnaître la valeur et l'intérêt de nos architectures, même des plus contemporaines, avec d'autres critères que ceux de la valeur de nouveauté ou d'ancienneté. Ruskin déjà à son époque évoquait le refus d'une distinction entre édifice ancien et moderne: *« Il n'importe guère que l'architecture soit ancienne ou moderne, mais il importe de savoir si ce sera une architecture vraiment digne de ce nom, une architecture dont les lois se pourront enseigner dans les écoles.»*³

Notes:

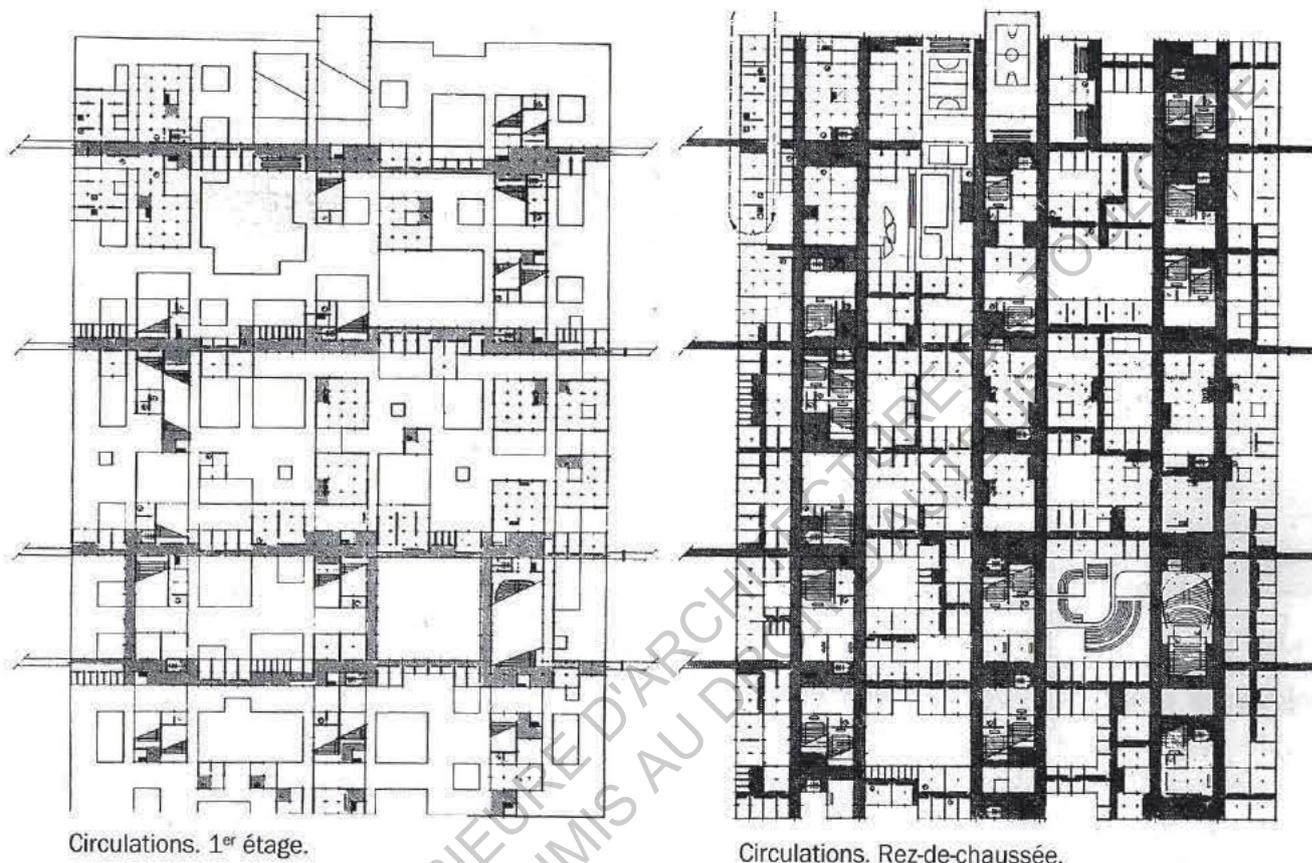
¹ Le culte moderne des monuments, p.65, Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

² Le culte moderne des monuments, p.96, 97, Aloïs Riegl, Editions du Seuil, 1903/1984

³ Les sept lampes de l'architecture, p.220, John Ruskin, Klincksieck, 1849/2008

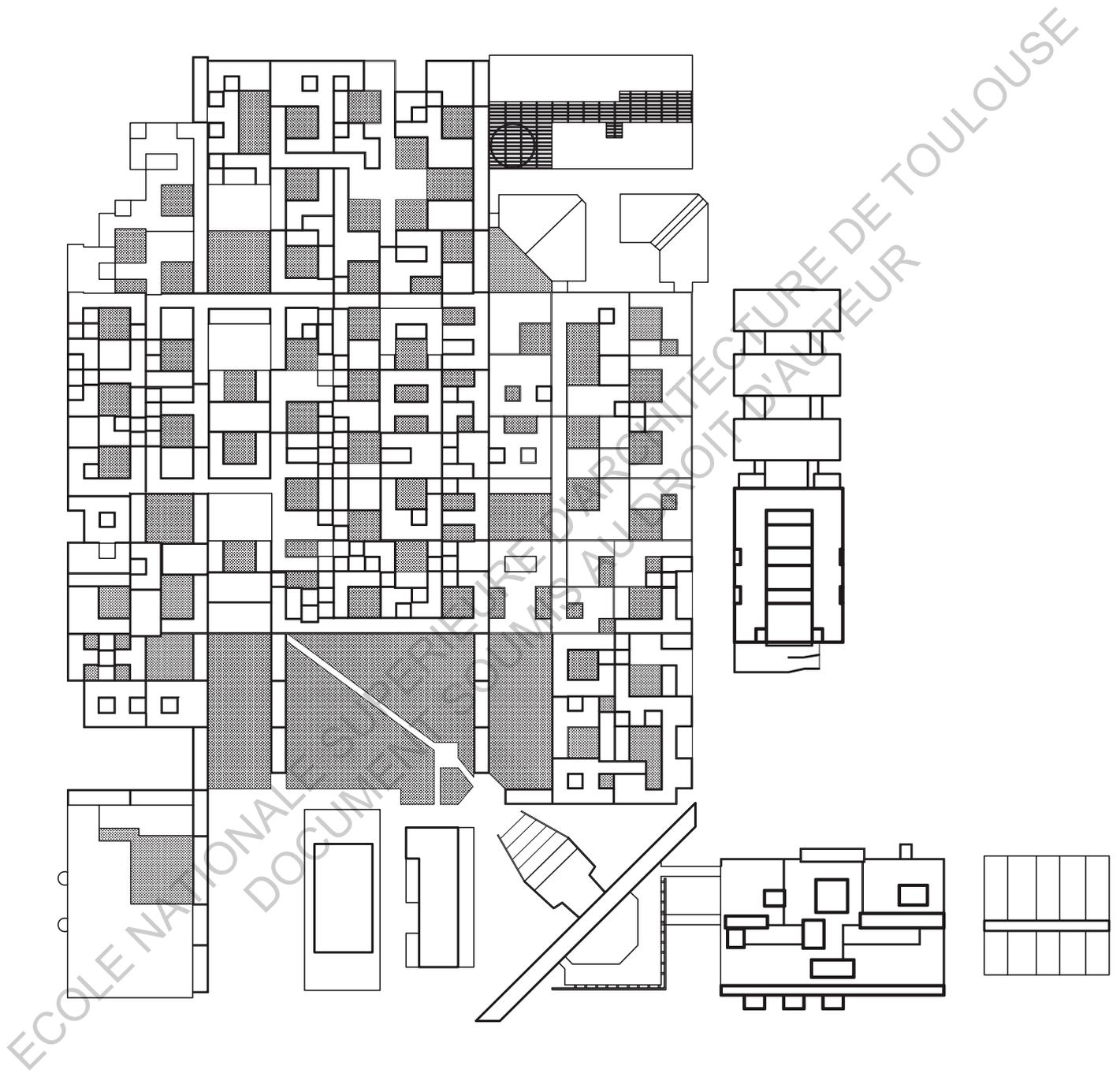
ANNEXES

Plans



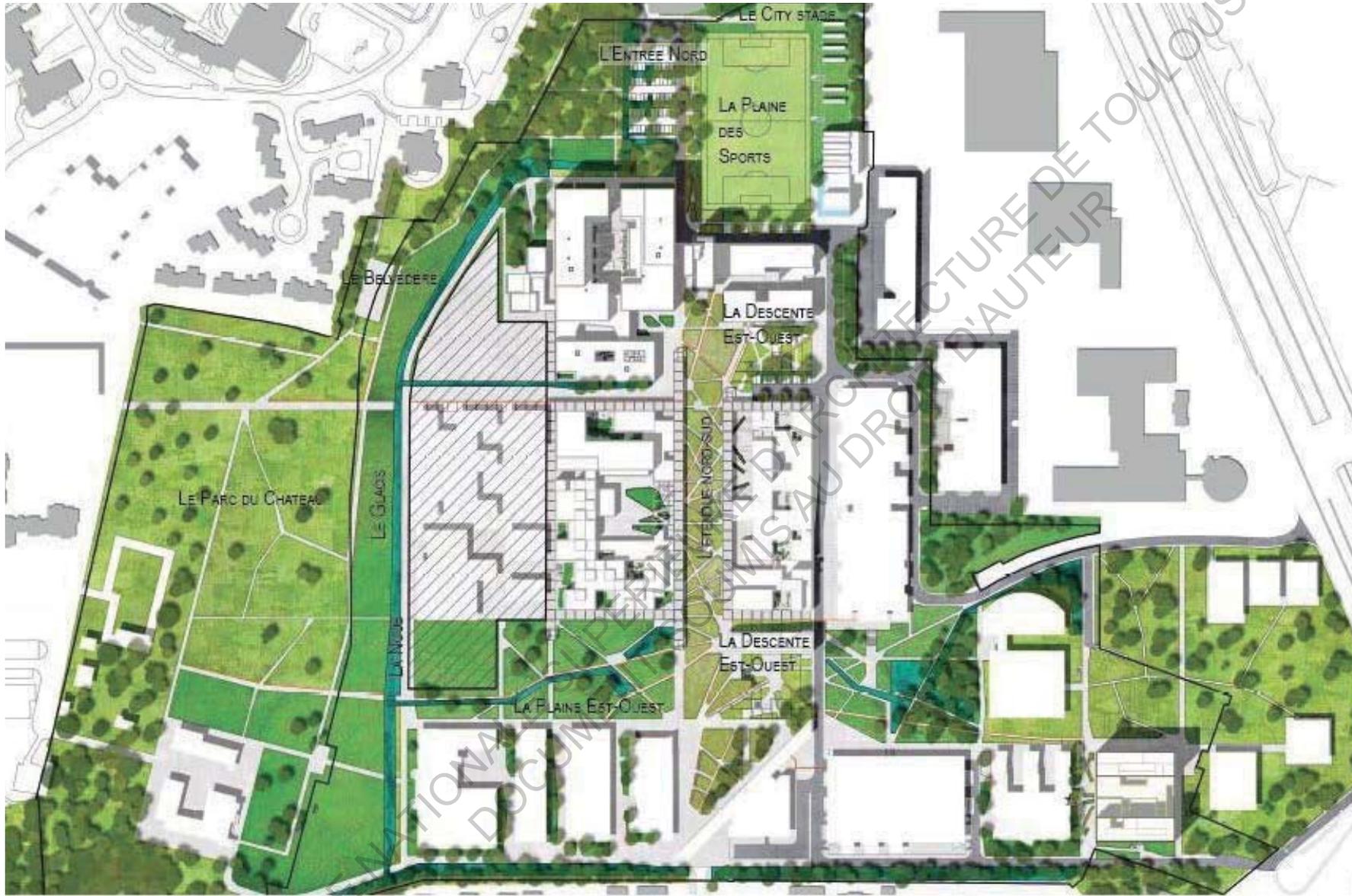
-Plans de l'Université Toulouse Mirail d'origine, de Candilis, Josic et Woods en 1964-65, *Le Mirail, mémoire d'une ville*, Stéphane Gruet et Rémi Papillault, Edition Poësis, 2008, p.140

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DOMAINE PUBLIC



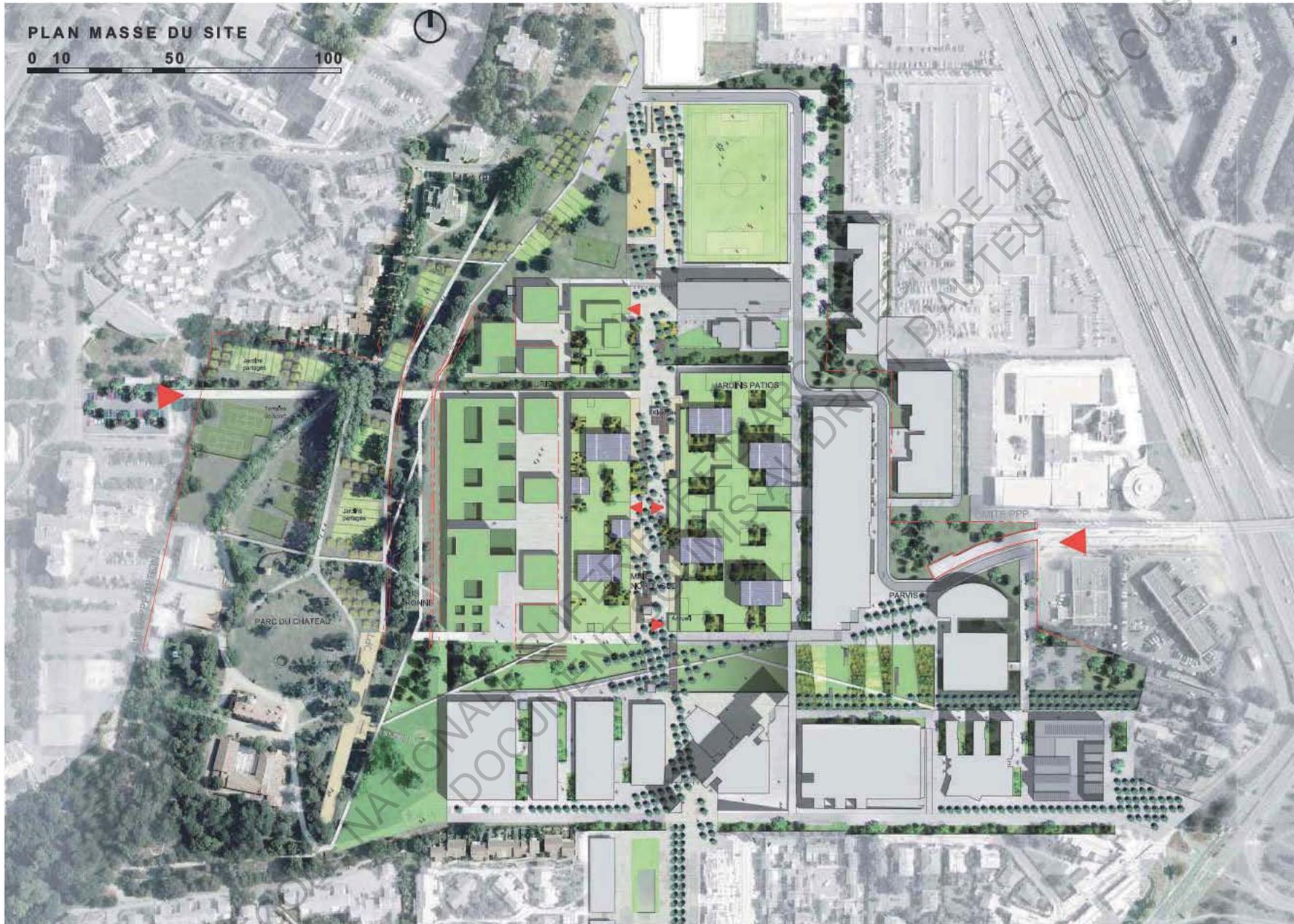
-État des lieux avant projet: redessin de l'Université vers 2012, après les modifications des CPER et avant la phase de PPP.





CAMPUS DU MIRAIL. PID NOV 2011

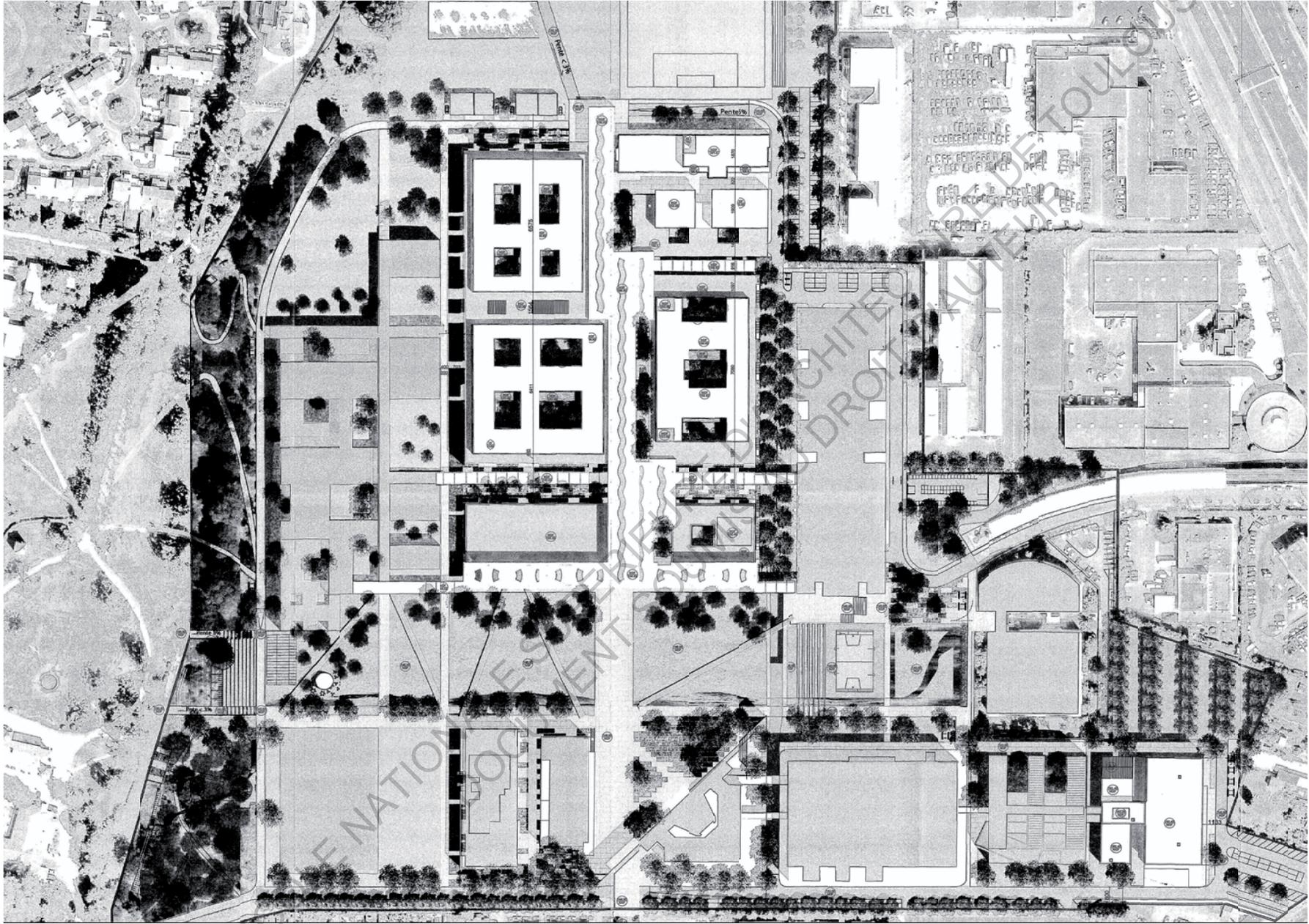
PLAN MASSE



-Partenariat Public Privé: Plans de concours
Raymond: dossier Carnet de réduction A3, p.3



PLAN DE MASSE



























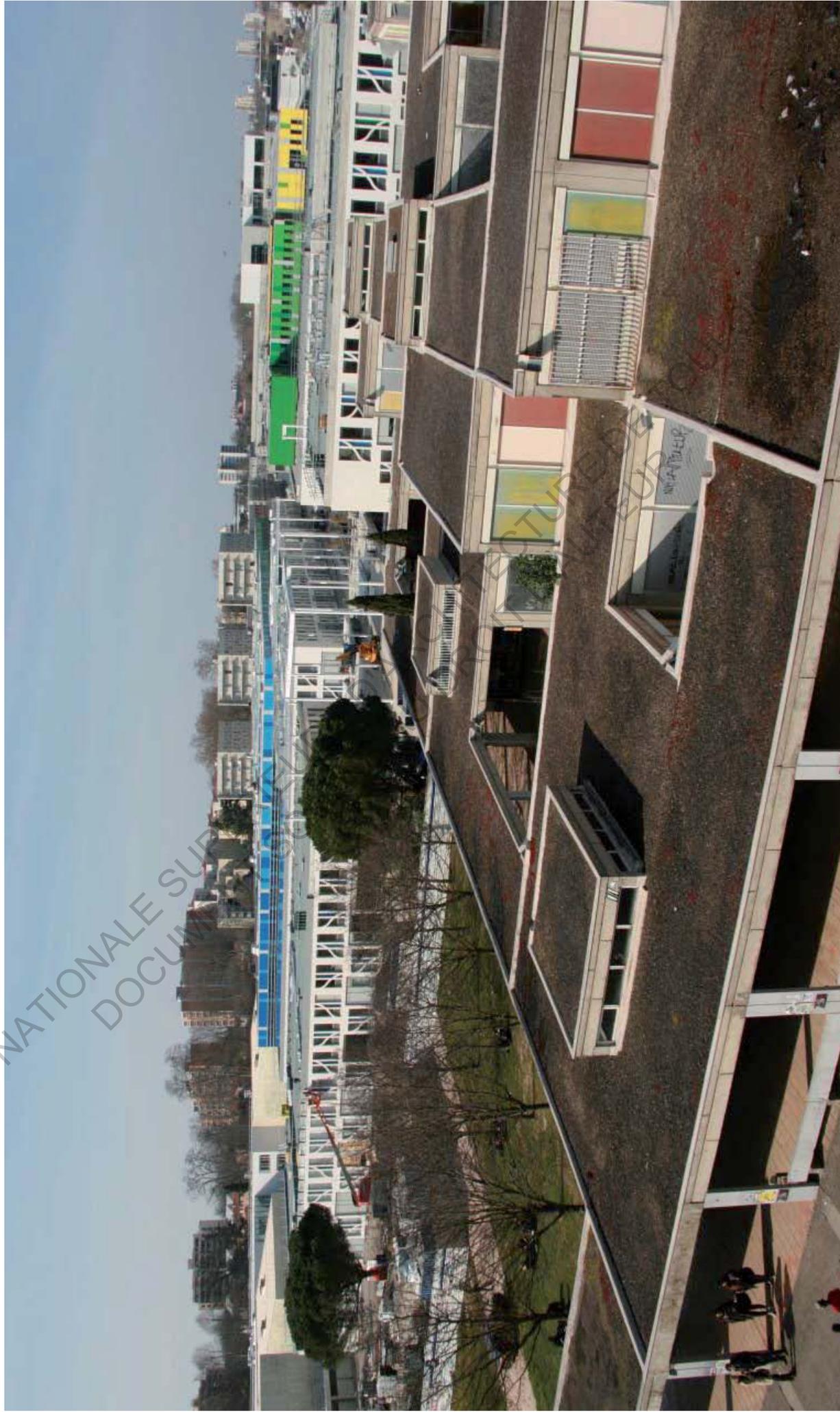
24/03/16







Synthèse Workshop : Valorisation et sauvegarde du bâtiment 18, témoin de l'université du Mirail de Candilis, Josic et Woods.



EXPOSÉS ET DISCUSSIONS

PRÉSENTATION INTRODUCTIVE: JULIEN ROUMETTE

« Le bâtiment 18 est le dernier bâtiment représentatif du système développé par Candilis, Josic et Woods. Sa position particulière présente un faible impact sur le projet de Valode et Pistre en terme de bâti: le bâtiment 18 s'il est conservé ne prends pas la place d'une autre construction neuve, mais il se place sur une espace vert libre. Bonne visibilité, à l'entrée sud.

Ce qu'il reste du bâtiment 18 est suffisamment grand pour comprendre le système d'organisation de la trame. Il reste 7 patios différents: introverti donnant sur les salles de cours, des patios donnant sur les galeries, différentes dimensions; des parties en rdc, des parties en r+1; des terrasses... Les essentiels de l'architecture de Candilis sont présent. Il s'agit d'un échantillon.

Enjeux: Préservation d'une mémoire historique du campus. Inscrire ce bâtiment dans cette nouvelle histoire. Vision d'usager: Bâtiment encore fonctionnel, moderne dans les principes qu'il propose.»

« Université ouverte: université libre, ouverte à tous, pour Candilis l'université devait être accessible à tous, n'importe qui pouvait assister à un cours. Bâtiment qui permet l'intervention d'étudiants ou d'intervenants librement. Opposé à la conception du projet de Valode et Pistre, où les accès sont contrôlés et unique.»

VISION D'UN USAGER: JULIEN ROUMETTE

« > L'intérêt qu'on trouve à des bâtiments une fois qu'ils sont détruits.

La simplicité et la sobriété du complexe sont vu comme un défaut par certains universitaires.

>Pas de présentation générale des différents projet du PPP aux enseignants et étudiants, manque cruel de communication de la part de l'université.

Cherche à mettre des mots sur ses propres sensations de l'UTM, et il se retrouve totalement dans le texte de Candilis, article de mai 68, Architecture Aujourd'hui. > Vision méditerranéenne, l'apprentissage par la parole, par l'échange. Les étudiants poussent la porte librement, les passants etc.

L'UTM est significative de la pensée de l'université contestataire, l'université de mai 68.

La Non-Monumentalité: «on ne se sens jamais oppressé, jamais écrasé». >Rapport entre la propagation organique, libre avec le procédé de recherche. Utilisation de matériaux non-nobles. Volonté de bousculer les codes de l'université classique, de la hiérarchie du professeur universitaire savant, et l'étudiant d'un autre côté. Or, les universitaires classiques ont un certain «besoin» de monumentalité, marquer la hiérarchie. Volonté d'une non hiérarchisation, créer une communauté, ne pas distinguer les fonctions: tous les usagers reconnaissent la qualité de l'UTM d'origine à réunir les différents usagers à n'importe quel moment. Tout le monde bénéficie d'une même qualité d'espaces. Les bureaux des enseignants ou des secrétaires sont traitées dans la même qualité.

Echelle humaine: salle de cours et patios: Orientation de salles changeante, les patios prolongent les salles, pas une simple fonction de lumière: diversité qui

rompt avec la monotonie de la structure. Transparences: cloître moderne: atmosphère studieuse: quand l'étudiant se déconcentre 5 minutes, il regard dehors, voit le patio, le ciel, et les étudiants dans d'autres salles de cours entrain de travailler.

Tous les espaces sont utilisés presque tout le temps: pas d'impression de densité (d'usagers) par la multiplicité des espaces qui sont fait pour réunir des petits groupes d'usagers.»

PRÉSENTATION HISTORIQUE: RÉMI PAPILLAULT

« L'architecture du XX représente un patrimoine bâti non préservé au titre des monuments historique. 1953-1973: 20 années de travail du trio Candilis, Joscic et Woods> retour historique sur la formation du trio, leur méthode de travail et leur rapport au Team Ten. Histoire du Mirail et de la construction de l'UTM qui fait face à de nombreuses difficultés financières qui impacteront sur la bonne réalisation du projet.

-Question d'échelle: A partir de quel point d'échelle, un fragment fait sens ou ne fait plus sens pour la conservation d'un bâtiment?

-Question de la matérialité: -Vices de construction: au XXème, dans la construction il y a souvent une dimension expérimentale. Comment patrimonialiser un bâtiment qui porte des vices de construction? Est-ce-que le vice de construction devient lui-même patrimonial? Est-ce-que l'erreur de l'architecte doit être conservé ou réparé? Est-ce-qu'il s'agit de garder la mémoire de l'expérimentation de l'architecte?

-Patrimonialiser la trame libre: Comment patrimonialiser une architecture pensée pour être évolutive?

-Le bâtiment de psycho par Espagno Milani: Conservation de la structure poteau-poutre. +Isolation par l'extérieur.

-Concept et matière: Est-ce-que l'idée n'est pas plus importante que la matière? >Parti pris de certains architectes pour le PPP. Pour l'école Suisse (Frantz Graf...) : dès que l'intérêt patrimonial de l'édifice est avérée, la matière est plus importante que tout. On rentre alors dans l'intimité structurelle de l'édifice.

AU SUJET DU NOUVEAU PROJET: RÉMI PAPILLAULT

Objectif du Colloque de 2010: faire prendre conscience au corps enseignant de l'importance du campus de Candilis.

Bâtir la vie, Candilis. 10 ans de recherche qui trouve synthèse dans le Mirail. L'université du Mirail est pour eux considéré comme le plus savant. C'est une pièce essentielle dans la composition du quartier.

1971: Dernière réunion du Team Ten au Mirail> la démolition commence en 1973 par la dalle à Reynerie.

Stem: élément fédérateur central qui circule sur le territoire. lieu de densité, de rencontre.

Web: réseau: l'UTM et la Frei de Berlin. Inscrit dans une grande traversée urbaine qui est en lien avec les quartiers environnants. Système ouvert, évolutif, acceptant le hasard.

Procès qui dure 30 ans, 1971-2001: à la livraison la maîtrise d'ouvrage ne réceptionne pas l'université à cause des vices de construction: pas d'entretien des locaux pendant toute la durée du procès ce qui va accentuer les dégradations. Malgré la non-réception les cours commencent.»

«On passe d'un système unitaire le Candilis, a un système plus libéral: les démolitions des CPER etc. amènent à une collection d'objets: reflet d'un système de gouvernance d'objet. Transmission de l'université, qu'est ce qu'est devenu l'université d'aujourd'hui? Question de la gouvernance des bâtiments. A qui va revenir la gestion du bâtiment 18? L'université dialogue avec Vinci, et Vinci après avec les architectes. Projet du PPP de Valode et Pistre: manque de réflexion sur ce que doit être une université du 21ème siècle.»

REMARQUES ET INTERVENTIONS

Françoise Blanc: Venturi: «form allows fonction» > un bon bâtiment, un espace bien conçu pourra s'adapter à un programme sans difficulté.

Anne Sassus: UTM d'origine était adaptée à une façon de vivre particulière. Question du contexte proche: comment ce bâtiment 18 s'intègre dans ce tout?

Savitri Jalais: «à l'intérieur on se sent dans le système» Même si vu de l'extérieur on le sent moins. Le bâtiment 18 est moins bien intégré dans l'ensemble.

FINALITÉ DU WORKSHOP

Attirer l'attention sur le potentiel du bâtiment 18 pour sa conservation. Faire comprendre l'intérêt de ce bâtiment. Mettre en place une stratégie de reconversion.

Utilisations/ programme possibles: Utilisation mixte ou initial? -Enseignement? Le bâtiment de l'université ouverte n'a pas été réalisé par manque de financement. Le bâtiment 18 pourrait peut-être recevoir ce programme (locaux pour la formation continue ...)?

Registre du témoignage d'une université à son histoire?

Témoignage Christian Hugé: ancien étudiant de l'UTM et habitant de Bellefontaine.

« Habitant du quartier et étudiant de l'université. > emplacement du métro: coupe les liaisons entre les quartiers et l'université.

L'UTM porte l'image d'une Fac militante, contestataire, cela à été possible notamment grâce à l'organisation libre et ouverte des circulations du Candilis. Il y avait une autonomie de la réunion, de la parole. On pouvait se réunir sans que la gouvernance soit au courant de quoi que ce soit. Contrairement au projet du PPP qui cadre, contrôle les entrées et sorties: une entrée unique et contrôlée. Les salles sont fermées en dehors des heures de cours. Dans la disposition et l'organisation du PPP, il y a également une perte de l'échange et du dialogue entre les différents étudiants des différents UFR. Les bâtiments sont isolés les uns des autres. Critique de la Maison de la Recherche: Monumental, tourné vers la rocade, l'aéroport: visée internationale. Les intervenants étrangers restent dans ce bâtiment qui est totalement en rupture avec le reste du campus. Aucune visibilité pour les usagers.

Potentiels de projet: Favoriser les échanges: -entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs. -entre l'université et la ville: le bâtiment 18 pourrait recevoir les associations de quartier, ce qui pourrait renforcer les échanges et la diversité de rencontre et d'utilisateur dans le campus. -Lieu de réunion informel pour les étudiants ou les chercheurs qui souhaiteraient rencontrer d'autres usagers du campus. -Accueillir la radio «Mon Mirail». ??? Recréer des liens humains. Besoin de lien entre la ville et l'université.

Question de la position du bâtiment 18 dans cet ensemble.

Symbolique du bâtiment: populaire, projet humain. Lieu de respiration dans le PPP. Trace de l'histoire.

>Ce bâtiment permet plus d'imagination, de liberté, d'intégration dans la vie étudiante. Rencontre avec tout les usagers. Beaucoup de collégiens, de lycéens traversent le campus pour rejoindre leur école: liberté d'accès appréciée, sensation de liberté, d'être à sa place, d'avoir le droit de traverser: apporte des rencontres entre les différentes générations, les lycéens et les enseignants supérieurs... Moins permis par le projet du PPP.»

THÈMES DE RECHERCHES

1-LES LIAISONS

Question des liaisons entre le bâtiment 18 et son contexte.

«J'ai voulu que [...] les facultés soient unies par une artère commune: lieu de rencontre de toutes les disciplines confrontées, concordées, contestées, humanisées, vivantes.» Bâtir la vie, G.Candilis.

Travail des points de liaison, de contact entre le 18 et son contexte.

-Les espaces verts: -Le bâtiment 18 propose des espaces verts ponctuels, parsemés et divers. -Le PPP propose des espaces verts de grande dimension, accompagnant les circulations. > les espaces verts du Candilis, peut permettre de rajouter une diversité.

-Les circulations: -Les coursives du 18 peuvent s'intégrer avec les coursives du PPP. L'UFR d'histoire et la canopée, s'alignent avec l'emprise bâtie des coursives du bâtiment 18. Le projet du PPP met en place une diversité de coursives: la canopée à 10m, des coursives intermédiaires hautes d'environ 3m qui viennent rencontrer la canopée. La coursive du 18 peut alors très bien rencontrer la canopée de la même manière. Cas de la coursive «conservée» le long des amphithéâtres: coursive détruite pour des raisons d'accessibilité pour le chantier, et reconstruite à l'identique par accord dans le permis de construire.

-Le cadre bât 4 / bât 18: Vision à l'échelle du campus. Le bâtiment 4 au nord ouest du campus est encore présent. Conservé le bâtiment 18 ferait un cadre autour du campus. Marque symbolique de l'université d'origine. Ces deux bâtiments se positionnent à l'entrée du campus. 18>sud; 4>nord Rappel historique des lieux dès qu'on entre dans le campus. L'alliance des deux bâtiments donne une cohérence d'ensemble.

-La position de nœud au cœur de la «coulée verte»: questionner la coulée verte: actuellement prévue pour traverser tout le campus: à l'ouest donne sur le Château, à l'est sur le CNED. >Questionner la vue vers le CNED, bâtiment avec peu d'intérêt architectural, précédé d'un parking et d'un terrain de basket: le bâtiment 18 viendra donner une vue de caractère, un fond de scène intéressant à la coulée verte+ à partir du bâtiment 18, diriger le regard vers la partie est. >Dénivelé est: rupture entre le haut du campus, et le bas: le PPP propose une descente en gradins verts. Le bâtiment 18 pourrait créer un vrai lien entre le haut et le bas, intégrer l'UFR des langues à l'ensemble par l'articulation du bâtiment 18 >Le bâtiment 18 pourrait également séquencer ce très grand espace vert. On amène une nouvelle échelle, un espace plus contenu qui vient séquencer l'espace libre. >Potentiel du sous-sol actuel. Si on démoli pour faire la coulée verte, le sous-sol sera condamné.

>>>Potentiels: le bâtiment 18 est à l'articulation de deux moments différents, il peut permettre une liaison facilitée entre ces deux espaces (bas et haut à l'est)



2-LES ÉCHELLES/ LA MESURE

Le bâtiment 18 dans sa globalité: un fragment représentatif?

L'intégration du fragment dans la totalité du projet:

Le fragment restant représente 2/3 de l'ancien bâtiment 18. 1/10 de surface au sol du PPP. Dans ce fragment on rencontre 7 patios sur les 101 originels: 7 variétés différentes, représentatif de la diversité des patios malgré le nombre réduit. Les patios représentent 1/4 de la surface au sol du bâti du fragment. 1 terrasse donnant la vue sur l'est du campus, l'UFR LLCE et au nord sur l'UFR d'HAA> potentiel: jeu sur les toits, dialogue entre les différents ufr et le dénivelé par le Candilis. Dessin de 3 coupes montrant l'évolution du site. Une coupe avec le Château et le terrain vide. Une coupe avec le Château et le projet de Candilis, Josic et Woods. Et une troisième coupe avec le Château, l'ufr psycho réhabilité, le PPP et le bâtiment 18 s'il était conservé> Conserver la variété du bâti + montrer l'évolution historique du site.

L'échelle humaine dans l'ensemble: complémentarité des échelles entre le Candilis et le PPP. Deux façons d'habiter totalement différentes entre le PPP et le 18.
-Les coursives: PPP, échelle haute: culmine, point de repère. 18, échelle basse: cadrer les vues, contenu.
-Les entrées: PPP, monumental: une porte unique, de grande dimension. le 18, non-monumental: plusieurs entrées, petites portes vitrées permettant le passage de la vision: invitation à entrer. Possible complémentarité entre les deux entités. Le bâtiment 18 pourrait apporter un espace plus contenu dans cet ensemble très

ouverts, très grand. Une respiration dans l'ensemble?

L'échelle du bâtiment: proportions, mesure: Ecriture savante décliné autour du carré: le carré permet une orientation libre de l'espace, associé à la trame libre permet une diversité d'usages. Une salle de 6Lx6Lx3h. Le poteau= 33cm, les caissons de plafond= 66cm. (voir dessin)

>>>Potentiels: Jouer sur la volonté de monumentalité du projet de Valode et Pistre. Conserver le bâtiment 18 qui est de faible hauteur, ajoute de la grandeur au projet de Valode et Pistre. (> faire un schéma) le bâtiment 18 donne une échelle à l'ensemble.

+ Le fragment est-il significatif: La démultiplication des escaliers, des circulations, des espaces extérieurs (terrasse et patios) donne la sensation d'être à l'intérieur d'un véritable système. R.Papillault: «le fragment est suffisant pour se perdre»



3-LES SPÉCIFICITÉS; L'ESSENCE DU BÂTIMENT

Le travail savant de l'architecture.

Structure:

Trame régulière et stricte 6x6 > permettant une diversité d'usages, d'orientations et d'appropriations. -Axonomie évolutive avec à la base la trame poteau poutre, puis qui vient se remplir si et là par les cloisons.

Poteau: diversité de poteaux: 36 liaisons différentes.

Le patio: association du patio à soit une salle de cours, soit des galeries.

Les ouvertures: Modularité et diversité permise par la rigueur du projet. Panneaux entièrement vitrés, un sur deux, allège pleine, couleurs etc...

Les ambiances: Transparences et lumières. (croquis)

Bâtiment fait pour accueillir la vie.

Rapport terre-ciel: ouvertures sur les patios: incite à la rencontre entre les salles de cours, permet l'évasion visuelle sur une nature, sur le ciel. Les plafonds en légère surélévation: apport de lumière zénithal et ouverture visuelle sur le ciel.

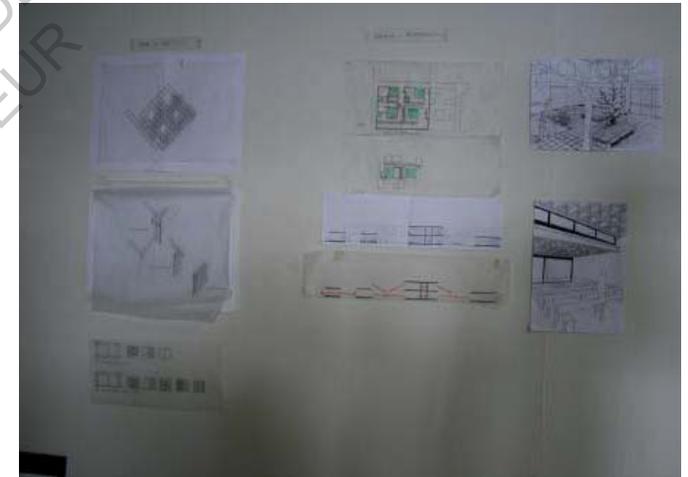
Caissons: plafond alvéolaire, rapport à l'organisation classique.

Patios: oasis fermé pour les étudiants, caractère introverti, découverte. Déclinaison de patios: 7

Matérialité: Béton brut, appareillage de la brique, couleur des panneaux. Travail des joints de béton. (photos)

Diversité des programmes: Partition, rigueur du bâti, de la trame qui permet une flexibilité, une richesse d'ambiances.

Potentiels, projet: Intégrer des rails dans les poutres pour permettre la mise en place de panneaux coulissants permettant une flexibilité efficace, sans travaux lourds + intégration du réseau électrique: affectations libres et éphémères. Reconfigurations infinies. Usage éphémère de l'intérieur.



Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place		
Impression		
Diffusion Intranet		
Diffusion Internet		
Exposition		
Publication non commerciale		